sociologie

128

DANIEL BERTAUX

LES RÉCITS DE VIE



NATHAN
UNIVERSITÉ

DANIEL BERTAUX LES RÉCITS DE VIE 122

DANIEL BERTAUX
Directeur de recherche au CNRS
(Centre d'étude des mouvements sociaux-EHESS)

LES RÉCITS DE VIE



perspective ethnosociologique

ouvrage publié sous la direction de
François de Singly

NATHAN

Édition : Claire Hennaut
Conception de couverture : Noémi Adda
Conception graphique intérieure : Agence Média
Réalisation PAO : Isabelle Cueille



9, rue Méchain - 75014 Paris
ISBN 2-09-190446-5

SOMMAIRE

INTRODUCTION

L'expression « récit de vie » a été introduite en France il y a une vingtaine d'années (Bertaux, 1976). Jusque-là le terme consacré en sciences sociales était celui d'« histoire de vie », traduction littérale de l'américain *life history* ; mais ce terme présentait l'inconvénient de ne pas distinguer entre l'*histoire* vécue par une personne et le *récit* qu'elle pouvait en faire, à la demande d'un chercheur, à tel moment de son histoire. Or cette distinction est essentielle. C'est d'ailleurs sur elle que se fondent les débats contemporains opposant « réalistes » et « antiréalistes », les premiers — dont nous sommes — affirmant que le récit de vie constitue une description approchée de l'histoire réellement (objectivement et subjectivement) vécue, les seconds soutenant au contraire que la relation entre récit et histoire est très incertaine, voire que le terme même d'histoire « réellement vécue » n'a aucun sens. Nous y reviendrons.

En sciences sociales, le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'entretien narratif, au cours duquel un chercheur (lequel peut être un étudiant) demande à une personne ci-après dénommée « sujet » de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue.

Bien que l'utilisation de récits de vie se soit considérablement développée depuis deux décennies (pour les travaux en langue française, voir Heinritz et Rammstedt, 1991), beaucoup de sociologues se posent encore nombre de questions au sujet de cette « technique ». Par exemple : qu'est-ce au juste qu'un récit de vie ? Faut-il qu'il soit complet, qu'il couvre toute la vie et tous les domaines de l'existence ? Quelles sont les différences entre récit de vie et autobiographie ? Qu'est-ce qui distingue un récit de vie d'un simple entretien ? Peut-on faire confiance à ce que disent les sujets ? Un récit de vie est-il autre chose qu'une reconstruction subjective de l'expérience vécue ? Porte-t-il en lui des contenus objectifs ? Que valent les descriptions de contextes sociaux proposées par les sujets ? Ou encore : les techniques proposées pour analyser les entretiens sont-elles transposables aux récits de vie ? Y a-t-il des techniques spécifiques d'analyse des récits de vie ? Comment fait-on pour passer des contenus de récits de vie à une compréhension sociologique d'un phénomène social ? Combien faut-il en recueillir pour parvenir à des conclusions généralisables ? Sur quel type de phénomène social ? Et enfin : faut-il conserver au stade de la publication, et comment, ce qui semble constituer la spécificité du récit de vie, l'impression d'authenticité qui se dégage de tout témoignage sur l'expérience vécue ? Comment articuler cette qualité, qui semble relever de l'esthétique littéraire et/ou d'une éthique humaniste, avec la visée nécessairement cognitive et objectiviste de la recherche en sciences sociales ?

Ces questions paraissent simples ; pourtant chacune d'elles a donné lieu à des débats fort complexes. La diversité des réponses proposées découle de celle de choix théoriques et épistémologiques fondamentaux. Au fil de la rédaction du manuscrit, il est apparu que l'exposé de cette diversité dépassait largement le cadre de cet ouvrage. Nous avons donc été conduits à nous limiter à *une* orientation précise : la *perspective ethnosociologique*. Nous la connaissons bien pour l'avoir mise en œuvre au cours de plusieurs recherches empiriques.

Cette perspective est résolument objectiviste, au sens où son but n'est pas de saisir de l'intérieur les schèmes de représentation ou le système de valeurs d'une personne isolée, ni même ceux d'un groupe social, mais d'étudier un fragment particulier de réalité sociale-historique, un objet *social* ; de comprendre comment il fonctionne et comment il se transforme, en mettant l'accent sur les configurations de rapports sociaux, les mécanismes, les processus, les logiques d'action qui le caractérisent. Dans cette perspective, le recours aux récits de vie n'est nullement exclusif d'autres sources, telles que statistiques, textes réglementaires, entretiens avec des informateurs situés en position « centrale » ou observation directe des comportements.

On précisera dans le corps du texte ce qu'il faut entendre par « fragment particulier de réalité sociale-historique ». Soulignons seulement ici que les sociétés contemporaines se caractérisent par une très grande différentiation et spécialisation de leurs secteurs d'activité : chaque secteur développe ses propres modes de fonctionnement, sa division du travail et ses formes de rapports sociaux de production, ses marchés intérieurs, ses normes, son lan-

gage spécifique, les connaissances et capacités nécessaires pour y exercer une activité, ses valeurs et conflits de valeurs, ses croyances, ses enjeux et les «jeux» autour de ces enjeux ; bref sa propre sous-culture. La perspective ethnosociologique prend acte de cette fragmentation : elle consiste en effet à concentrer l'étude sur tel ou tel *monde social* centré sur une activité spécifique, ou sur telle ou telle *catégorie de situation* regroupant l'ensemble des personnes se trouvant dans une situation sociale donnée.

Le recours aux récits de vie enrichit considérablement cette perspective en lui apportant notamment ce qui fait défaut à l'observation directe, trop exclusivement concentrée sur les interactions en face-à-face : une dimension *diachronique* qui permet de saisir les logiques d'action dans leur développement biographique, et les configurations de rapports sociaux dans leur développement historique (reproduction et dynamiques de transformation). Inversement, la perspective ethnosociologique conduit à orienter les récits de vie vers la forme de *récits de pratiques en situation*, l'idée centrale étant qu'à travers les pratiques, on peut commencer à comprendre les *contextes sociaux* au sein desquels elles se sont inscrites et qu'elles contribuent à reproduire ou à transformer.

Les phénomènes idéologiques et culturels collectifs (valeurs, croyances, représentations, projets, c'est-à-dire la sémantique collective de la vie sociale) font certes également partie de la réalité objective ; pourtant, dans la perspective choisie ici, ce n'est pas à leur étude qu'est donnée la priorité, mais à celle des rapports et processus sociaux *structurels*. Pour atteindre ces derniers, il est nécessaire de concentrer l'attention sur les pratiques *récurrentes*. L'effort de compréhension des pratiques peut certes conduire à s'intéresser au niveau sémantique des croyances, représentations, valeurs et projets qui, se combinant aux situations objectives, inspirent les logiques d'action des acteurs ; cependant, contrairement à d'autres orientations théoriques qui s'en tiennent à ce «niveau» sans prendre en compte les conditions matérielles et sociales dans lesquelles se trouvent placés les acteurs, la perspective ethnosociologique entend le traverser pour saisir des rapports et processus sociaux structurels, selon le principe que *l'existence précède la conscience* ; ce qui n'empêche pas de concevoir que cette dernière puisse faire retour sur l'existence par la médiation des actes.

Le plan de l'ouvrage correspond aux diverses tâches d'une recherche ayant recours aux récits de vie.

Nous commencerons par dégager les principales caractéristiques de la perspective ethnosociologique, et à développer notamment les réponses qu'elle propose aux questions qui se posent pour toute forme d'enquête : les questions du statut des données, du statut des hypothèses, de l'établissement de leur plausibilité (plutôt que de leur vérification) et de la généralisation des résultats. On précisera également les types d'objets sociaux qui se prêtent mieux que d'autres au recours aux récits de vie (chap. 1).

On examinera ensuite la nature du récit de vie. On mettra en évidence sa caractéristique principale, celle de constituer un effort de description de la structure diachronique du parcours de vie, caractéristique qui le distingue radicalement des autres formes (non narratives) d'entretien. Une conception spécifique du récit de vie sera proposée : il y a *du* récit de vie dès qu'il y a description sous forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue. D'autre part, l'orientation (par le chercheur) du récit de vie vers la forme «récit de pratiques en situation» fournira la solution au problème du développement de connaissances sociologiques objectives sur la base de témoignages par nature subjectifs : on montrera qu'un entretien narratif orienté vers la reconstitution d'enchaînements d'événements, de situations, d'interactions et d'actions contient nécessairement bon nombre d'informations factuelles généralement exactes. On indiquera ensuite tout ce que le recours aux récits de vie pourrait apporter à la connaissance sociologique des principaux domaines sociaux de l'existence (chap. 2).

Un bref chapitre clarifiera les distinctions entre trois grandes fonctions que peuvent remplir les récits de vie dans une recherche ethnosociologique : la fonction exploratoire, où les récits de vie contribuent à ouvrir un terrain ; la fonction «explicative» ou analytique, où ils constituent la principale technique de recherche ; et la fonction expressive (chap. 3).

Le chapitre 4 aborde les questions de recueil des récits de vie : prise de contact avec des «sujets» potentiels, établissement d'un rapport de confiance, conduite de l'entretien narratif.

Les chapitres 5 et 6 traitent de l'analyse des récits de vie. On démontrera d'abord que l'analyse d'un récit de vie peut déboucher sur des résultats

objectifs (au sens de : indépendants de la subjectivité du chercheur). On montrera ensuite que tout récit de vie contient de très nombreux *indices* sur les rapports et processus sociaux que l'on cherche à identifier et à comprendre, et on en donnera des exemples. Enfin on proposera une typologie originale des ordres de réalité auxquels se réfèrent les multiples significations contenues dans tout récit de vie (chap. 5).

C'est à la mise en rapport des indices d'un récit de vie à l'autre, et à la construction progressive par le chercheur d'un modèle plausible de l'objet d'étude que sera consacré le chapitre suivant. Ici aussi nous procéderons à partir d'exemples (chap. 6).

Un dernier chapitre examinera les questions de rédaction du compte rendu d'enquête et d'insertion d'extraits d'entretiens dans le corps du texte (chap. 7).

1

LA PERSPECTIVE ETHNOSOCIOLOGIQUE

1. QUESTIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES

Il nous paraît indispensable de rappeler ici dans ses grandes lignes l'épistémologie dont relève l'enquête ethnosociologique, forme au sein de laquelle s'inscrit le recours aux récits de vie tel que nous le concevons[1].

Par le terme de « perspective ethnosociologique », nous désignons un type de recherche empirique fondé sur l'enquête de terrain, qui s'inspire de la tradition ethnographique pour ses techniques d'observation, mais qui construit ses objets par référence à des problématiques sociologiques. Le sociologue ne peut en effet, comme l'ethnologue, se contenter de décrire un terrain particulier (une communauté humaine aux dimensions restreintes) et d'en analyser la sous-culture. Malgré l'intérêt intrinsèque de telles descriptions monographiques et sociographiques, il lui faut tenter de passer du particulier au général, en découvrant au sein du terrain observé des formes sociales — rapports sociaux, mécanismes sociaux, logiques d'action, logiques sociales, processus récurrents — qui seraient susceptibles d'être également présentes dans une multitude de contextes similaires. Cette tension entre le particulier et le général s'exprime dans le terme même d'*ethnosociologie*. Le préfixe « ethno » renvoie ici non pas aux phénomènes d'ethnicité, mais à la coexistence au sein d'une même société de mondes sociaux développant chacun sa propre sous-culture (Laplantine, 1996).

1. L'article de Schwartz (1993) constitue à l'heure actuelle l'effort le plus approfondi pour traiter des questions épistémologiques posées par l'enquête de terrain « ethnographique » effectuée dans un cadre sociologique. L'ouvrage de Lapassade intitulé *Ethnosociologie* (1991) présente brièvement les principales orientations américaines de sociologie qualitative, puis quelques recherches de terrain effectuées en Grande-Bretagne sur divers aspects du fonctionnement d'établissements scolaires. Du coté des ethnologues travaillant sur la société française, voir Althabe, Fabre et Lenclud, 1992.

objectifs (au sens de : indépendants de la subjectivité du chercheur). On montrera ensuite que tout récit de vie contient de très nombreux *indices* sur les rapports et processus sociaux que l'on cherche à identifier et à comprendre, et on en donnera des exemples. Enfin on proposera une typologie originale des ordres de réalité auxquels se réfèrent les multiples significations contenues dans tout récit de vie (chap. 5).

C'est à la mise en rapport des indices d'un récit de vie à l'autre, et à la construction progressive par le chercheur d'un modèle plausible de l'objet d'étude que sera consacré le chapitre suivant. Ici aussi nous procéderons à partir d'exemples (chap. 6).

Un dernier chapitre examinera les questions de rédaction du compte rendu d'enquête et d'insertion d'extraits d'entretiens dans le corps du texte (chap. 7).

1

LA PERSPECTIVE ETHNOSOCIOLOGIQUE

1. QUESTIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES

Il nous paraît indispensable de rappeler ici dans ses grandes lignes l'épistémologie dont relève l'enquête ethnosociologique, forme au sein de laquelle s'inscrit le recours aux récits de vie tel que nous le concevons [1].

Par le terme de « perspective ethnosociologique », nous désignons un type de recherche empirique fondé sur l'enquête de terrain, qui s'inspire de la tradition ethnographique pour ses techniques d'observation, mais qui construit ses objets par référence à des problématiques sociologiques. Le sociologue ne peut en effet, comme l'ethnologue, se contenter de décrire un terrain particulier (une communauté humaine aux dimensions restreintes) et d'en analyser la sous-culture. Malgré l'intérêt intrinsèque de telles descriptions monographiques et sociographiques, il lui faut tenter de passer du particulier au général, en découvrant au sein du terrain observé des formes sociales — rapports sociaux, mécanismes sociaux, logiques d'action, logiques sociales, processus récurrents — qui seraient susceptibles d'être également présentes dans une multitude de contextes similaires. Cette tension entre le particulier et le général s'exprime dans le terme même d'*ethnosociologie*. Le préfixe « ethno » renvoie ici non pas aux phénomènes d'ethnicité, mais à la coexistence au sein d'une même société de mondes sociaux développant chacun sa propre sous-culture (Laplantine, 1996).

1. L'article de Schwartz (1993) constitue à l'heure actuelle l'effort le plus approfondi pour traiter des questions épistémologiques posées par l'enquête de terrain « ethnographique » effectuée dans un cadre sociologique. L'ouvrage de Lapassade intitulé *Ethnosociologie* (1991) présente brièvement les principales orientations américaines de sociologie qualitative, puis quelques recherches de terrain effectuées en Grande-Bretagne sur divers aspects du fonctionnement d'établissements scolaires. Du coté des ethnologues travaillant sur la société française, voir Althabe, Fabre et Lenclud, 1992.

Ce terme n'est d'ailleurs pas entièrement satisfaisant, car il passe sous silence une dimension constitutive des phénomènes sociaux, la dimension historique. C. Wright Mills disait que « la science sociale traite des problèmes de la biographie, de l'Histoire, et de leurs intersections au sein des structures sociales » (Mills, 1967, chap. 8). Cela peut être lu comme une invitation faite aux sociologues d'adopter une perspective qui serait ethno-historico-sociologique. Le rappel de l'insertion de tout phénomène social dans le mouvement historique général de transformation des sociétés, mais aussi de la présence au sein même de tout phénomène social de la dimension temporelle, nous paraît d'autant plus nécessaire que beaucoup d'enquêtes sociologiques en font encore abstraction.

Le point central de ce chapitre est qu'une enquête ethnosociologique ne s'inscrit pas dans le même espace épistémologique que celui, beaucoup plus familier aux sociologues, qui s'est élaboré à partir d'une *autre* forme d'enquête, l'enquête par questionnaires sur échantillon représentatif ou enquête « quantitative », qui a longtemps constitué la forme canonique de l'enquête empirique en sociologie. Le but visé est certes le même : développer les connaissances sociographiques et sociologiques ; mais pour l'atteindre, les chemins sont différents car chacune a sa logique spécifique. Or si celle de l'enquête quantitative, la logique hypothético-déductive, est désormais parfaitement explicitée et partout enseignée, il n'en est pas encore de même en France pour les autres formes d'enquête. La tentation est alors d'évaluer ces dernières selon les critères de bonne méthodologie élaborés pour l'enquête quantitative : on se demanderait si leur échantillon est bien représentatif, si leurs données sont bien objectives, si les hypothèses de départ ont été bien vérifiées…

Nul ne songerait pourtant à appliquer les critères propres aux enquêtes de terrain à une enquête quantitative : a-t-elle permis d'observer un phénomène en profondeur ? A-t-on adapté la grille de questions à la situation spécifique de chaque interviewé ? L'enquête a-t-elle permis de découvrir des processus et de les théoriser ? L'absurdité de telles questions serait immédiatement manifeste, mais celle des questions symétriques ne l'est pas encore, sinon pour les chercheurs qui sont déjà familiarisés avec l'enquête de terrain. C'est pourquoi il nous faut préciser non seulement à quels types de phénomènes sociaux s'applique la perspective ethnosociologique, mais aussi quels sont les principaux critères de validité des enquêtes menées dans cette perspective.

2. Les objets d'étude de l'enquête ethnosociologique

Un double mouvement contradictoire d'*homogénéisation* et de *différentiation* caractérise les sociétés contemporaines. L'homogénéisation est visible non seulement dans les modes de consommation ou les référents culturels communs, mais aussi par exemple dans la tendance à l'extension des droits sociaux à toute la population (Castel, 1995). Mais, dans le même temps, les progrès de la différentiation fonctionnelle aboutissent à multiplier des secteurs d'activité ou « mondes sociaux » (Strauss, 1995, pp. 269-282) de plus en plus nombreux et spécialisés. C'est ce dernier phénomène que Bourdieu cherche à théoriser à travers le concept de « champ », mais comme il le reconnaît lui-même, aucune théorie générale des champs ne saurait, au-delà de quelques principes universels, prédire à l'avance les formes que prendront tel ou tel champ structurant les activités d'un monde social donné. Chacun demande une étude empirique spécifique.

Par ailleurs la vie sociale engendre une variété croissante de « catégories de situation » émergentes ou socialement reconnues.

La perspective ethnosociologique prend acte de cette diversité, et propose une forme d'enquête empirique adaptée à la saisie des logiques propres à tel ou tel monde social, ou à telle ou telle catégorie de situation.

2.1 Les mondes sociaux

Un monde social se construit autour d'un type d'activité spécifique. La boulangerie artisanale, la batellerie, le taxi, le transport routier, la production et la vente de maisons individuelles, la Poste, la SNCF, la police, l'enseignement primaire, le journalisme, la télévision, tel ou tel monde de l'art (la peinture, la littérature) constituent autant d'exemples de mondes sociaux centrés sur une activité *professionnelle*. Mais des mondes sociaux se déve-

loppent également autour d'activités non rémunérées, qu'elles soient culturelles, sportives, associatives ou autres.

Au sein du macrocosme que constitue la société globale, les mondes sociaux constituent en quelque sorte des mésocosmes dont chacun est lui-même constitué de nombreux microcosmes : boulangeries, écoles primaires, commissariats de police, bureaux de postes, consultations de Protection maternelle et infantile.

L'hypothèse centrale de la perspective ethnosociologique est que les logiques qui régissent l'ensemble d'un monde social ou mésocosme sont également à l'œuvre dans chacun des microcosmes qui le composent : en observant de façon approfondie un seul, ou mieux quelques-uns de ces derniers, et pour peu qu'on parvienne à en identifier les logiques d'action, les mécanismes sociaux, les processus de reproduction et de transformation, on devrait pouvoir saisir certaines au moins des logiques sociales du mésocosme lui-même.

Ce n'est là qu'une hypothèse, mais qui s'est avérée très féconde : elle a inspiré nombre d'enquêtes de l'école de Chicago, des interactionnistes symboliques (Becker, Goffman, Glaser et Strauss), de la sociologie du travail ou de la sociologie des organisations. Cependant elle demande à être précisée.

Tout d'abord, le fonctionnement même d'un monde social peut engendrer une variété plus ou moins grande de types de microcosmes ; n'en étudier qu'un seul conduirait à généraliser abusivement au monde social des caractéristiques propres à un type seulement. Pour éviter cette erreur, il faut multiplier les terrains d'observation et les comparer entre eux. Cependant il n'est pas indispensable que ce travail comparatif soit accompli par le même chercheur ; la recherche est une entreprise collective et en principe cumulative à laquelle chaque enquête apporte sa propre contribution.

D'autre part les mondes sociaux, et en particulier les mondes centrés sur une activité professionnelle, constituent des espaces au sein desquels les agents peuvent circuler au cours de leur carrière professionnelle. Pour peu que l'on ait recours aux récits de vie, on pourra recueillir des témoignages décrivant « de l'intérieur » plusieurs microcosmes et les logiques de passage de l'un à l'autre.

2.2 Les catégories de situation

Un deuxième type d'objet social favorable à l'approche ethnosociologique est ce que nous appellerons des « catégories de situation ». Mères élevant seules leurs enfants, pères divorcés, agriculteurs célibataires, jeunes peu diplômés en recherche d'emploi ; toxicomanes, handicapés physiques, handicapés mentaux, personnes atteintes d'une maladie chronique ; chômeurs de longue durée, personnes sans domicile, étrangers en situation irrégulière constituent aux yeux de l'administration et/ou du sens commun autant de catégories présentant des caractéristiques spécifiques. On peut en imaginer beaucoup d'autres.

Le phénomène de « situation particulière » n'implique pas nécessairement la formation d'un monde social : les mères élevant seules leurs enfants n'ont pas d'activité commune, pas plus que les chômeurs de longue durée ou les malades chroniques. C'est la situation elle-même qui leur est commune. Cette situation est sociale, dans la mesure où elle engendre des contraintes et des logiques d'action qui présentent bien des points communs, où elle est perçue à travers des schèmes collectifs, où elle est éventuellement traitée par une même institution.

Le recours aux récits de vie s'avère ici particulièrement efficace, puisque cette forme de recueil de données empiriques colle à la formation des trajectoires ; cela permet de saisir par quels mécanismes et processus des sujets en sont venus à se retrouver dans une situation donnée, et comment ils s'efforcent de gérer cette situation.

2.3 Les trajectoires sociales

Faut-il considérer les trajectoires sociales comme un troisième type d'objet social à l'étude duquel les récits de vie seraient particulièrement bien adaptés ? L'extraordinaire variété des parcours de vie, la forte contingence (l'œuvre du « hasard ») de l'articulation des divers types de mécanismes dans le processus de conformation de chaque parcours font de l'étude globale des phénomènes de mobilité sociale par le moyen de récits de vie une tâche impraticable ; les historiques de familles s'avèrent à cet égard beau-

coup plus opérationnels (Laurens, 1992 ; Bertaux, 1992, 1994 ; Bertaux et Thompson, 1997). Pour parvenir à généraliser dans l'étude de la formation des trajectoires biographiques, il faut réduire le champ d'observation à un type particulier de parcours ou de contexte.

On peut imaginer de définir une classe de trajectoires par référence à la mobilité sociale, en étudiant par exemple « la réussite sociale » ou « la chute sociale » ; mais ce que désignent de telles expressions recouvre une telle variété de parcours que l'objet s'avère difficilement maîtrisable (voir cependant Terrail, 1990, chap. 7). S'il s'agit en revanche d'étudier comment on devient infirmière, institutrice, éducateur, camionneur, informaticien, entrepreneur du bâtiment ou délinquant professionnel, toxicomane, SDF, il apparaît que ce qui donne leur cohérence à de tels objets, c'est qu'ils relèvent d'un même monde social ou d'une même catégorie de situation.

La perspective ethnosociologique ne s'applique qu'à des objets sociaux relativement bien circonscrits que le recours aux récits de vie permet d'appréhender de l'intérieur et dans leurs dimensions temporelles. Le chercheur qui s'engagerait dans l'étude générique de « trajectoires sociales » non spécifiées à l'avance risquerait fort de se retrouver confronté à une variété telle qu'elle dépasserait de loin ses possibilités d'analyse.

3. Les techniques de l'enquête ethnosociologique

Contrairement à la démarche hypothético-déductive, qui développe d'abord des hypothèses en fonction des théories existantes puis conçoit une enquête empirique destinée à les vérifier, la démarche ethnosociologique consiste à enquêter sur un fragment de réalité sociale-historique dont on ne sait pas grand-chose *a priori*. Ce que le chercheur croit en savoir à l'avance s'avère le plus souvent relever de l'ordre des stéréotypes, préjugés et autres représentations collectives chargées de jugements moraux circulant dans le sens commun ; et c'est précisément l'une des vertus de ce type d'enquête que de dégager puis d'apporter dans l'espace public des éléments de connaissance objective et critique fondés sur l'observation concrète. Ses techniques d'observation ne cherchent pas tant à vérifier des hypothèses posées *a priori* qu'à comprendre le

fonctionnement interne de l'objet d'étude et à élaborer un modèle de ce fonctionnement sous la forme d'un corps d'hypothèses plausibles.

Le chercheur se présente sur le terrain conscient de son ignorance et, comme le ferait tout ethnologue, il s'adresse aux personnes qui y exercent leurs activités et y vivent pour savoir « comment ça marche ». Ces personnes — agents, acteurs, membres du monde social ou vivant la situation sociale étudiée — prendront donc pour lui le statut d'*informateurs*, c'est-à-dire un statut très différent de celui qui est conféré aux interviewés dans une enquête portant sur des opinions, des attitudes ou des représentations, qu'elle mette en œuvre des entretiens non directifs ou des questionnaires. Ici l'accent est mis non pas sur l'intériorité des sujets, mais sur ce qui leur est extérieur : les contextes sociaux dont ils ont acquis par l'expérience une connaissance pratique (Beaud, 1996).

Dans cette perspective, le récit de vie peut constituer un instrument remarquable d'extraction des savoirs pratiques, à condition de l'orienter vers la description d'expériences vécues personnellement et des contextes au sein desquelles elles se sont inscrites. Cela revient à orienter les récits de vie vers la forme que nous avons proposé de nommer « récit de pratiques » (Bertaux, 1976).

Le récit de pratiques est en affinité profonde avec *l'action en situation* qui constitue selon certains auteurs le centre de gravité des nouvelles sociologies (Corcuff, 1995). Nous ne pouvons ici montrer à quel point, dans l'histoire de la sociologie empirique, les techniques d'observation ont influencé la réflexion sociologique en en prédéterminant les objets. Contentons-nous de signaler l'affinité profonde entre le projet (scientiste) de faire de la sociologie une science « comme les autres » (c'est-à-dire comme les sciences de la nature) et le recours aux enquêtes quantitatives, celles-ci ouvrant la voie à des théorisations pensées en termes de « relations entre variables », à l'image des relations entre grandeurs physiques dont la découverte a constitué le cœur de la physique newtonienne. Il existe également une affinité profonde entre l'observation directe, telle que l'ont pratiquée entre autres Erving Goffman, Barney Glaser et Anselm Strauss, et les théories de l'école interactionniste qui tendent à concevoir tous les phénomènes sociaux en termes d'interactions en face-à-face.

Quelle serait alors la forme de données qui correspondrait le mieux à une pensée sociologique fondée sur l'action en situation ? Sans vouloir forcer le trait, on peut avancer que cette forme est celle du récit de pratiques.

Cette affirmation peut surprendre ; elle ne constitue pourtant que la conclusion logique de l'énorme travail de réflexion que Paul Ricœur a effectué sur l'herméneutique de l'action (Ricœur, 1983-1985, 1986). Ce que Ricœur montre, c'est, sinon l'homologie structurale, du moins l'affinité profonde entre l'action et le récit. L'action, au sens le plus générique du terme, se déploie dans le temps, et la forme qui la décrit le mieux est la forme narrative, celle du récit. Même si Ricœur a porté son attention sur les formes canoniques du récit, le récit historique et le récit de fiction, plutôt que sur le récit de vie (ou l'autobiographie), toute son argumentation mène le sociologue qui le lit à la conclusion qu'en ce qui concerne l'étude de l'action sociale (l'action « en situation »), la forme appropriée est la forme-récit. Celle-ci peut d'ailleurs se conjuguer de plusieurs façons : comme informant les techniques d'observation (le récit de vie en serait un exemple), la réflexion sociologique (en y réintroduisant les dimensions historique et processuelle) et même la forme d'écriture de la sociologie (la mise en récit comme moment de la synthèse venant après celui de l'analyse, à l'instar de certains passages des classiques ; Bertaux, 1979).

Qu'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas de plaider pour un recours exclusif aux récits de vie, mais pour leur articulation avec d'autres formes d'observation et d'autres sources documentaires. Certaines techniques, telles que l'observation directe des pratiques et des interactions en situation, les conversations informelles, le recours à des informateurs centraux, ont déjà été longuement expérimentées par la tradition ethnographique puis par l'école de Chicago (Coulon, 1992), le courant interactionniste et l'ethnométhodologie. Le fonctionnement même des sociétés contemporaines produit de nombreuses sources documentaires telles que statistiques, documents officiels et autres sources écrites. Chaque source, chaque technique productrice de nouvelles sources apporte sa pierre à l'édifice. Le récit de vie, en tant que témoignage sur l'expérience vécue, apporte entre autres la dimension *diachronique*, qui est aussi celle de l'articulation concrète de « facteurs » et de mécanismes très divers.

4. Statut et fonctions des données empiriques

Dans l'enquête *quantitative*, les données ont une double fonction : celle de fournir des descriptions statistiques fiables de phénomènes collectifs constitués par l'agrégation de comportements, d'attitudes, voire d'opinions individuelles, et celle, plus difficile à remplir, de vérifier des hypothèses (de Singly, 1992, chap. I).

Dans l'enquête *ethnosociologique*, les données remplissent de tout autres fonctions. Elles ne sauraient déboucher sur des descriptions statistiques ; elles n'ont pas non plus vocation à vérifier des hypothèses ; elles donnent à voir comment « fonctionne » un monde social ou une situation sociale. Cette fonction descriptive est essentielle et conduit vers ce que l'ethnologue américain Clifford Geertz appelle *thick description*, une description en profondeur de l'objet social qui prend en compte ses configurations internes de rapports sociaux, ses rapports de pouvoir, ses tensions, ses processus de reproduction permanente, ses dynamiques de transformation.

L'objet d'une enquête ethnosociologique est d'élaborer progressivement un corps d'hypothèses plausibles, un *modèle* fondé sur les observations, riche en descriptions de « mécanismes sociaux » et en propositions d'interprétation (plutôt que d'explication) des phénomènes observés.

Les descriptions statistiques produites par les enquêtes quantitatives sont généralement considérées comme objectives. Par contraste les récits de vie, parce qu'ils sont à l'évidence de nature subjective, semblent souffrir d'un déficit d'objectivité. Cependant, avant d'être codées et mises en chiffres, les données d'enquête par questionnaires sont constituées de réponses à des questions standardisées, et ces réponses sont bien évidemment subjectives. On sait désormais qu'elles dépendent en partie de la formulation précise des questions, de leur ordre d'apparition, des caractéristiques de l'enquêteur (sexe, âge, etc.) ainsi que de l'impression que l'enquêté veut faire sur l'enquêteur. Ce n'est pas parce que l'on code ensuite ces réponses sous forme de chiffres que cela leur donne un caractère plus objectif, bien au contraire : l'opération de codage suppose des choix théoriques ; de plus elle peut introduire des biais supplémentaires.

Par ailleurs, quand un enquêté, en réponse à un questionnaire, donne sa date de naissance, son lieu de résidence, son niveau scolaire, sa profession, celles de son père et de sa mère, sa religion, ses motivations d'achat, ses préférences politiques, on lui fait confiance ; pourquoi lui retirerait-on cette confiance s'il donne ces mêmes informations dans le cadre d'un entretien prolongé en face-à-face, où il est bien plus difficile de mentir ?

Pourtant, l'opinion persiste chez nombre de sociologues qu'il serait naïf de se fier à ce que disent les gens de leur parcours biographique. Cette opinion est, notons-le, purement spéculative ; elle constitue un présupposé qui ne s'appuie sur aucune observation empirique. Or une enquête récente visant à comparer les informations recueillies, d'une part par questionnaires, d'autre part par entretiens de type récit de vie a démontré l'inanité de ce présupposé.

Cette enquête a consisté à réinterviewer sous la forme d'entretiens ouverts cinquante personnes ayant répondu quelques mois plus tôt à un questionnaire biographique préparé par l'INSEE. Le questionnaire visait à retracer avec exactitude les trajectoires professionnelles et familiales, en mettant l'accent sur les situations de crise : perte d'emploi, divorce, accidents de santé. Or la comparaison des questionnaires de l'INSEE remplis par les enquêtés et des transcriptions de leurs entretiens biographiques a conduit les chercheurs à la conclusion que les informations contenues dans les entretiens étaient non seulement plus riches, mais aussi plus fiables que celles recueillies par questionnaire (Battagliola, Bertaux-Wiame, Ferrand et Imbert, 1991, 1993).

Il n'est d'ailleurs pas étonnant qu'il en soit ainsi mais il est bon que cela ait été vérifié : ayant eu, grâce au caractère ouvert du second entretien, la possibilité de s'expliquer, les enquêtés ont pu nuancer, préciser, commenter les descriptions de situations, d'événements et d'actions qui avaient caractérisé leur parcours biographique. Tout en livrant pour la seconde fois les mêmes informations factuelles sur les événements qui avaient jalonné leur parcours biographique, ils ont pu tout d'abord *mettre en relief* ce parcours, en précisant les événements majeurs qui avaient eu sur lui de fortes répercussions. Ils ont pu également expliquer les *raisons* de tel changement de profession, de résidence, ou de situation familiale. Or celles-ci résultent le plus souvent, non pas de logiques propres à un des domaines de l'existence

(vie familiale, profession, résidence), mais de leurs processus d'interaction : on peut être amené à changer de profession ou de résidence pour des raisons familiales, de résidence pour des raisons professionnelles, ou inversement. De plus la formation du parcours biographique d'un individu est en interaction constante avec celle du parcours de son conjoint : « l'espace conjugal apparaît comme un champ constant d'interférences » (*op. cit.*, 1993, p. 334). Un questionnaire fermé ne permet pas de saisir ces interférences ; le récit de vie ouvre un espace qui permet leur description.

Cela relativise l'idée de « données objectives ». Ce terme risque d'ailleurs d'induire en erreur : même l'observation directe des comportements chère aux interactionnistes ne livre que des données *factuelles* (telle personne a fait ceci, a dit cela à telle autre dans telle situation), mais c'est seulement si l'on comprend la ou les logiques qui sous-tend(ent) l'interaction observée que l'on peut en saisir les sens subjectifs, le sens intersubjectif, et s'approcher ainsi de son sens « objectif » (social). La métaphore du jeu peut ici servir : tout un chacun peut observer deux joueurs d'échecs et enregistrer leurs coups successifs, mais il faut connaître les règles de ce jeu et surtout ses subtilités pour saisir le sens de chaque situation, deviner les intentions du joueur et apprécier la valeur de chaque coup.

L'opposition classique subjectif/objectif ayant été ainsi reformulée, on pourra mieux comprendre en quoi les récits de vie peuvent recéler une très grande richesse d'informations factuelles exactes et de descriptions fiables — bien qu'évidemment incomplètes — d'enchaînements de situations, d'interactions et d'actions. Ce sont ces informations et descriptions dont le sociologue peut faire son miel pour la connaissance des enjeux et des règles des jeux sociaux qu'il cherche à identifier.

Tel est l'esprit du recours aux récits de vie dans une perspective ethnosociologique : remonter du particulier au général grâce à la mise en rapport de cas particuliers, de ce qu'ils contiennent de données factuelles replacées dans leur ordre diachronique, d'indices descriptifs ou explicatifs proposés par les sujets, grâce à la découverte de récurrences d'un parcours de vie à l'autre et à la *mise en concepts et en hypothèses* de ces récurrences. Dans cette perspective, la fonction des données n'est pas de vérifier des hypothèses élaborées auparavant, mais d'aider à la construction d'un corps d'hypothèses.

5. QUESTIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

Pour découvrir ce qu'il y a de général, voire de générique, dans chaque cas particulier, il faut disposer non pas d'un seul cas, mais d'une série de cas construite de manière à rendre possible leur comparaison, ce qui implique à la fois similitudes et différences : c'est toute la question de la construction de l'échantillon.

5.1 La variété des positions

Dans l'enquête de terrain, la notion d'échantillon « statistiquement représentatif » n'a guère de sens ; elle est remplacée par celle de « construction progressive de l'échantillon » (le *theoretical sampling* de Glaser et Strauss, 1967).

Compte tenu de l'omniprésence des rapports de pouvoir dans nos sociétés, on peut s'attendre à ce que le monde social que l'on cherche à comprendre soit le produit d'activités régulées et d'interactions d'un certain nombre de catégories d'agents/acteurs situés les uns par rapport aux autres dans des *positions* différentes. Ces positions seront caractérisées par des statuts formalisés et informels, des rôles, des intérêts, des ressources pour l'action, des relations intersubjectives d'alliance et d'opposition, des marges de manœuvre ; toutes caractéristiques variant considérablement selon le type de position occupée. On doit donc s'attendre à ce que les agents/acteurs soient porteurs non seulement d'expériences différentes des rapports sociaux selon leur position structurelle (et leurs cheminements passés), mais aussi de visions différentes (voire opposées quant à leurs charges d'évaluation) des mêmes réalités sociales : les points de vue diffèrent selon que l'on est patron, cadre ou bien ouvrier d'une même usine ; ou bien délinquant professionnel, inspecteur de police, magistrat ou avocat ; ou encore patient d'un hôpital, infirmière ou médecin. Ce phénomène de multiples perceptions (et de pratiques multiples) d'une même réalité est fondamental : la perception qu'un acteur élabore d'une situation donnée constitue pour lui *la* réalité de cette situation ; et c'est en fonction de cette perception, et non de la réalité objective telle que cherche à la connaître le sociologue, que l'acteur social sera amené à agir. Même les perceptions les plus éloignées de la réalité sont « réelles dans leurs conséquences », selon la fameuse formule de W.I. Thomas[2]. C'est en fonction de ce phénomène de variété des positions et des points de vue que l'on est amené à construire progressivement un échantillon, en faisant le tour des différentes catégories d'agents/acteurs, et des sous-catégories qui seraient apparues pertinentes en cours d'enquête (par exemple, ouvriers syndiqués ou non syndiqués, militants ou passifs). Puisqu'aucune catégorie d'acteurs ne détient à elle seule la connaissance objective, mais que la vision de chacune contient sa part de vérité, c'est sur leur mise en rapport critique par le chercheur que repose le travail de construction d'un modèle de l'objet d'étude.

5.2 La différentialité

Il faut aller plus loin et mentionner le phénomène que nous proposons d'appeler *différentialité* : des personnes se trouvant placées exactement dans le même statut institutionnel peuvent remplir leur rôle, exercer leur activité de façon très différente parce qu'elles n'ont pas la même structure de personnalité ou, pour reprendre le concept développé par Bourdieu, pas le même *habitus* au sens d'ensemble de « schèmes de perception, d'appréciation et d'action ».

Le phénomène est universel ; que l'on pense par exemple aux différences de conduite entre enseignants d'un même collège. Le remarquable témoignage d'un intellectuel s'étant établi comme ouvrier dans un atelier des usines Citroën a donné à voir les grandes différences de personnalité des personnes qui y travaillaient côte à côte comme OS ; différences manifestement liées étroitement à celles de leurs parcours de vie. Ces différences jouaient

2. « Pour prendre un exemple extrême, le directeur d'une prison de New York refusa récemment de (…) laisser sortir un prisonnier (…). Il expliqua que l'homme était beaucoup trop dangereux. Il avait déjà tué plusieurs personnes qui avaient la malheureuse habitude de se parler à elles-mêmes en marchant. Voyant leurs lèvres bouger, il s'imaginait qu'elles l'injuriaient.(…), et il se comportait en conséquence. Si des hommes définissent des situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences » (William I. Thomas et Dorothy S. Thomas, *The Child in America*, 1928).

déjà sur les façons dont ils exécutaient leur travail ; elles se révèleront cruciales au moment d'une amorce de mouvement de grève (Linhart, 1981).

La sociologie du travail a montré que, même pour les agents en position de simple exécutant, les marges de manœuvre restent grandes. Monjardet (1996) en a fait la démonstration pour les policiers de base, pourtant l'un des métiers les plus contraints par son propre règlement intérieur ; cf. aussi Benguigui, Orlic, Chauvenet (1994) pour les gardiens de prison. Dans un commissariat de banlieue situé près d'une cité HLM «difficile», des sociologues ont pu observer que lorsqu'il s'agissait d'y intervenir, c'était toujours les mêmes policiers qui allaient au charbon ; l'un d'eux en particulier avait grandi au sein d'une cité semblable, ce qui lui permettait de comprendre beaucoup mieux que ses collègues les logiques d'action des habitants et de prévoir leurs conduites (Delcroix et Cunha, 1991). Ce *capital d'expérience biographique* le différenciait fortement de ses collègues ; de même que sa vocation de policier le distinguait de ceux qui n'étaient entrés dans la police que pour y acquérir le statut de fonctionnaire.

Autre exemple, observé lors d'une enquête sur le divorce : la loi laisse au magistrat le choix de confier l'autorité parentale sur l'enfant à la mère ou au père. Or les statistiques judiciaires montrent que la proportion de jugements attribuant l'autorité parentale au père varie considérablement selon les tribunaux. Ce phénomène ne peut guère s'expliquer autrement que par la différentialité des magistrats qui y travaillent.

C'est d'ailleurs en tenant compte du phénomène de différentialité que les entreprises privées ou publiques, les organisations politiques, syndicales et associatives réaffectent leurs personnels. Le principe est général ; une illustration certes très particulière mais très parlante en a été donnée par E. Campagnac : étudiant le recrutement des nouvelles aciéries géantes de Dunkerque, elle a remarqué que la direction choisissait pour ses fours et laminoirs d'anciens mineurs habitués à des conditions de travail très dures et dangereuses et au travail en équipes ; tandis que pour les postes de caristes — conducteurs de petits véhicules circulant rapidement dans le dédale de l'usine — elle prenait d'anciens conducteurs d'engins venus du bâtiment (Campagnac, 1982).

Ce dernier exemple montre que la différentialité résultant de capitaux

d'expérience biographique spécifiques ne concerne pas seulement la différenciation des conduites à position égale : à moyen terme, elle réagit sur la répartition des personnes dans les positions.

Pour comprendre ce phénomène et ses conséquences locales, il faut chercher à discerner ce qui, en fonction de parcours biographiques spécifiques et de totalisations subjectives spécifiques de ces parcours, a rendu les individus porteurs de schèmes de conduite différents : d'où le recours aux récits de vie.

5.3 L'exigence de variation

Dans la perspective ethnosociologique ce qui importe, c'est d'avoir couvert, au mieux des possibilités du chercheur, la *variété* des témoignages possibles. L'enjeu n'est pas seulement descriptif : il concerne également la validité du modèle.

Supposons en effet que le chercheur, grâce à l'observation de récurrences, en soit arrivé à une première formulation du modèle. Il lui faut encore aller chercher des cas très différents de ceux à partir desquels il a travaillé jusqu'ici, et s'assurer qu'ils ne le remettent pas en question ; si tel est le cas, il lui faudra modifier le modèle en conséquence.

La meilleure illustration de ce processus reste encore celle de la recherche de Lindesmith (1949) sur les héroïnomanes. Son hypothèse initiale était que la toxico-dépendance prenait corps à la suite de l'expérience du *flash*, hypothèse confirmée par tous les toxicomanes rencontrés. Mais Lindesmith a tenu à rencontrer aussi des personnes qui, au cours d'un séjour à l'hôpital, avaient reçu à leur insu des doses de morphine destinées à soulager leur douleur. Ces personnes avaient fait l'expérience d'un soudain sentiment de bien-être ; pourtant elles n'étaient pas devenues toxicomanes. L'hypothèse initiale devait donc être reformulée : entre l'injection et l'expérience de ses conséquences il fallait, pour rendre compte de l'apparition de la toxico-dépendance, introduire au moins la médiation de la *conscience* du rapport de cause à effet. Les patients de l'hôpital ne connaissaient pas la raison de leur subite euphorie ; ils n'étaient pas devenus dépendants. Lindesmith venait de découvrir le principe méthodologique de «la

recherche du cas négatif», celui qui forcera le chercheur à reconsidérer sa théorie. Ce principe a valeur universelle : l'objectif d'une enquête ethnosociologique étant de construire progressivement un corps d'hypothèses, c'est-à-dire un modèle de la façon dont les choses se passent, ce modèle ne peut être considéré comme stabilisé que si le chercheur a donné au réel toutes les chances de le déstabiliser.

6. Le statut des hypothèses

Un dernier aspect qui différencie radicalement l'enquête ethnosociologique de la démarche hypothético-déductive est celui du statut des hypothèses : ici il ne s'agit pas de les vérifier mais de les élaborer à partir des observations et d'une réflexion fondée sur les récurrences.

Dans l'enquête de terrain, le chercheur est soucieux avant tout d'ouvrir ses yeux, ses oreilles, son intelligence et sa sensibilité à ce qui pourra lui être dit ou montré. Il est venu là non pas pour vérifier des hypothèses posées *a priori*, mais pour en construire au moins quelques-unes ; pas seulement ni principalement sous la forme de «relations entre variables», mais sous la forme d'hypothèses sur des configurations de rapports, des mécanismes sociaux, des processus récurrents ; sur des jeux sociaux et leurs enjeux ; bref, sur tous types d'éléments permettant d'imaginer et de comprendre «comment ça marche».

Sa tâche en tant que sociologue consiste donc à discerner, sur le terrain même ou par l'analyse des matériaux recueillis, la présence de tels éléments, à en identifier les contours, à les nommer (à en chercher la dénomination adéquate), à retrouver les diverses formes sous lesquelles ils lui sont apparus pour s'assurer qu'ils ne sont pas un pur produit de son imagination, à en construire à titre d'hypothèse une représentation discursive au moyen du vocabulaire sociologique existant ou, si besoin est, amendé ou enrichi. C'est ainsi qu'il en vient peu à peu, par d'incessants allers et retours entre observations et théorisations partielles, à dégager une vision cohérente, formulée en termes sociologiques, de son objet d'étude.

Parce que les hypothèses construites de cette façon correspondent à des observations concrètes, elles portent déjà en elles une certaine garantie

contre les spéculations gratuites (Kaufmann, 1996). D'autres auront au cours de l'enquête été formulées puis abandonnées au vu de l'exploration ultérieure du terrain et de l'analyse des données ; celles qui restent sont celles qui ont résisté. Elles «se sont vérifiées» cas après cas, elles ont résisté à la recherche de cas négatifs ; mais, pour être certain qu'il s'agit bien d'hypothèses «explicatives», il faudrait en toute rigueur avoir recours à la méthode expérimentale, ce qui en sciences sociales est bien sûr hors de question.

On dira donc que le modèle ainsi construit a le statut d'une *interprétation plausible* plutôt que d'une explication au sens strict. D'autres chercheurs travaillant sur des terrains similaires (par exemple ceux des banlieues) auraient peut-être développé des interprétations sensiblement différentes, mais pas forcément contradictoires ; ils auraient été sensibles à d'autres aspects du processus social-historique et les auraient mis en valeur dans leur modèle. C'est par la confrontation d'interprétations alternatives fondées sur des observations, et non par l'impossible méthode expérimentale, que progresse le cheminement de la connaissance en sciences sociales.

Ajoutons seulement que la *comparaison* constitue, comme le démontre toute l'œuvre de Max Weber, un moyen puissant de consolider une interprétation et d'en augmenter la portée potentielle : il n'y a rien de tel qu'un changement de terrain pour mettre à l'épreuve une interprétation construite initialement à propos d'un terrain spécifique.

La question habituelle «avez-vous vérifié vos hypothèses ?» prend donc dans l'enquête ethnosociologique une signification spécifique. Il y aurait tautologie à répondre que l'on a «vérifié» une hypothèse parce qu'elle s'accorde effectivement aux cas concrets à partir desquels on l'a élaborée. En revanche, ce que l'on peut dire à l'appui d'une hypothèse ainsi construite, c'est qu'on en a examiné d'autres, et que celle que l'on a retenue s'est avérée jusqu'à nouvel ordre la meilleure.

Il faut aussi, bien entendu, que toutes les hypothèses retenues s'accordent entre elles. Pourtant la recherche systématique de la cohérence peut constituer un piège spéculatif, dans la mesure où elle interviendrait trop tôt dans le processus de recherche et empêcherait d'être sensible aux nombreux signaux qui émaneront nécessairement du travail de terrain. Ce sont en effet

ces signaux « contradictoires » qui constituent bien souvent les pistes les plus intéressantes, celles qui, à condition d'y prêter attention et de les suivre résolument, peuvent conduire à remettre en question les représentations spontanées du chercheur.

7. La généralisation des résultats

Terminons ce tour d'horizon épistémologique par la question de la *généralisation,* que les ethnologues et les historiens ont le bonheur de pouvoir ignorer mais qui pour les sociologues constitue une figure imposée.

Ce qui fait la valeur de généralité des données recueillies par questionnaires, c'est leur nombre et surtout le principe de *l'échantillon* (statistiquement) *représentatif* : lui seul permet de généraliser à des millions d'individus les configurations statistiques (distributions et corrélations des variables) observées sur quelques milliers, voire quelques centaines d'entre eux. Certes, cette vertu a son prix (la standardisation des questions par exemple), mais elle frappe les esprits et tend à se poser en réponse unique et exclusive à la question de la généralisation.

Comment espérer généraliser les résultats d'une enquête de terrain à une société tout entière ? Ce qui a été observé dans une cité HLM, un bureau de poste, un commissariat, un atelier, un club de tir, une maison de retraite, un service d'hôpital ou tel autre microcosme, peut-il être considéré comme caractérisant *tous* les microcosmes de même type existant sur le territoire ? L'observation fouillée de quelques dizaines de cas de divorce, des trajectoires de vie de quelques dizaines de jeunes délinquants, de diabétiques ou d'handicapés mentaux suffit-elle à construire un modèle généralisable à *toutes* les personnes qui se trouvent prises dans la même « situation » ?

La vraisemblance d'une réponse positive à cette question s'accroît quand le microcosme étudié (école maternelle, commissariat, bureau de poste, consultation de Protection maternelle et infantile) relève d'une institution nationale imposant partout les mêmes règles de fonctionnement. Mais elle demeure, quoiqu'à un moindre degré, pour d'autres types de microcosmes, tels que, par exemple, les cités HLM ou les « villages » artificiels construits par un même promoteur immobilier. La vraisemblance des généralisations à

propos d'un monde social repose toute entière sur la découverte de « mécanismes génériques », de configurations spécifiques de rapports sociaux définissant des situations, de logiques d'action se développant — par-delà les phénomènes de différentialité — en réponse à ces situations, de processus sociaux ainsi engendrés. C'est en découvrant le général au cœur des formes particulières que l'on peut avancer dans cette voie. Cela passe par la recherche de récurrences et par ce qu'on appelle la *saturation* progressive du modèle (Glaser et Strauss, 1967 ; Bertaux, 1980).

Dans l'enquête ethnosociologique sur une catégorie de situation, la voie vers la généralisation suit une logique voisine. Certes il n'y a pas ici de microcosme ; et ce n'est pas un seul entretien avec un « sans domicile », fût-il étendu aux dimensions d'un récit de vie complet, qui permet de saisir la situation de SDF dans sa généralité. Il s'agit plutôt de multiplier les études de cas individuels en faisant varier le plus possible les caractéristiques des cas observés. Cependant, pour peu qu'on concentre l'attention sur les processus sociaux se situant à l'arrière-plan des cas individuels, on parviendra rapidement à y discerner des récurrences, à partir desquelles on pourra commencer à élaborer des hypothèses sur le processus ou les *types* de processus à travers lesquels des personnes en arrivent à se trouver dans la situation étudiée, sur les caractéristiques structurelles de ces situations, sur les logiques d'action qui s'y développent en réponse à la situation. En dépit de la vérité de chaque cas, on en arrive à la confirmation des hypothèses et à une certaine saturation du modèle élaboré par le chercheur, modèle qui prend ainsi une valeur de généralité.

8. Le tropisme du sociologue vers le général

Dans l'enquête ethnosociologique, le chercheur s'avance vers le terrain sinon sans idées préconçues, du moins partiellement conscient de son ignorance. Pour autant, s'il a choisi cet objet d'étude, c'est qu'il se pose une *question* à son égard, sans doute pertinente du point de vue du sens commun. C'est à cette question, parfois informulée, parfois explicitée de façon quelque peu artificielle, qu'entend répondre l'enquête. Gageons que, si celle-ci est bien faite, elle aboutira à reformuler la question, qui toutefois ne

cessera d'inspirer le chercheur et d'informer sa construction du modèle tout au long de l'enquête.

Or il ne peut s'agir que d'une question *générale* : elle ne concerne pas tel ou tel microcosme, tel ou tel cas, mais un monde social ou une situation sociale. C'est autour d'elle que va se construire le modèle : ainsi « qu'est-ce qui différencie les jeunes qui trouvent rapidement un emploi stable de leurs camarades de la même cohorte ? » et non pas, par exemple, les jeunes de *telle* ville ou de *tel* quartier. Contrairement à l'ethnologue, le sociologue porte déjà en lui une interrogation sur un phénomène social s'étendant à toute la société étudiée, à l'ensemble de son territoire. Parce qu'elle est posée en termes généraux, elle tirera constamment sa réflexion vers un « niveau » de théorisation dépassant le cadre nécessairement local des observations. C'est une des raisons, et peut-être la principale, qui fait que le sociologue ne doit pas craindre de s'immerger pour un temps dans les particularités d'un terrain ou d'une série de cas particuliers : il porte en lui des ressorts intellectuels qui finiront par ramener sa réflexion, qu'il le veuille ou non, vers des conclusions de portée générale.

DU RÉCIT DE VIE

1. CONCEPTIONS DU RÉCIT DE VIE

1.1 L'impasse de la conception maximaliste

La simple mention du terme « récit de vie » évoque aussitôt une représentation circulant dans le sens commun, y compris dans le sens commun sociologique : celle d'un récit de vie « complet », c'est-à-dire traitant de la totalité de l'histoire d'un sujet. Il commencerait par la naissance, voire par l'histoire des parents, leur milieu, bref par les origines sociales. Il couvrirait toute l'histoire de la vie du sujet. Pour chaque période de cette histoire, le récit décrirait non seulement la vie intérieure du sujet et ses actions, mais aussi les contextes interpersonnels et sociaux.

Cette représentation « totale » est présente dans notre culture depuis la publication des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau : c'est celle de l'autobiographie. Appliquée de façon irréfléchie au récit de vie, elle en propose un idéal qui n'est accessible qu'au prix d'un long travail auprès d'*une seule* personne, d'où de nombreuses difficultés, car la connaissance sociologique est par définition la connaissance de phénomènes collectifs. Si, dans l'histoire de l'anthropologie ou de la sociologie américaines, la publication d'autobiographies rédigées à la demande de chercheurs a fait événement, c'est surtout parce que de tels matériaux mettaient à la portée du grand public des témoignages émanant de régions de l'espace social auparavant dépourvues de tout accès à la parole publique et porteurs d'une charge d'authenticité considérable. Leur force *expressive* (d'ailleurs magnifiée, mais de façon invisible, par le travail de réécriture du chercheur) est ce qui fait aujourd'hui encore leur valeur, mais leur apport intrinsèque à la connaissance anthropologique ou sociologique reste un objet de débat. Si l'on veut mettre le récit de vie au service de la *recherche*, il faut le concevoir différemment.

cessera d'inspirer le chercheur et d'informer sa construction du modèle tout au long de l'enquête.

Or il ne peut s'agir que d'une question *générale* : elle ne concerne pas tel ou tel microcosme, tel ou tel cas, mais un monde social ou une situation sociale. C'est autour d'elle que va se construire le modèle : ainsi « qu'est-ce qui différencie les jeunes qui trouvent rapidement un emploi stable de leurs camarades de la même cohorte ? » et non pas, par exemple, les jeunes de *telle* ville ou de *tel* quartier. Contrairement à l'ethnologue, le sociologue porte déjà en lui une interrogation sur un phénomène social s'étendant à toute la société étudiée, à l'ensemble de son territoire. Parce qu'elle est posée en termes généraux, elle tirera constamment sa réflexion vers un « niveau » de théorisation dépassant le cadre nécessairement local des observations. C'est une des raisons, et peut-être la principale, qui fait que le sociologue ne doit pas craindre de s'immerger pour un temps dans les particularités d'un terrain ou d'une série de cas particuliers : il porte en lui des ressorts intellectuels qui finiront par ramener sa réflexion, qu'il le veuille ou non, vers des conclusions de portée générale.

DU RÉCIT DE VIE

1. Conceptions du récit de vie

1.1 L'impasse de la conception maximaliste

La simple mention du terme « récit de vie » évoque aussitôt une représentation circulant dans le sens commun, y compris dans le sens commun sociologique : celle d'un récit de vie « complet », c'est-à-dire traitant de la totalité de l'histoire d'un sujet. Il commencerait par la naissance, voire par l'histoire des parents, leur milieu, bref par les origines sociales. Il couvrirait toute l'histoire de la vie du sujet. Pour chaque période de cette histoire, le récit décrirait non seulement la vie intérieure du sujet et ses actions, mais aussi les contextes interpersonnels et sociaux.

Cette représentation « totale » est présente dans notre culture depuis la publication des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau : c'est celle de l'autobiographie. Appliquée de façon irréfléchie au récit de vie, elle en propose un idéal qui n'est accessible qu'au prix d'un long travail auprès d'*une seule* personne, d'où de nombreuses difficultés, car la connaissance sociologique est par définition la connaissance de phénomènes collectifs. Si, dans l'histoire de l'anthropologie ou de la sociologie américaines, la publication d'autobiographies rédigées à la demande de chercheurs a fait événement, c'est surtout parce que de tels matériaux mettaient à la portée du grand public des témoignages émanant de régions de l'espace social auparavant dépourvues de tout accès à la parole publique et porteurs d'une charge d'authenticité considérable. Leur force *expressive* (d'ailleurs magnifiée, mais de façon invisible, par le travail de réécriture du chercheur) est ce qui fait aujourd'hui encore leur valeur, mais leur apport intrinsèque à la connaissance anthropologique ou sociologique reste un objet de débat. Si l'on veut mettre le récit de vie au service de la *recherche*, il faut le concevoir différemment.

1.2 Le récit de vie comme forme narrative

La conception que nous proposons consiste à considérer qu'il y a *du* récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue. Le verbe «raconter» (faire le récit de) est ici essentiel : il signifie que la production discursive du sujet a pris la forme *narrative*.

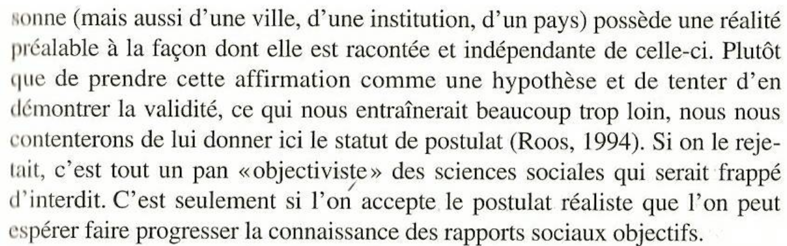
Cette forme n'exclut pas l'insertion d'autres formes de discours en son sein. Pour bien raconter une histoire, il faut camper des personnages, décrire leurs relations réciproques, expliquer leurs raisons d'agir ; décrire les contextes des actions et interactions ; porter des jugements (des évaluations) sur les actions et les acteurs eux-mêmes. Descriptions, explications, évaluations, sans être des formes narratives, font partie de toute narration et contribuent à en construire les significations. Mais si, par exemple, le discours se réduit à des descriptions ou si, tout en relatant une série diachronique d'événements, il se contente de les juxtaposer sans rien dire de leurs rapports entre eux (c'est la forme de la «chronique»), il ne prend pas la forme narrative.

À l'inverse, dès qu'il y a apparition de la forme narrative dans un entretien, le sujet l'utilisant pour exprimer les contenus d'une partie de son expérience vécue, nous dirons qu'il y a *du* récit de vie. Cette conception «minimaliste» libère les chercheurs de l'emprise finalement très inhibante de la conception «complète» évoquée plus haut. Elle s'avère essentielle pour situer le recours aux témoignages vécus dans la perspective ethnosociologique.

1.3 Histoires vécues et récits

Il faut tout d'abord distinguer clairement l'*histoire réelle* d'une vie du *récit* qui en est fait dans des circonstances données. Contre une certaine mode «textualiste» qui dénie à l'histoire d'une personne toute réalité objective et soutient que les seules réalités connaissables sont les réalités discursives constituées par les discours eux-mêmes (considérés comme des *textes*), nous partirons de l'affirmation dite «réaliste», selon laquelle l'histoire d'une personne (mais aussi d'une ville, d'une institution, d'un pays) possède une réalité préalable à la façon dont elle est racontée et indépendante de celle-ci. Plutôt que de prendre cette affirmation comme une hypothèse et de tenter d'en démontrer la validité, ce qui nous entraînerait beaucoup trop loin, nous nous contenterons de lui donner ici le statut de postulat (Roos, 1994). Si on le rejetait, c'est tout un pan «objectiviste» des sciences sociales qui serait frappé d'interdit. C'est seulement si l'on accepte le postulat réaliste que l'on peut espérer faire progresser la connaissance des rapports sociaux objectifs.





En multipliant les récits de vie de personnes se trouvant ou s'étant trouvées dans des situations sociales similaires, ou participant au même monde social, et en centrant leurs témoignages sur ces segments-là, on cherche à bénéficier des connaissances qu'elles ont acquises de par leur expérience directe sur ces mondes ou situations, sans pour autant s'empêtrer dans leur nécessaire singularité, ni dans le caractère inévitablement subjectif du récit qui en sera fait. En mettant en rapport plusieurs témoignages sur l'expérience vécue d'une même situation sociale par exemple, on pourra dépasser leurs singularités pour atteindre, par construction progressive, une représentation sociologique des composantes *sociales* (collectives) de la situation.

1.4 Les lignes de vie

Parce qu'un récit de vie raconte l'histoire d'une vie, il est structuré autour d'une succession temporelle d'*événements* et de *situations* qui en résultent ; cette suite en constitue en quelque sorte la colonne vertébrale. Il faut entendre ici le terme d'événement en un sens très large, qui inclut non seulement ce qui est arrivé ou advenu au sujet, mais aussi ses propres actes, qui pour ses proches prennent effectivement le statut d'événements.



La «colonne vertébrale» ainsi définie constitue la ligne d'une vie. Cette ligne n'est pas assimilable à une droite ou à une courbe harmonieuse, comme semble l'indiquer le terme souvent utilisé de «trajectoire». La plupart des existences sont au contraire ballottées au gré de forces collectives qui réorientent leurs parcours de façon imprévue et généralement incontrôlable. Une guerre, une révolution, un coup d'État, une crise économique

grave, une épidémie détournent simultanément le cours de millions d'existences individuelles. La fermeture de mines, d'usines ou de bureaux (ou au contraire leur ouverture), le développement ou le déclin d'une ville ou d'une région, d'une activité économique suite à la concurrence ou au progrès technologique, et bien d'autres phénomènes régionaux ou locaux peuvent affecter des milliers de trajectoires individuelles. Enfin une multitude d'événements microsociaux contingents — une rencontre imprévue, une occasion inespérée, un accident, une maladie chronique, le décès subit d'un proche — viennent aussi modifier le cours de l'existence.

La plupart des lignes de vie sont donc « brisées » (Bertaux, 1976) au sens géométrique du terme : elles sont certes continues, mais leur « dérivée » ne l'est pas. Il est vrai que dans la culture occidentale, qui a littéralement fait émerger et construit la catégorie d'individu — philosophiquement d'abord, puis juridiquement et politiquement, enfin économiquement et culturellement —, chacun tend à se représenter le cours de son existence comme présentant une forte cohérence, en particulier les hommes et les membres des classes dominantes. C'est ce phénomène de reconstruction *a posteriori* d'une cohérence, de « lissage » de la trajectoire biographique que j'ai nommé « idéologie biographique » et que Bourdieu appelle « illusion biographique » (Bertaux, 1976 ; Bourdieu, 1986). Contrairement à ce que Bourdieu affirme dans son article, les sociologues ayant recours aux récits de vie sont parfaitement conscients du phénomène.



1.5 L'expérience passée au filtre

Dans l'autobiographie, forme écrite et autoréflexive, le sujet qui projette en solitaire un regard rétrospectif sur sa vie passée la considère *en totalité*, et *comme* une totalité. En revanche, dans le récit de vie ethnosociologique, forme orale et plus spontanée, et surtout forme *dialogique*, le sujet est d'emblée invité par le chercheur à considérer ses expériences passées à travers un *filtre*.

Le sujet a en effet été informé des intérêts de connaissance du chercheur soit par celui-ci, soit par un intermédiaire au moment de la première prise de contact : « Je fais une recherche sur... » (un monde social ou une catégo-

rie de situation donnée, dont le sujet fait partie ou a fait partie dans le passé). Cette entrée en matière équivaut à proposer, si l'on ose dire, un contrat d'entretien. Si le sujet accepte la proposition, elle se transforme en pacte qui sera réitéré lors de la phrase qui lancera l'entretien : « Donc ce que je voudrais que vous me racontiez, c'est comment vous êtes devenu... » ou « Qu'est-ce qui vous a amené à... ».

Ce pacte fait filtre, oriente et *précentre* l'entretien. Par exemple un sujet interrogé en tant que membre d'une catégorie professionnelle donnée s'attend à ce qu'on ne l'interroge pas sur sa vie privée. Quelqu'un que l'on a contacté parce qu'il avait exercé tel métier, mais qui entre-temps en a changé, s'attend à ce qu'on laisse de côté les segments ultérieurs de sa vie. Il pourra en parler s'il en a envie, mais c'est lui, et lui seul, qui peut en décider.

Il arrive que le sujet et le chercheur n'aient pas exactement la même perception du pacte qu'ils ont scellé ; c'est alors au chercheur de s'expliquer. Dans une enquête sur les rapports des pères divorcés à leurs enfants, nous tenions à faire parler les pères non seulement sur leur expérience de l'après-divorce, mais sur leur famille d'origine. On sait en effet à quel point chacun de nous est marqué par les expériences de l'enfance, par exemple par le type spécifique de rapports qu'il/elle a eu avec son père et sa mère : ces rapports « informent » ses conduites familiales d'adulte (prise de rôle conjugal et parental, relations aux enfants). Quelques-uns des hommes interviewés se sont étonnés que nous nous intéressions à leur enfance, mais quelques brèves explications ont suffi à les convaincre. La psychanalyse et la psychologie ont désormais suffisamment pénétré le sens commun pour que chacun ait entendu parler de l'influence des expériences faites dans l'enfance sur les conduites à l'âge adulte. De même, les débats publics sur l'inégalité des chances ont rendu familière l'idée du poids de l'origine sociale sur la trajectoire ultérieure ; les sujets interrogés sur leur parcours professionnel ne s'étonneront pas outre mesure qu'on les invite à parler des professions et du milieu social de leurs parents. Comme on le voit sur ces deux exemples, le filtre tacite peut donc remonter jusqu'à l'enfance pour peu que le sujet comprenne, sous l'influence du sens commun, en quoi son évocation peut intéresser le chercheur.

En raison de la présence sous-jacente du filtre, ce que génère un récit de vie est donc déjà beaucoup moins foisonnant, beaucoup plus centré sur l'évocation de mécanismes sociaux que l'autobiographie rédigée en solitaire[1].

1.6 Une conception réaliste des récits de vie

Entre les expériences vécues par un sujet et leur mise en récit s'interposent nécessairement un grand nombre de médiations. Concentrer l'attention sur ces médiations (perception, mémoire, réflexivité du sujet, ses capacités narratives, les paramètres de la situation d'entretien, etc.) peut conduire — c'est la position textualiste — à la conclusion que tout discours autobiographique, et par extension tout récit de vie, ne serait rien d'autre qu'une reconstruction subjective n'ayant à la limite plus aucun rapport avec l'histoire réellement vécue. Elle n'aurait d'intérêt qu'en tant que forme discursive.

Cette conclusion extrême s'avère manifestement en porte-à-faux par rapport à tout ce qui a déjà été accompli par le recours aux récits de vie dans des disciplines telles que l'histoire (recours aux sources orales ou « histoire orale »), l'ethnologie ou la sociologie elle-même. Sans doute convient-elle à des disciplines qui ne s'intéressent qu'au discours : sociolinguistique, études littéraires, sociologie des idéologies, voire psychologie clinique. Mais l'accepter serait proprement suicidaire pour les disciplines qui s'intéressent aux phénomènes socio-historiques et cherchent à y accéder à travers les témoignages personnels[2].

On doit cependant reconnaître à la critique textualiste d'avoir mis en lumière quelques-unes des médiations subjectives et culturelles à travers lesquelles l'expérience vécue parvient à s'exprimer sous forme narrative. Par exemple, entre une situation sociale ou un événement et la façon dont ils sont « vécus » sur le moment par le sujet s'interposent ses schèmes de perception et d'évaluation. Entre la mémorisation des situations, événements et actions et leur évocation ultérieure s'interpose la médiation des significations que le sujet leur attribue rétrospectivement à travers la totalisation plus ou moins réflexive qu'il a fait de ses expériences (totalisation qui ne peut éviter de tenir compte des perceptions et évaluations de ces mêmes événements ou actes par ses proches). Entre ce qu'il a vécu et totalisé et ce qu'il consent à en dire aujourd'hui s'interposent encore d'autres médiations.

1. Nous avons été conduits à laisser entièrement en-dehors du champ de cet ouvrage le recueil et l'analyse d'autobiographies écrites par des chercheurs en sciences sociales. Le recueil s'effectue par la création de concours publics annoncés par voie de presse et s'adressant généralement à une catégorie de population particulière ; plusieurs centaines d'autobiographies sont ainsi collectées d'un coup. Les travaux de sociologues et anthropologues tels que J.-P. Roos en Finlande, Marianne Gullestadt et Reidar Almas en Norvège montrent le grand intérêt de ce type de données, notamment pour la compréhension de phénomènes sémantiques collectifs, ou de la façon dont les membres de telle ou telle catégorie sociale ont vécu le changement social-historique (Roos, 1987).

2. Nous reviendrons sur cette question au chapitre 5.

Tout cela est exact et pourtant, c'est bien leur *propre* parcours que s'efforcent de raconter les sujets, et non celui de quelqu'un d'autre. L'intervention des médiations signalées ne touche guère la *structure diachronique des situations et événements* qui ont jalonné ce parcours. Pour employer une métaphore, son « dessin » est restitué ; en revanche la remémoration peut en modifier rétrospectivement les couleurs.

Si l'on ne travaillait que sur un seul récit de vie, comme le font par exemple les spécialistes des autobiographies littéraires, on pourrait s'interroger sans fin sur leur degré de véracité et de reconstruction. Mais dans la perspective ethnosociologique, on dispose de toute une série de témoignages sur le même objet social. La mise en rapport de ces témoignages les uns avec les autres permet d'écarter ce qui relève de colorations rétrospectives et d'isoler un noyau commun aux expériences, celui qui correspond à leur dimension *sociale*, que l'on cherche précisément à saisir. Ce noyau est à chercher du côté des faits et des pratiques plutôt que du côté des représentations.

Il nous paraît utile d'expliciter ce dernier point en examinant quelques grands domaines de l'expérience sociale. On verra mieux ainsi ce que la mise en œuvre d'une approche ethnosociologique procédant par récits de vie pourrait apporter à la connaissance.

2. DOMAINES DE L'EXISTENCE

Revenons à l'image de la ligne d'une vie, faite d'une succession de périodes, d'événements et de situations. Il serait irréaliste de se représenter

le sujet comme un individu isolé cherchant sa voie dans des environnements passifs, tirant parti de chaque situation pour maximiser ses intérêts individuels, n'ayant que des rapports instrumentaux avec autrui. Rares sont en effet les personnes qui vivent seules à l'âge adulte, et plus rares encore — si tant est qu'elles existent — celles qui ont vécu seules leur enfance. Les êtres humains vivent en groupes, et d'abord en familles.

2.1 Les relations familiales et interpersonnelles

Les familles, mais aussi les groupes de camarades, et à un moindre degré les réseaux de relations, constituent des micro-milieux de relations intersubjectives où dominent non pas les rapports instrumentaux mais les rapports affectifs, moraux, et «sémantiques», c'est-à-dire générateurs de sens. La vie en groupe implique nécessairement des engagements émotionnels et moraux plus ou moins réciproques vis-à-vis des autres membres du groupe, des sentiments, des devoirs et des droits, des responsabilités spécifiques, des attentes de solidarité (de Singly, 1996). Une pression s'exerce sur chaque membre d'un petit groupe humain pour qu'il/elle conforme ses conduites aux attentes partagées par les autres membres. On ne saurait donc comprendre ni les actions d'un sujet ni la «production» même des sujets si l'on ignore tout des groupes dont il/elle a fait partie à tel ou tel moment de son existence. Le projet de vie lui-même, saisi à un certain moment de l'existence, ne s'est pas élaboré *in abstracto* au sein d'une conscience isolée, mais a été parlé, dialogué, construit, influencé, négocié au cours de la vie en groupe.

Pour peu que le sujet consente à évoquer les familles et autres types de petits groupes dont il a fait partie, qu'il soit amené à en décrire avec quelque précision la «sociométrie», le climat et l'économie morale, s'ouvre ainsi l'accès à toute une série de matériaux extrêmement riches pour la compréhension de l'action en situation. Notons à ce propos que les rapports intersubjectifs ne s'enregistrent nulle part ; ils ne laissent derrière eux aucune trace écrite, sinon parfois dans la correspondance ; ce n'est guère que par des enquêtes rétrospectives du type récit de vie qu'on peut y accéder.

L'importance de l'enjeu scientifique est à la mesure de l'extraordinaire variété des formes de rapports intrafamiliaux qui coexistent au sein d'une

même société. L'institution «famille» telle qu'elle est réglementée par le Code civil ne constitue qu'un cadre juridique. Les familles concrètes qui se construisent soit à l'intérieur de ce cadre, soit d'ailleurs de plus en plus souvent en s'en affranchissant, sont extraordinairement diverses selon les milieux sociaux, les métiers des conjoints, leurs sources et niveaux de revenus, leurs *habitus* et orientations culturelles, la nature de leurs pactes moraux, et bien d'autres facteurs.

Si chaque groupe familial peut être conçu comme une micro-entreprise de production «anthroponomique», c'est-à-dire centrée sur l'activité de production et de reproduction des énergies de ses membres (Bertaux, 1977), il existe entre les familles des différences considérables de ressources matérielles et culturelles, de contraintes extérieures, de contextes résidentiels, d'aspirations et de projets. Ces différences se répercutent sur les enfants qui grandissent en leur sein : leurs personnalités se structurent différemment, en des *habitus* contrastés qui constituent autant de matrices potentielles pour leurs conduites d'adultes ; leurs champs des possibles, leurs chances de vie dépendent dans une large mesure de la situation sociale de leur famille d'origine (mais aussi de ses orientations culturelles).

La seule prise en considération de la sphère familiale suffit d'ailleurs à comprendre de larges pans de l'existence des femmes dans maintes sociétés «traditionnelles» où elles sont assignées exclusivement à la sphère dite domestique et à ses travaux anthroponomiques en tant que mère mais aussi belle-fille, grand-mère, fille aînée ou servante. La production anthroponomique ne consiste pas seulement à mettre au monde et à élever des enfants — une tâche incessante, difficile, et aux résultats hasardeux — et à reproduire quotidiennement les énergies physiques, mentales et morales de tous les membres du foyer. Elle inclut aussi les soins (l'entretien de la santé physique), les apprentissages culturels — la langue «maternelle», les codes de bonne conduite, le développement des facultés mentales — et bien d'autres tâches culturelles et religieuses qui, dans les sociétés modernisées, sont accomplies par des institutions spécialisées (Bertaux, 1993). Il suffit donc de considérer les familles comme des lieux de *production* anthroponomique pour en apercevoir la grande complexité. Or celle-ci ne s'analyse bien que dans une perspective simultanément synchronique *et diachronique*, car cette

production, ses enjeux, ses règles implicites, ses objectifs ne se découvrent que *dans la durée*.

Autrement dit, les récits de vie — et les historiques de familles procédant par récits croisés au sein d'une même famille — peuvent contribuer à la connaissance sociographique de formes et types de familles replacés dans leurs contextes sociaux et leur époque, ainsi par exemple qu'à des aspects cruciaux des phénomènes de mobilité sociale (modes de transmission des « capitaux » familiaux) ou plus généralement du changement sociétal : ainsi de l'évolution historique des rapports sociaux de sexe.

2.2 L'expérience de l'école et de la formation des adultes

Dans les sociétés développées, la scolarisation fait désormais partie de toute expérience de vie. Elle vise d'abord à socialiser et à développer les capacités des individus : en cela, comme l'a bien vu Durkheim, elle produit à la fois du même et du différent. Quelles que soient les origines des enfants, elle cherche à leur inculquer une même langue nationale, les mêmes codes de bonne conduite, les mêmes symboles, les mêmes valeurs, afin que tous les individus ainsi « formés » (au sens fort de « donner forme ») puissent ensuite communiquer entre eux, se comprendre, anticiper correctement leurs comportements réciproques, posséder des référents communs. C'est la tâche principale dévolue à l'enseignement primaire.

Mais l'école produit aussi du différent, c'est-à-dire des capacités spécifiques. Telle est la tâche dévolue aux enseignements spécialisés (fin du secondaire, enseignement supérieur, formation des adultes). Elle s'accompagne d'un processus de concurrence et de sélection, inévitable mais douloureux étant donné les grandes différences de rétribution entre les différents métiers dans une société de classes (Dubar, 1991 ; Dubet et Martucelli, 1996). La sélection scolaire constitue un enjeu brûlant, chaque famille mobilisant ses ressources économiques, culturelles, voire relationnelles pour tenter de faire franchir à ses enfants les étapes successives du processus de sélection.

L'étude des trajectoires de formation par le moyen de récits de vie permettrait de mieux comprendre ce qui se passe au sein de cet immense processus, en apportant des données sur des phénomènes inaccessibles par d'autres techniques (pour la formation post-scolaire, voir par exemple Pineau et Jobert, 1989).

2.3 L'insertion professionnelle

La formation débouche en principe sur l'emploi, mais ce passage n'a rien d'automatique. Les enquêtes statistiques de l'INSEE montrent que nombreuses sont les personnes qui exercent une profession ne correspondant pas à leur formation scolaire. Comment analyser sociologiquement la recherche d'emploi sans recourir aux descriptions que peuvent en faire ceux et celles qui l'ont vécue ? Les enquêtes statistiques échouent, ainsi que l'a montré Chantal Nicole-Drancourt (1994), à rendre compte des différences de trajectoire d'emploi à formation égale.

Pour saisir les ressorts de ces différences, Nicole-Drancourt a recueilli à Chalons-sur-Saône les récits de vie d'une cinquantaine de jeunes de trente ans sortis du système scolaire douze ans plus tôt, donc à dix-huit ans. C'est seulement ainsi qu'elle a pu mettre en évidence un facteur important, qui n'est lié ni aux « capitaux » des familles d'origine ni aux caractéristiques des marchés locaux du travail, mais à la personnalité des jeunes, garçons ou filles : leur « rapport au travail » (Nicole-Drancourt, 1991). Cette enquête ouvre la voie à d'autres qui « suivraient » *sur le terrain* les parcours d'insertion professionnelle de cohortes spécifiques de jeunes, et qui permettraient ainsi de comprendre, par-delà la façade institutionnelle des stages et autres contrats d'insertion, ce qui se passe réellement entre la sortie du système scolaire et la prise d'un emploi stable (la question restant ouverte de savoir qui a « pris » l'autre, l'employé ou l'employeur).

2.4 L'emploi

La sphère de l'emploi est constituée d'un grand nombre de mondes sociaux : branches, secteurs professionnels, métiers. Chaque entreprise privée ou publique constitue un univers spécifique ayant ses propres traditions, ses règles explicites et ses normes tacites, offrant ses propres perspectives

de formation sur le tas, de carrières potentielles, et aussi ses risques (sur la santé par exemple), présentant ses propres hiérarchies : rapports d'autorité, modes d'organisation, droits reconnus aux salariés, possibilités de syndicalisation et de construction collective d'un rapport de forces face aux pouvoirs de l'employeur.

La sociologie du travail et la sociologie des organisations ont pour objet d'étudier, d'analyser, de comprendre les rapports sociaux de production et de pouvoir qui structurent les entreprises. Ces deux disciplines spécialisées ont jusqu'ici prêté plus d'attention aux aspects synchroniques qu'aux aspects diachroniques de leurs objets d'étude. Mais il n'est pas difficile d'imaginer tout ce qu'une prise en compte des trajectoires professionnelles au sein d'une même entreprise ou d'une même branche apporterait à leur compréhension.

Elle permettrait par exemple de saisir le phénomène que nous évoquions plus haut par le terme de «différentialité». Il touche les individus, mais aussi des groupes entiers. Il n'est pas sans intérêt par exemple de savoir que par opposition aux grandes entreprises allemandes, dirigées par des managers formés, sinon toujours au sein de l'entreprise elle-même, du moins au sein du monde industriel et commercial, la plupart des grandes entreprises françaises publiques ou privées sont dirigées par des énarques. Ce fait désigne un véritable problème qu'il reste à étudier à travers les modes de recrutement, les alliances et le rôle du capital social, les luttes sourdes mais déterminées entre grands corps d'État, et le rôle des affiliations politiques dans ces luttes. Or ce qui vaut pour les dirigeants, à savoir la différentialité de leurs conduites de dirigeants en fonction de leurs parcours antérieurs et de l'organisation collective de tels parcours, vaut pour chaque niveau hiérarchique des organisations.

Dans la mesure où les conduites sont saisies dans la durée, on peut en déduire également les types de conduites à moyen terme qui sont valorisés ou dévalorisés soit par les collègues du travail, soit par la direction (ce ne sont pas forcément les mêmes) ; ce qui débouche non seulement sur une meilleure compréhension des logiques de promotion, de marginalisation ou de renvoi, mais aussi sur l'économie morale collective spécifique à une organisation. Les employé(e)s ne se réduisent pas à des rouages, ils/elles sont aussi des personnes qui poursuivent leurs propres objectifs, tout en développant simultanément des attentes implicites à l'égard de l'organisation ; attentes que la direction ne perçoit que confusément puisqu'elle tend à considérer ses employés comme autant d'instruments. Ce phénomène peut mener à des conflits aussi violents qu'imprévus.

On peut aller plus loin et étudier l'ensemble d'une branche à partir des récits de vie de ses agents, comme nous l'avons fait pour la boulangerie artisanale (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980 ; Bertaux-Wiame, 1982a, 1982b) ou Danielle Gerritsen pour la batellerie et le taxi (Gerritsen, 1987). Si chaque boulangerie constitue un microcosme de travail et de vie, l'ensemble des boulangeries du pays — régies par les mêmes règlements étatiques, les mêmes contraintes matérielles et les mêmes normes tacites de la profession — constitue un *monde social* se nourrissant des énergies de plus d'une centaine de milliers de personnes, et contribuant à son tour à en nourrir plus de cinquante millions. C'est seulement grâce aux récits de vie conçus comme récits de pratiques que nous avons pu commencer à déchiffrer non seulement les logiques des parcours de leurs agents, mais aussi les dynamiques internes de cette branche artisanale dans la longue durée, seules capables d'expliquer son extraordinaire aptitude à résister aux assauts répétés de la boulangerie industrielle qui, dans tant d'autres pays, ont mis fin à la boulangerie artisanale.

2.5 L'articulation des domaines d'existence

L'évocation brève de quatre grands domaines d'existence ne doit pas faire oublier leur *articulation concrète* dans les expériences de vie. Nombreux sont depuis une quinzaine d'années les sociologues qui ont remis en question les cloisonnements entre sociologie du travail, sociologie de la famille, sociologie de l'habitat ; c'est même une spécificité de la sociologie française comme le montrent par exemple les travaux de l'Atelier production-reproduction de l'IRESCO, d'Agnès Pitrou, de Marie-Agnès Barrère-Maurisson, de François de Singly, d'Isabelle Bertaux-Wiame et de ses collègues, de Françoise Bloch et Monique Buisson. Tous ces travaux montrent que choix d'orientation scolaire, stratégies d'insertion professionnelle, choix résidentiels sont moins des choix individuels que familiaux. Les familles sont les lieux où s'effectuent en permanence des négociations, des arbitrages, des microsynthèses et des transactions entre des logiques dis-

tinctes. Pour saisir ce type de phénomènes, il faut concentrer l'attention sur les lieux où ils s'originent en les considérant non seulement dans la synchronie, mais aussi dans une perspective diachronique qui incorpore leur composante temporelle. Les familles *contiennent* le temps plus et mieux que les existences individuelles ; mieux, elles génèrent à travers la production de nouvelles vies de nouvelles *temporalités*, ce qui, à travers le phénomène des transmissions intergénérationnelles, introduit la temporalité cyclique des générations.

Comment saisir cette double dimension de l'*articulation* des domaines de l'existence et de la *durée* dans laquelle elle s'effectue, sinon précisément par le recours aux récits de vie individuels, ou mieux, *croisés* (mari et femme, cf. Delcroix, 1995), et aux historiques de familles qui en constituent le prolongement naturel (Bertaux, 1992) ? Quelle autre approche pourrait saisir à la source ces dynamiques temporelles d'articulation ?

2.6 Domaines spécifiques

La liste des domaines susceptibles d'étude par recours aux récits de vie inclut également nombre de domaines *spécifiques* pour lesquels ils ont été effectivement utilisés. Ainsi par exemple des trajectoires résidentielles (Bertaux-Wiame), de l'émigration et de la situation d'immigré (de Thomas et Znaniecki à Catani et Abdel-Malek Sayad), de la délinquance juvénile (de Clifford Shaw à Christian et Nicole Léomant), de la délinquance professionnelle (Sutherland), de l'usage des stupéfiants (de Lindesmith et Howard Becker à nombre d'études contemporaines), des mères célibataires (Nadine Lefaucheur, Vincent de Gaulejac et Nicole Auber), des relations des pères divorcés à leurs enfants (Bertaux et Delcroix), des chômeurs de longue durée (Grell et Wéry), des cadres au chômage (Schnapper), de l'expérience de la pauvreté (Laé et Murard), des sourds (Mottez), des handicapés mentaux (Diederich), des malades chroniques (Baszanger), de l'expérience des camps de concentration (Pollak). Cette liste n'est pas exhaustive (pour les références, cf. Heinritz et Rammstedt, 1991) ; elle n'a ici fonction que de rappel. Les thèmes qui attendent de faire l'objet de recherches biographiques seraient encore plus nombreux.

3. Conclusion

« Toute expérience de vie comporte une dimension sociale. » Cette phrase empruntée à Alfred Schütz résume à elle seule l'esprit dans lequel les récits de vie, en tant que témoignages sur l'expérience vécue, peuvent être mis au service de la recherche sociologique. Dans la perspective ethnosociologique, les expériences vécues constituent autant de gisements de savoirs qui ne demandent qu'à être exploités au profit de la connaissance sociographique et sociologique (Bertaux, 1980). Mais pour cela, il faut se détacher de l'influence puissante du modèle autobiographique. Il ne s'agit pas en effet ici de chercher à comprendre un individu donné, mais un fragment de réalité sociale-historique, un objet social.

La primauté donnée à la dimension sociale m'a conduit à développer du récit de vie une conception spécifique, le récit de vie comme récit de pratiques en situation. La démarche ethnosociologique vise à la compréhension d'un objet social « en profondeur » ; si elle a recours aux récits de vie, ce n'est pas pour comprendre telle ou telle personne en profondeur, mais pour extraire des expériences de ceux qui ont vécu une partie de leur vie au sein de cet objet social des informations et des descriptions qui, une fois analysées et assemblées, aident à en comprendre le fonctionnement et les dynamiques internes.

S'il nous a fallu insister longuement sur ce point, c'est en raison de la confusion très répandue entre récit de vie et autobiogaphie. Confusion compréhensible : dès les premiers travaux de l'école de Chicago, c'est la publication *in extenso* d'autobiographies rédigées à la demande de chercheurs qui a attiré l'attention du public. Mais comme dans l'histoire de l'arbre qui cache la forêt, ces autobiographies célèbres de personnes anonymes ont masqué le travail de terrain des chercheurs auprès de dizaines, voire de centaines d'autres « cas ». La publication à l'issue d'une recherche ethnosociologique d'une seule « histoire de vie », particulièrement typique parce qu'elle exemplifie les mécanismes et processus sociaux propres à l'objet social étudié, ne répond pas à la « fonction recherche » des récits de vie mais à une *autre* fonction, la *fonction expressive* ou « fonction communication ». Distinguer ces fonctions est nécessaire ; c'est l'objet du chapitre suivant.

f° expressive

3

TROIS FONCTIONS DES RÉCITS DE VIE

Le récit de vie recueilli à des fins de recherche est tout autre chose que la forme orale d'une autobiographie potentielle. Il est certes, comme l'autobiographie, témoignage sur l'expérience vécue, mais c'est un témoignage orienté par l'*intention de connaissance* du chercheur qui le recueille. Cette intention, explicitée dès le premier contact, comprise, acceptée en l'occurrence, est intériorisée par le sujet sous la forme d'un filtre implicite à travers lequel il sélectionne, dans l'univers sémantique de la totalisation intérieure de ses expériences, ce qui serait susceptible de répondre aux attentes du chercheur.

Sans doute sera-t-on surpris de l'accent ainsi mis sur le rôle du chercheur. N'a-t-on pas dit et répété, l'auteur de ces lignes y compris, que le récit de vie ne prenait son essor que dans la mesure où le sujet parvenait à s'emparer de la conduite de l'entretien ? Cela reste vrai. Mais cette prise de contrôle s'effectue au sein d'un pacte préalablement établi, définissant d'emblée une orientation générale de l'entretien.

C'est le chercheur qui a défini cette orientation en mentionnant son objet d'étude. C'est également lui, et lui seul, qui sait ce qu'il entend faire du récit qu'il va recueillir. S'il en est encore au début de sa recherche, dans sa phase *exploratoire*, les premiers récits de vie lui serviront à « baliser » le terrain. S'il commence à bien connaître son terrain, qu'il y a déjà repéré (ou cru repérer) quelques phénomènes et processus intéressants, c'est vers eux qu'il cherchera à orienter le témoignage du sujet : les récits de vie sont recueillis dans une intention *analytique*. Si enfin il pense en être arrivé au point où son modèle est bien saturé, mais qu'il a décidé de recueillir le récit de vie d'un sujet dont l'expérience lui semble *a priori* contenir, incarner et exemplifier une large part des rapports et processus sociaux étudiés (l'intention étant d'en publier de larges extraits), il s'agit encore d'autre chose : de faire remplir à *ce* récit de vie une *fonction expressive*.

Dans la pratique il arrive que les trois fonctions se recouvrent partiellement. Pourtant leur distinction préalable apporte une clarification considérable. Nous l'avons développée dans un article souvent cité (Bertaux, 1986) dont on ne peut retenir ici que l'essentiel.

1. La fonction exploratoire

Lorsqu'un étudiant ou un chercheur débarque en terrain inconnu, son premier réflexe sera sans doute de chercher un ou plusieurs « informateurs centraux » susceptibles de lui fournir une description d'ensemble de l'objet social étudié. Ces entretiens n'ont pas vocation à être orientés vers la forme récit de vie ; il s'agit plutôt d'entretiens « tour d'horizon ». Mais justement, on prendra garde de ne pas oublier que l'horizon de perception dépend entièrement de la position d'où l'on projette le regard... De tels informateurs donnent des descriptions « vues du centre », et souvent « vues d'en haut », c'est-à-dire d'une position de pouvoir. Ils ont des intérêts à protéger, et des représentations de l'objet social à défendre. On risque à la limite de ne recueillir que des discours convenus, du moins tant que le magnétophone est en marche.

C'est pourquoi il faudra dès que possible rencontrer de simples participants et les interroger sur leur expérience concrète de l'objet social étudié, ce à quoi l'entretien de type « récit de pratiques en situation » se prête bien.

Ces premiers témoignages porteront sur la description de réalités qui ne sont pas encore familières au chercheur. Au mieux il ne les comprendra qu'à moitié. Il lui faudra interrompre souvent le fil du témoignage pour se faire expliquer tel mot du parler local (jargon de métier par exemple), ou tel phénomène mentionné d'abord à travers une simple allusion. Il ne doit pas se sentir coupable de transgresser ainsi l'une des règles d'or de l'entretien narratif : encourager le sujet à parler, par de simples approbations et relances, l'interrompre le moins souvent possible. À ce stade exploratoire, le chercheur a tout à apprendre et aussi — c'est le plus difficile — à désapprendre : il lui faut remettre en question les présupposés qu'il porte en lui. Il est en quelque sorte au début d'un processus de formation continue qui durera jusqu'à la fin de l'enquête de terrain. Dans cette phase exploratoire, les premiers entretiens ont pour fonction principale de l'initier aux particularités du terrain.

2. La fonction analytique

Dans l'enquête ethnosociologique, l'analyse commence dès les premiers entretiens. Les réécouter, les retranscrire, les lire et les relire, les analyser, relire les notes du journal de terrain constitue la bonne méthode pour faire avancer rapidement la « formation » du chercheur. Il faut entendre au moins deux sens à ce mot. Il s'agit tout d'abord de la formation au recueil d'entretiens lui-même : en se réécoutant, le chercheur prendra conscience de ses erreurs. Mais il s'agit aussi de « formation » comme développement progressif, dans l'esprit du chercheur, d'une représentation de « ce qui se passe réellement » au sein de l'objet social étudié.

Dans cette phase analytique, qui se situe d'ailleurs en continuité avec la phase exploratoire, la fonction des récits de vie change progressivement. Nourri de l'écoute et de l'analyse des premiers entretiens et des informations recueillies à d'autres sources, le chercheur dispose déjà d'une représentation mentale — certes encore très imparfaite — des mécanismes de fonctionnement (*inner workings*) de son objet d'étude. Il travaille à la perfectionner en multipliant les récits de vie, en suivant par la réflexion les pistes que lui ouvrent les témoignages, en développant les indices qui lui sont fournis au détour d'une phrase. Son écoute est meilleure ; il peut, tout en laissant le sujet raconter son expérience personnelle, fixer son attention au-delà, sur ce que cette expérience révèle des rapports sociaux au sein desquels elle s'est inscrite.

Mais c'est surtout par l'analyse des transcriptions que les récits de vie dévoileront progressivement leurs richesses. Leur fonction est alors de livrer une multitude d'indices permettant d'échafauder hypothèse après hypothèse, de tester ces dernières par la comparaison et de ne garder que les plus pertinentes pour la construction du modèle. Telle est la fonction analytique des récits.

La phase analytique se termine lorsque les entretiens n'apportent plus guère de valeur ajoutée à la connaissance sociologique de l'objet social. Pour atteindre ce point dit de « saturation » du modèle, il faut du temps et/ou un travail d'équipe. Selon mon expérience, ce qui prend le plus de temps n'est pas l'apparition de récurrences empiriques : celles-ci, pour peu

qu'on ait choisi un objet aux dimensions restreintes, viendront très rapidement, dès les premiers récits de vie. Ce qui est le plus long, c'est d'en saisir les véritables significations et d'en rendre compte en termes justes, ce qui veut dire, en principe, en termes sociologiques.

C'est pour cela qu'il faut commencer l'analyse dès le début de l'enquête de terrain. C'est aussi pour cela que le chercheur doit prêter une attention maximale à tout ce qui le surprend, le dérange, voire le choque, car ces réactions spontanées constituent autant de signes que le réel ne correspond pas à ce qu'il en imaginait. Tant que le réel ne s'exprime que sous forme d'archives ou de statistiques, il peine à traverser la croûte des préjugés du chercheur. Dans l'entretien, l'expérience du réel prend figure humaine, vie et voix ; sa force de persuasion augmente considérablement. Si le chercheur sait être attentif à ce qui déstabilise ses représentations, il pourrait bien parvenir à un basculement d'hypothèses, à un renversement de perspective qui s'apparenterait à la fameuse « rupture avec le sens commun ». Dans ce cas, il aurait vraiment découvert quelque chose de nouveau, ce qui — même s'il ne parvenait pas, par manque de temps ou d'expérience, à saturer son modèle — suffirait à justifier son enquête.

3. La fonction expressive

Certains récits de vie sont tellement chargés de force expressive que le chercheur sera tenté de les publier. Les problèmes que cela pose, les effets que cela produit seront examinés dans le dernier chapitre de ce livre. Nous tenons seulement à signaler ici que la publication intégrale de récits de vie n'est pas indispensable et qu'elle ne se situe pas en tout état de cause dans le prolongement des deux autres fonctions. En publiant un récit de vie *in extenso* on lui fait remplir non pas une fonction de recherche mais une fonction de *communication*.

Pour se faire comprendre, on utilisera l'exemple de l'ouvrage publié par Pierre Bourdieu et vingt-trois collaborateurs en 1993, *La Misère du monde*. Cet ouvrage a eu un grand retentissement, d'ailleurs mérité. Mais quelle est la fonction qu'y remplissent les cinquante et quelques transcriptions d'entretiens qu'il contient, et qui s'apparentent souvent à des mini-récits de

vie ? Ce ne peut être une fonction de recherche, dans la mesure où chacun des sociologues qui a recueilli et commenté un témoignage disposait déjà d'une excellente connaissance, accumulée au cours de nombreuses années de recherches, du champ de rapports sociaux au sein desquels s'est inscrit le parcours de vie du témoin.

La fonction que l'économie sémantique de l'ouvrage leur fait remplir est précisément la fonction expressive, à travers ce que Bourdieu désigne comme « exemplification ». Un ouvrage universitaire composé d'une succession de chapitres où des sociologues auraient décrit par le menu la situation objective et les difficultés des paysans, des ouvriers, des employé(e)s, des enseignant(e)s, des travailleurs sociaux, des lycéen(ne)s dans la France contemporaine n'aurait pas eu la même audience. L'insertion de transcriptions intégrales d'entretiens lui a donné une tout autre forme, celle — soit dit sans aucune connotation péjorative — d'un *ouvrage illustré*. Sauf qu'ici les « illustrations » sont des textes de témoignages, faciles à lire (si ce n'est à comprendre), qui attirent immédiatement l'attention du lecteur, de la même façon qu'en feuilletant un ouvrage illustré on va d'abord aux images, parce qu'elles « parlent » immédiatement à l'imaginaire.

On l'aura compris, la fonction expressive des récits de vie ne relève pas du tout de la même logique que leurs fonctions-recherche (exploratoire et analytique). C'est probablement ce qui explique les très fortes réticences de bien des universitaires à ce type de publication. Peut-être ont-ils le sentiment qu'en rendant publiques ses données, le chercheur tend à abdiquer son rôle d'analyste, mettant ainsi en danger le statut scientifique de sa discipline. Il s'agit d'un malentendu, mais particulièrement coriace ; nous y reviendrons dans le dernier chapitre.

LE RECUEIL DE RÉCITS DE VIE

1. FAUSSES ET VRAIES DIFFICULTÉS

Nous voici donc à pied d'œuvre. Les chapitres précédents ont décrit un cadre au sein duquel s'inscrit le recours ethnosociologique aux récits de vie, et ils ont proposé de ces derniers une conception adaptée à ce cadre. Recueillir un récit de vie dans cet esprit pose certains problèmes, mais pas ceux que l'on croit. Le plus difficile n'est pas tant de bien conduire l'entretien que de parvenir à créer une situation d'entretien.

Il vous est sans doute déjà arrivé d'entendre une amie ou un camarade vous raconter un épisode plus ou moins dramatique de sa vie. Vous avez su l'écouter, manifester votre intérêt par l'expression de votre visage et par des questions telles que « Pourquoi a-t-il fait ça ? », « Qu'est-ce que tu as fait ? », « Comment tu t'y es pris(e) ? » Somme toute, vous avez *déjà* acquis une certaine expérience de l'écoute d'un récit de vie (minimal à l'extrême, dans ce cas). Vous savez qu'une fois lancée, et encouragée, la personne ira jusqu'au bout de son récit.

Ayez confiance. Recueillir un récit de vie plus développé ne demande pas des efforts surhumains. Si vous avez en face de vous quelqu'un qui a envie de parler, si vous-même avez envie de l'écouter et que vous savez manifester cet intérêt, l'essentiel est déjà fait. L'expérience du terrain vous aidera d'ailleurs à améliorer progressivement vos capacités d'interviewer ; c'est à travers elle que vous apprendrez à bien écouter, à bien relancer, à bien « entendre » et comprendre sur le moment les mots de l'autre, à maîtriser vos pulsions, à poser les *bonnes* questions au *bon* moment.

Le plus difficile sera de trouver les premiers volontaires, ce dont vous n'avez guère l'expérience et ce dont ne parlent guère les ouvrages de méthodologie. Commençons donc par là.

2. L'OUVERTURE D'UN TERRAIN

Supposons que votre premier terrain soit un microcosme, une *community*, un lieu où tout le monde se connaît au moins de vue. Vous vous y rendez

vie ? Ce ne peut être une fonction de recherche, dans la mesure où chacun des sociologues qui a recueilli et commenté un témoignage disposait déjà d'une excellente connaissance, accumulée au cours de nombreuses années de recherches, du champ de rapports sociaux au sein desquels s'est inscrit le parcours de vie du témoin.

La fonction que l'économie sémantique de l'ouvrage leur fait remplir est précisément la fonction expressive, à travers ce que Bourdieu désigne comme « exemplification ». Un ouvrage universitaire composé d'une succession de chapitres où des sociologues auraient décrit par le menu la situation objective et les difficultés des paysans, des ouvriers, des employé(e)s, des enseignant(e)s, des travailleurs sociaux, des lycéen(ne)s dans la France contemporaine n'aurait pas eu la même audience. L'insertion de transcriptions intégrales d'entretiens lui a donné une tout autre forme, celle — soit dit sans aucune connotation péjorative — d'un *ouvrage illustré*. Sauf qu'ici les « illustrations » sont des textes de témoignages, faciles à lire (si ce n'est à comprendre), qui attirent immédiatement l'attention du lecteur, de la même façon qu'en feuilletant un ouvrage illustré on va d'abord aux images, parce qu'elles « parlent » immédiatement à l'imaginaire.

On l'aura compris, la fonction expressive des récits de vie ne relève pas du tout de la même logique que leurs fonctions-recherche (exploratoire et analytique). C'est probablement ce qui explique les très fortes réticences de bien des universitaires à ce type de publication. Peut-être ont-ils le sentiment qu'en rendant publiques ses données, le chercheur tend à abdiquer son rôle d'analyste, mettant ainsi en danger le statut scientifique de sa discipline. Il s'agit d'un malentendu, mais particulièrement coriace ; nous y reviendrons dans le dernier chapitre.

LE RECUEIL DE RÉCITS DE VIE

1. Fausses et vraies difficultés

Nous voici donc à pied d'œuvre. Les chapitres précédents ont décrit un cadre au sein duquel s'inscrit le recours ethnosociologique aux récits de vie, et ils ont proposé de ces derniers une conception adaptée à ce cadre. Recueillir un récit de vie dans cet esprit pose certains problèmes, mais pas ceux que l'on croit. Le plus difficile n'est pas tant de bien conduire l'entretien que de parvenir à créer une situation d'entretien.

Il vous est sans doute déjà arrivé d'entendre une amie ou un camarade vous raconter un épisode plus ou moins dramatique de sa vie. Vous avez su l'écouter, manifester votre intérêt par l'expression de votre visage et par des questions telles que « Pourquoi a-t-il fait ça ? », « Qu'est-ce que tu as fait ? », « Comment tu t'y es pris(e) ? » Somme toute, vous avez *déjà* acquis une certaine expérience de l'écoute d'un récit de vie (minimal à l'extrême, dans ce cas). Vous savez qu'une fois lancée, et encouragée, la personne ira jusqu'au bout de son récit.

Ayez confiance. Recueillir un récit de vie plus développé ne demande pas des efforts surhumains. Si vous avez en face de vous quelqu'un qui a envie de parler, si vous-même avez envie de l'écouter et que vous savez manifester cet intérêt, l'essentiel est déjà fait. L'expérience du terrain vous aidera d'ailleurs à améliorer progressivement vos capacités d'interviewer ; c'est à travers elle que vous apprendrez à bien écouter, à bien relancer, à bien « entendre » et comprendre sur le moment les mots de l'autre, à maîtriser vos pulsions, à poser les *bonnes* questions au *bon* moment.

Le plus difficile sera de trouver les premiers volontaires, ce dont vous n'avez guère l'expérience et ce dont ne parlent guère les ouvrages de méthodologie. Commençons donc par là.

2. L'ouverture d'un terrain

Supposons que votre premier terrain soit un microcosme, une *community*, un lieu où tout le monde se connaît au moins de vue. Vous vous y rendez

pour observer, mais dès que vous y apparaissez, avant même d'avoir vu quoi que ce soit, vous vous y trouvez déjà en position d'observé. Les gens se demandent ce que vous venez faire, quelles sont vos intentions, qui vous envoie, quelle institution se tient derrière vous, pour qui vous travaillez, à quoi (et à qui) servira ce travail, bref quelle est votre « identité ».

Très vite, il vous faudra répondre à ces questions de manière véritablement convaincante, *construire votre identité de chercheur*. Sans tricher, bien évidemment, avec naturel, mais aussi avec conviction, sans manifester d'hésitation. Si vous êtes étudiant, c'est un avantage, on voudra vous aider. Si vous êtes chercheur, c'est que vous êtes payé pour faire ce travail : par qui ? Pour en faire quoi ? « Historien » passe mieux que « sociologue » ; « ethnologue » peut déclencher des réactions de rejet. Évitez le terme d'« enquête », cela fait inspecteur. Et précisez que vous n'êtes pas journaliste car dans nombre de lieux ils ont mauvaise réputation. Ne variez pas dans vos réponses ; elles circuleront de bouche à oreille et vos contradictions feraient mauvais effet.

Si vous avez déjà un contact avec une personne sur le terrain, cela y facilitera votre insertion. Il vous faudra cependant lui expliquer ce qui vous amène et gagner sa confiance. Si la personne est convaincue, elle vous orientera vers des informateurs centraux et peut-être vous les présentera-t-elle. Vous parlerez avec eux. Si ces premières rencontres exploratoires se sont bien passées, si vous y avez fait bonne impression, on cherchera à vous aider en vous indiquant d'autres personnes à interviewer. On leur parlera de votre projet de recherche.

Cependant il vous faudra les convaincre, elles aussi, au téléphone ou en face-à-face, d'accepter un rendez-vous. Vous essuierez plusieurs refus, dont il faut comprendre les raisons car ils vous envoient des messages silencieux sur le climat qui règne dans ce lieu, sur les enjeux, les conflits latents, la configuration des réseaux. Ne vous découragez pas, votre enquête avance tout de même. Comprendre les obstacles rencontrés au cours du travail de terrain, c'est comprendre un peu de ce terrain lui-même.

Quelques exemples. Quand j'ai décidé, pour ma toute première enquête de terrain, de m'intéresser à la boulangerie artisanale, j'ai commencé par faire le tour des boulangeries de mon quartier (un coin du 13e arrondissement de Paris) pour y solliciter un entretien avec « le patron ». Celui-ci sortait du fournil, stressé, dérangé dans son travail ; il me demandait qui j'étais et pourquoi je m'intéressais tant à sa boulangerie. Je déclinais mon identité de sociologue au CNRS (« institution publique de recherche fondamentale ») : cela n'avait pas l'air de le convaincre d'accepter un entretien. Je signalais alors que ma recherche était financée par le CORDES, la branche recherche du Commissariat au Plan. J'étais aussitôt poliment reconduit jusqu'au seuil de la boutique.

À la suite de la répétition de cette expérience décourageante, j'ai fini par comprendre que se recommander de l'État auprès des petits commerçants ne constitue pas la meilleure des entrées en matière (aujourd'hui je leur dirais sans doute que je désire écrire un livre sur la dure vie de boulanger).

J'ai alors cherché à rencontrer des ouvriers boulangers. Je suis allé à la Bourse du travail où j'ai appris qu'il existait un (petit) syndicat CGT des ouvriers boulangers qui tenait une permanence tous les lundis soirs. J'y suis allé et je suis tombé sur trois ouvriers boulangers proches de la soixantaine. Ils m'ont reçu à bras ouverts : enfin quelqu'un qui s'intéressait à leur condition ! Ils avaient tant de choses à dénoncer : le travail de nuit, les soixante heures hebdomadaires (six nuits de dix heures par semaine), les bas salaires, les mauvaises conditions de travail, la fatigue accumulée, les maladies professionnelles non reconnues. Ils me percevaient comme un allié. Tous se sont portés volontaires pour me raconter leur vie de travail, depuis l'apprentissage, depuis l'enfance au besoin.

Plus tard, lorsque Jacqueline Dufrêne, qui avait participé à l'enquête sur Paris, a déménagé à Marseille, elle a également reçu un accueil chaleureux auprès des ouvriers boulangers marseillais.

De ces premières expériences de terrain j'ai tiré la conclusion, qui s'est confirmée ensuite, que si l'on peut présenter l'opération de recherche de telle sorte qu'elle apparaisse utile à certaines catégories de personnes, cela vous ouvrira leurs portes. Cette règle vaut notamment pour les catégories sociales — et elles sont très nombreuses — dont on ne parle jamais dans les médias, ou seulement pour les caricaturer.

Quant aux artisans boulangers, j'ai fini par trouver une entrée auprès d'eux. En vacances dans un village du Béarn, je suis entré dans la boulange-

rie avec ma femme Isabelle qui, en tant qu'historienne, commençait à s'intéresser à ma recherche. C'était une heure creuse. Nous avons demandé à la patronne de rencontrer son mari. Il est arrivé du fournil, blanc de farine. J'ai expliqué que nous travaillions ensemble, ma femme et moi, à une recherche sur... Il m'a coupé : « Alors comme ça, vous êtes comme nous : vous travaillez en couple ! Nous, on fait du pain ; vous, vous faites de la recherche ! » Nous avons ri ensemble. L'image que je projetais « en avant de moi » (mon identité sur le terrain) avait changé d'un seul coup : je n'étais plus perçu comme un envoyé de « l'État » ; grâce à la présence de ma femme à mes côtés, je prenais la figure sympathique de membre d'un couple de travail. Un artisan en quelque sorte — ce que d'une certaine façon je suis aussi...

Nous avons interviewé ce couple, puis leurs amis boulangers des vallées voisines. De retour à Paris, nous nous sommes à nouveau présentés en couple, et le courant est passé. Dès que nous avons commencé à connaître un peu ce milieu, tout est devenu plus facile. Nous avions compris ce dont les boulangers désiraient parler (leur réussite sociale malgré les difficultés) ; eux-mêmes savaient, du moins ceux chez qui nous allions par relation, ce que nous allions leur demander. À la fin de l'enquête, nous avions plus de propositions d'entretiens que nous ne pouvions en satisfaire.

C'est le phénomène dit de « boule de neige » (*snowball sampling*) : les débuts sont très difficiles, puis tout se débloque. À Rio de Janeiro dans les années 1970, en pleine dictature militaire, la sociologue brésilienne Aspasia Camargo a formé le projet de recueillir les récits de vie des politiciens et généraux qui avaient dirigé le pays lors d'une précédente phase de dictature. Ils étaient tous à la retraite. Malgré cela, elle a d'abord essuyé une série de refus. Puis un vieux général s'est décidé, suivi d'un homme politique. Bientôt elle était assiégée de demandes : les autres aussi voulaient donner *leur* version des événements (Camargo, 1981).

Ce dernier exemple montre qu'il n'y a pas de situation désespérée. Tout monde social a ses portes d'entrée qu'il suffit de découvrir ; les chercher ne manque pas d'intérêt.

Si votre objet d'étude est du type « catégorie de situation », cela signifie que les personnes qui vous intéressent sont dispersées dans la population.

Comment les retrouver ? Il se peut qu'au moins une partie d'entre elles aient un point de regroupement, et c'est là que vous irez d'abord ; mais soyez conscients que vous n'y trouverez qu'une seule « classe » d'entre elles. Toutes les personnes sans travail ne fréquentent pas l'ANPE ; en vous limitant à celles que vous y rencontreriez, vous laisseriez une administration d'État définir votre champ d'observation au lieu de prendre les « classifications » qu'elle opère comme objet de réflexion sociologique.

Le repérage de sujets potentiels est encore plus difficile si votre catégorie n'a aucun point de regroupement. Comment retrouver des pères divorcés ou séparés qui ne voient plus leurs enfants ? Catherine Delcroix a été confrontée à ce problème. Comme on pouvait s'y attendre, le bouche à oreille ne l'a mise en contact qu'avec des divorcés des classes moyennes salariées. Pour atteindre les classes populaires, elle s'est adressée à un centre de travail social qui comptait parmi sa clientèle régulière une vingtaine de mères élevant seules leur(s) enfant(s). Elle a pu les rencontrer. Elle espérait, à travers elles, contacter les pères, mais cela n'a rien donné. Quelques-unes auraient bien voulu retrouver le père que l'enfant réclamait mais elles en avaient perdu la trace. Les autres avaient rompu d'elles-mêmes le contact et ne désiraient aucunement le rétablir. Certaines craignaient même que le père ne les retrouve.

Cet échec a été instructif. L'hypothèse initiale de cette recherche était en effet que la raison pour laquelle près de la moitié des pères divorcés ou séparés n'ont plus que des contacts épisodiques avec leur(s) enfant(s) venait du comportement égoïste des pères eux-mêmes. Cette hypothèse a commencé à être remise en question au vu des très fortes réticences des mères elles-mêmes à renouer le contact avec le père.

Où trouver donc ces pères et comment les convaincre de raconter comment ils avaient « abandonné » leurs enfants ? Catherine Delcroix a visité tous les lieux sociaux du quartier, restaurants de midi à prix modérés, salons de coiffure pour hommes, et surtout cafés populaires en fin d'après-midi. Elle y a trouvé en effet des « pères séparés ». Elle s'attendait à un accueil plutôt frais, mais ces hommes — ou du moins, ceux qui ont accepté de lui parler — souffraient profondément de la perte de contact avec leurs enfants. Tout en reconnaissant leurs torts, ils s'estimaient victimes d'un processus inflexible — « quoi qu'on fasse, la justice donne toujours raison à la mère »

— et désiraient en témoigner. C'est ainsi que l'enquête a pris son essor (Delcroix, 1990).

En résumé, on ne doit pas sous-estimer les difficultés initiales et il faut s'attendre à patauger quelque peu au début ; mais il ne s'agit pas non plus de les surestimer, car les gens peuvent avoir leurs propres raisons de parler. Cependant, ils ne se confieront que s'ils ont confiance. Construire son identité de chercheur afin d'inspirer ce sentiment constitue l'enjeu principal de l'ouverture d'un terrain.

3. La prise de rendez-vous

Plaçons-nous dans la situation la plus délicate : vous n'avez pas encore rencontré la personne, elle ne vous a jamais vu ; cependant, quelqu'un dont vous avez gagné la confiance et en qui elle a elle-même confiance l'a avertie que vous appelleriez pour solliciter un entretien. Vous devez la convaincre d'accepter.

Il faudra être clair, précis, naturel et bref. Répétez vos phrases avant de décrocher le téléphone. Mettez-vous à la place de l'autre : il ou elle n'a *a priori* aucune envie de raconter sa vie à un(e) inconnu(e), et d'ailleurs ce n'est pas ce que vous voulez. Vous vous intéressez seulement à son expérience *en tant que* membre d'une catégorie sociale. La nuance est fondamentale. Donc vous direz d'abord qui vous êtes (« Je travaille à un mémoire de maîtrise, une thèse, un livre sur... ») ; vous mentionnerez l'objet social en des termes familiers, laissant de côté tout le vocabulaire proprement sociologique et vous ferez en sorte d'introduire le verbe « raconter » ou un équivalent (par exemple, « Untel m'a dit que vous auriez des choses intéressantes à me raconter »). Si la personne hésite, si elle dit par exemple qu'elle n'a rien de bien intéressant à raconter, dites que c'est justement les gens qui pensent cela que vous cherchez à rencontrer. Ajoutez que vous en avez pour un peu plus d'une heure. Insistez un peu, mais pas trop : le respect d'autrui est prioritaire. De toute façon, vous ne pourrez forcer à vous rencontrer une personne qui n'en a pas envie. En cas d'échec, restez courtois, exprimez un regret, agissez comme si vos chemins allaient se croiser à nouveau.

Si la personne accepte le principe d'un entretien, ne la laissez pas commencer à raconter au téléphone, proposez un rendez-vous. Les gens ont des contraintes, emplois du temps et rythmes quotidiens chargés que vous apprendrez à connaître. Tant que vous les ignorez, laissez-les choisir le moment de la journée et le lieu. Sachez pourtant que la réussite de l'entretien dépend en partie du contexte, l'idéal étant un lieu et un moment où vous serez seul à seul, sans interférences, sans téléphone à portée et avec une bonne plage de temps devant vous. Fixez une date la plus rapprochée possible ; laissez si possible un numéro de téléphone où l'on pourrait vous rappeler ou laisser un message. Si la personne se ravise et se décommande, manifestez votre déception, essayez d'obtenir un autre rendez-vous.

Tout sera plus facile si vous avez déjà pu rencontrer la personne auparavant, échanger quelques phrases et prendre le rendez-vous à cette occasion car elle sait déjà à qui elle aura affaire.

Rappelons que nous vivons dans des sociétés structurées en classes, fractions de classes, secteurs professionnels ; des rapports entre groupes sociaux préexistent aux contacts et les « codent » à l'avance. Nous ne pouvons les changer, ni changer notre appartenance sociale ; nous ne pouvons que les assumer. Mais depuis que les sociologues font du terrain, ils ont toujours trouvé un moyen ou un autre de contourner ces barrières (Mauger, 1991 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1997).

Une des normes de notre société veut qu'on ne refuse pas la communication sans motif valable. Cela vous aidera, surtout si vous vous présentez comme quelqu'un qui cherche à comprendre une situation que votre interlocuteur connaît, de par son expérience, bien mieux que vous.

4. La préparation de l'entretien

L'entretien à venir sera d'autant plus réussi que vous vous y serez bien préparé. Considérez le temps de préparation — une à deux heures — comme faisant partie intégrante de votre travail de recherche.

Dès le début de votre enquête, vous aurez tenu un *cahier de terrain* où vous aurez noté toutes vos démarches, vos rencontres, leurs résultats, vos observations, vos réflexions aussi. Si vous avez pris des notes au cours des

entretiens précédents, ce qui est vivement conseillé, elles figurent aussi dans le cahier. Relisez-le et faites le point sur ce que vous avez déjà cru comprendre de l'objet lui-même et sur tout ce qui en reste encore obscur.

Puis reprenez votre *guide d'entretien*. Il ne s'agit bien évidemment pas d'un questionnaire, mais d'une liste des questions que *vous* vous posez sur votre sujet d'étude, ses modes de fonctionnement, ses contextes d'action. Au cours de l'entretien lui-même, il sera à côté de vous sur la table mais vous ne vous y reporterez qu'en fin d'entretien. Car vous allez essayer de suivre le modèle de *l'entretien narratif*, qui se compose de deux parties : dans la première, la plus importante, vous inciterez le sujet à se raconter. Vous l'encouragerez à se saisir de la maîtrise de l'entretien, en montrant votre vif intérêt pour tout ce qu'il dit. Vous saurez néanmoins saisir au passage l'occasion de demander au sujet de développer tel ou tel point qui fait partie de votre guide d'entretien. Ce n'est qu'à la fin de l'entretien, s'il reste du temps, que vous vous reporterez au guide pour revenir sur les points non couverts (si le temps fait défaut, vous demanderez un second entretien, ou au moins un rendez-vous téléphonique).

Il faut donc relire le guide d'entretien avec un œil critique. Il doit être évolutif : en milieu de recherche, vous ne vous poserez plus les mêmes questions (sociographiques ou sociologiques) qu'au début. Si par exemple vous avez, au cours des entretiens précédents, pressenti l'existence sous-jacente d'un mécanisme particulier, c'est le moment d'introduire des questions qui permettraient de confirmer sa présence et d'en préciser les formes.

Revenez aussi sur ce qu'on vous a dit de la personne que vous allez rencontrer ; tâchez d'imaginer le type de connaissances qu'elle aurait pu acquérir de par sa situation et sa trajectoire. Notez de l'interroger à ce sujet au cours de l'entretien.

Le but de ces « révisions » est de se préparer mentalement à l'entretien ; il est aussi d'affûter son esprit. On va devoir comprendre à demi-mot, imaginer par exemple des situations qui ne seront décrites que par un seul de leurs aspects (le principal, du point de vue du sujet), poser quelques questions pertinentes, peu nombreuses, et au bon moment. « Plus on a les idées claires sur ce que l'on cherche à comprendre et sur la bonne manière de le demander, plus on pourra en apprendre *quel que soit* l'informateur. » Cette remarque de

Paul Thompson, l'un des fondateurs de l'histoire orale en Grande-Bretagne, résume tout ce qui précède (Thompson, 1988). De plus, se préparer à un entretien en faisant le point, c'est aussi faire avancer le travail d'analyse.

Enfin, on ne doit pas négliger les détails pratiques : vérifiez piles et cassettes, pensez à vous habiller de façon adaptée à la situation d'entretien, vérifiez l'itinéraire : arriver à l'heure dite est la première des politesses.

5. LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN

Deux attitudes extrêmes sont à proscrire : trop parler, interrompre à tout bout de champ, mais aussi ne rien exprimer (masque inexpressif, silence équivoque). Comme le remarque fort justement Franco Ferrarotti, on ne raconte pas sa vie à un magnétophone. À un mannequin non plus.

5.1 L'attitude générale

Vous trouverez votre propre style. Soyez vous-même, le plus naturel possible, attentif mais non anxieux, ouvert mais concentré. Décontractez-vous, vous avez droit à l'erreur. De toute façon, la qualité de l'entretien ne dépend pas que de vous. Vous ne saurez jamais si vous auriez pu mieux faire, tâchez seulement de faire au mieux. Votre interlocuteur vous y aidera. S'il a accepté l'entretien, c'est que d'une façon ou d'une autre il y trouve son compte. Débarrassez-vous de toute culpabilité : vous n'êtes pas un voleur de vies, vous suscitez des témoignages. Vous demandez de l'aide, mais ce faisant, vous conférez au sujet une « reconnaissance sociale » qui peut-être ne lui est que chichement accordée par ailleurs. En venant le voir, vous montrez qu'il sait des choses que vous, pourtant « universitaire », vous ne savez pas. Des choses que « la société » ne sait pas.

5.2 Lancer l'entretien

« Pour qu'un entretien commence, il faut qu'un contexte social soit mis en place, que le but de l'entretien soit réaffirmé, et qu'au moins une première question soit posée. » C'est ainsi que Paul Thompson qui, en tant qu'histo-

rien ayant recours aux témoignages, considère comme nous ses interlocuteurs comme des informateurs, définit la question du lancement d'un tel entretien. Très synthétiques, ses trois points méritent commentaire.

Le « contexte social » a déjà été mis en place au cours des contacts précédents. Deux identités sociales se font face : le sujet sait qu'on s'adresse à lui non pas en tant que personne privée, mais en tant que porteur d'une expérience sociale spécifique, celle qui correspond à votre objet d'étude. Face à lui, vous représentez l'Université, la connaissance, « la société ». À travers vous, c'est à elle qu'il s'adressera d'abord. D'une certaine façon, il va falloir dépasser ce contexte social, faire qu'en émerge et se développe une relation *interpersonnelle* qui inverse le rapport social. N'ayez pas peur de reconnaître explicitement votre ignorance ; si l'on vous dit : « Moi, vous savez, je n'ai rien de bien intéressant à dire », répondez qu'au contraire, ce que le sujet a vécu comme tant d'autres n'est écrit nulle part.

Mentionnez à nouveau votre objet d'étude en termes familiers et lancez l'entretien avec une phrase qui contient le verbe « raconter ». Personnellement je n'ai jamais utilisé une « consigne » (une phrase de lancement) du type « J'aimerais que vous me racontiez votre vie » : c'est beaucoup trop intimidant ! En revanche, des entrées en matière du type « Je voudrais que vous me racontiez comment vous êtes devenu boulanger », ou encore (pour la recherche sur les pères divorcés) « que vous me racontiez comment s'est passé le divorce dans votre cas ; est-ce que vous avez pu garder le contact avec vos enfants ? », ont toujours bien fonctionné. Si l'on demande explicitement un récit de vie, cela signifie qu'on s'intéresse à la *personne* elle-même *en tant que telle*, à la totalité de son expérience, y compris privée. En revanche, si l'on mentionne, dans la consigne même, la catégorie sociale à laquelle elle appartient ou a appartenu (ce qui correspond de toute façon au précentrage, au « filtre » mis en place dès le premier contact), cela signifie qu'on s'intéresse à un phénomène *collectif*. On désamorce ainsi le caractère inquisitoire de l'entretien, tout en orientant l'esprit du sujet vers ce phénomène collectif dont il/elle a une expérience directe.

5.3 Accompagner

Vous cherchez à réaliser un entretien narratif. Cela signifie que vous voulez que votre interlocuteur entre le plus vite possible dans le rôle de narrateur. Vous pouvez et devez l'y aider de deux manières : en manifestant votre intérêt pour ce qu'il vous raconte (mimiques, grognements approbateurs) et en l'interrompant le moins possible.

S'il s'arrête pour chercher ses mots, réfléchir, laissez passer quelques secondes. Mais si l'arrêt signifie que c'est à vous de relancer, repartez de sa dernière phrase, répétez ses derniers mots, invitez-le à continuer : « Comment ça s'est passé ? », ou « Qu'est-ce qui s'est passé ensuite ? »

Une fois que l'entretien, ou plutôt le sujet, est bien lancé, vous pourrez intervenir avec quelques questions. Mais attention, ne l'interrompez pas, attendez qu'il ait fini un développement (l'interruption intempestive est le défaut le plus courant des débutants) et ne posez jamais qu'une seule question à la fois.

Vous apprendrez vite à distinguer différents types de questions. Les unes s'apparentent à des relances, consistant par exemple à faire expliciter un mot qui vient d'être employé, un mot manifestement lourd de significations pour le sujet, dont vous voudriez bien saisir le sens exact.

Un type de question assez proche vise à solliciter des descriptions de contextes qui peuvent s'avérer très riches en éléments sociaux : « Est-ce que vous pouvez me décrire un peu l'ambiance de... » (cet atelier, ce service). Tâchez à cette occasion de faire préciser les différentes catégories d'acteurs en présence (mais n'utilisez jamais le mot d'« acteur » qui pour les non-sociologues n'évoque que le théâtre ou le cinéma), leurs pouvoirs les uns sur les autres, leurs objectifs aux uns et aux autres, leurs tactiques, le type de relations, éventuellement conflictuelles, engendrées par leurs interactions.

Un troisième type de questions vise à expliciter une séquence enchaînant une situation et une action. Quelqu'un, le sujet lui-même ou l'un des personnages de son histoire, a réagi à une situation d'une manière qui vous a surpris. Cela indique que vous ne comprenez pas sa logique d'action, que vous projetiez implicitement vos propres schèmes d'action (rien de plus normal) ; or il s'avère qu'une autre logique était à l'œuvre. Vous pouvez

demander : « Pourquoi vous avez fait ça ? », « Pourquoi il/elle a fait ça ? », le risque étant de n'obtenir d'abord en réponse qu'une rationalisation *a posteriori*. Poursuivez en demandant : « Est-ce que vous auriez (il/elle aurait) pu agir autrement ? » ; il y a de fortes chances pour que cette fois vous obteniez en réponse la description d'une norme (culturelle, morale) ou d'une règle explicite ayant valeur sociologique de contrainte sur les conduites.

Plus généralement, essayez d'inciter le sujet à décrire certains champs de possibles qu'il a traversés par des questions comme : « Est-ce que c'est ça que vous vouliez faire ? » ou encore « Est-ce que vous auriez préféré faire autrement » (ou « faire autre chose ? »). Il s'agit, par ce type de questions, de rendre visible les points-carrefours, les moments de « choix », les trajectoires alternatives que le sujet aurait pu suivre et qu'il a été tenté de suivre. Ces trajectoires alternatives « en pointillé » font partie non pas de la réalité positive (ce qui est réellement advenu), mais d'un autre ordre de réalité, ce qui *aurait pu* advenir. Ce sont des trajectoires que le sujet n'a pas « su », pu, ou voulu suivre. Il n'a pas *su* qu'elles existaient, eu égard à des questions de perception, d'informations qui elles-mêmes renvoient à des phénomènes culturels et sociaux. Il n'a pas *pu* les suivre pour des raisons de ressources familiales ou personnelles, matérielles, culturelles, ou relationnelles, d'obstacles sociaux, d'engagements moraux vis-à-vis de proches. Il n'a pas *voulu* les suivre : question d'appréciation subjective, de coût personnel trop élevé pour « ce que ça valait », d'évaluation des risques, d'anticipation d'un échec. Quoi qu'il en soit, ses « explications » vous apporteront des éléments de réponse aux questions que vous vous posez sur les logiques d'action, les économies morales, les logiques sociales (structurelles ou « symboliques », mieux vaudrait dire « sémantiques ») à l'œuvre au sein de votre objet d'étude.

5.4 Gérer l'inattendu

Vous apprendrez peu à peu à gérer les silences prolongés, les émotions fortes qui accompagnent l'évocation de moments dramatiques, les confidences sous le sceau du secret, les moments de gêne de l'un ou de l'autre. Ce type d'entretien est émotionnellement éprouvant ; plus d'une fois vous

en sortirez littéralement « vidé ». Il faut bien que la réalité vous touche, qu'elle touche non seulement votre intellect, mais vos nerfs pour qu'elle puisse bousculer un tant soit peu ces préjugés et présupposés que vous portez en vous inconsciemment.

N'ayez donc pas de crainte face aux émotions du sujet et laissez monter les vôtres, tout en contrôlant leur expression. Elles ne sont jamais gratuites et bien plutôt le signe que quelque chose d'important a été évoqué. La charge émotionnelle est aussi charge de significations. Il sera toujours temps, à l'analyse, de tenter de les démêler.

Il est vivement recommandé, avant de clore l'entretien, de revenir sur l'évocation de moments positifs dans la vie du sujet, de demander par exemple quel en a été le moment le plus heureux ou de retourner à ce qu'il/elle considère comme sa plus grande réussite. Concevez cela comme un contre-don répondant au don que le sujet vous a fait de son récit. Pensez aussi au souvenir qu'il gardera de l'entretien (et de vous) et à ce qu'il en dira autour de lui. Attendez le retour du sourire dans ses yeux.

Vous pourrez alors arrêter le magnétophone. Mais soyez encore attentif, car c'est peut-être à ce moment précis que le plus important va vous être dit, par exemple une « clé » faute de laquelle vous ne sauriez comprendre ce que, précisément, vous cherchez à connaître. Cette clé est connue de tous les initiés, mais elle ne saurait être dite en public — et votre magnétophone, parce qu'il *enregistre*, est déjà un coin de place publique. Surtout ne le remettez pas en marche mais enclenchez la « cassette » de votre enregistreur cérébral, tâchez de retenir à la lettre ce qui vous est dit. Vous pouvez noter : écrire n'est pas enregistrer ; écrire c'est *votre* affaire. Si vous ne comprenez pas bien, faites-vous réexpliquer la clé.

Avant de prendre congé, demandez l'autorisation de retéléphoner pour des suppléments d'information ; si vous avez su bien « terminer » l'entretien, elle vous sera donnée de bon cœur.

5.5 L'enregistrement

Il existe deux façons d'enregistrer un entretien, le magnétophone et la prise de notes. Nous conseillons d'utiliser les deux simultanément.

Le magnétophone est un merveilleux instrument. Apprenez à bien vous en servir, comme d'une extension naturelle de votre corps. Au début de l'entretien, au moment où vous aurez pris place, posez-le sur la table ou par terre et dites le plus naturellement du monde : « Ça ne vous ennuie pas que j'enregistre ? » Si cela doit vous amener à promettre l'anonymat, faites-le et tenez ensuite votre promesse.

Le présence d'un magnétophone modifie la nature de l'entretien. Certaines personnes l'oublient vite, d'autres y restent sensibles. Si vous sentez comme une gêne, arrêtez-le.

De toute façon, il vous faut apprendre à prendre en note un entretien. Cela n'a pas que des inconvénients. Le sujet, voyant que vous écrivez, parle plus lentement ; il prend le temps de réfléchir (vous aussi). S'il y a un silence, vous pouvez continuer à écrire tout en préparant votre phrase de relance. Vous pouvez noter les gestes et expressions du visage de votre interlocuteur, que votre magnétophone ignore résolument.

Aussitôt après la rencontre, filez dans un café et notez dans votre cahier de terrain tout ce que vous avez retenu du contexte de l'entretien et de son déroulement. Essayez de décrire l'attitude générale du sujet à votre égard, à l'égard du thème de l'entretien, à l'égard de sa propre histoire. Quel « message » voulait-il faire passer ? D'où semblait-il parler ? Quels thèmes paraissait-il vouloir développer et quels thème éviter ?

Si des idées vous viennent, des questions, des hypothèses, des intuitions, notez-les. Concentrez votre esprit sur ce qui vous a le plus surpris ou choqué ; essayez de vous mettre à la place du sujet ; cherchez aussi à comprendre pourquoi *vous* avez été surpris. Peut-être cela remet-il en question l'une de vos représentations (« ce n'est pas ainsi que je m'imaginais... »). Nourrissez à chaud votre réflexion de vos impressions, intuitions, émotions : la phase d'analyse a déjà commencé.

L'ANALYSE D'UN RÉCIT DE VIE

1. Introduction

Les récits de vie ne livrent pas d'emblée tous leurs secrets. Ce chapitre est consacré à l'analyse des informations et significations pertinentes qu'ils contiennent.

Écartons d'emblée un malentendu : l'enquête ethnosociologique ne consiste pas à constituer d'abord un corpus de matériaux empiriques, récits de vie ou autres formes de données, puis ensuite seulement à se pencher sur l'analyse de ce corpus. Dans ce type d'enquête, l'analyse commence très tôt et se développe parallèlement au recueil de témoignages. Les résultats de l'analyse des premiers entretiens sont non seulement intégrés au modèle en cours de construction, mais repris dans le guide d'entretien évolutif. Ils influencent également le choix des personnes à interviewer ultérieurement. Enfin, c'est principalement par la *comparaison* entre récits de vie que se consolide le modèle.

C'est dire que l'analyse d'un récit de vie ne constitue qu'un moment au sein d'une totalité dynamique. Mais à l'inverse, pour que les comparaisons entre récits soient fructueuses et cumulatives, pour qu'y apparaissent des récurrences par exemple, il faut bien que les contenus latents de chacun des récits recueillis aient été d'abord explicités. S'il n'existe à ma connaissance aucune technique pour atteindre ce but, on peut cependant dégager quelques procédures sociologiquement pertinentes.

Un récit de vie n'est pas n'importe quel discours : c'est un discours *narratif* qui s'efforce de raconter une histoire *réelle* et qui de plus, à la différence de l'autobiographie écrite, est improvisé au sein d'une relation dialogique avec un chercheur qui a d'emblée orienté l'entretien vers la description d'expériences pertinentes pour l'étude de *son* objet.

La question de l'analyse devient dès lors beaucoup plus précise : il ne s'agit pas d'extraire d'un récit de vie *toutes* les significations qu'il contient, mais seulement celles qui sont *pertinentes* pour l'objet de la recherche et qui y prennent le statut d'*indices*. Ces significations-là sont relatives à diffé-

Le magnétophone est un merveilleux instrument. Apprenez à bien vous en servir, comme d'une extension naturelle de votre corps. Au début de l'entretien, au moment où vous aurez pris place, posez-le sur la table ou par terre et dites le plus naturellement du monde : « Ça ne vous ennuie pas que j'enregistre ? » Si cela doit vous amener à promettre l'anonymat, faites-le et tenez ensuite votre promesse.

Le présence d'un magnétophone modifie la nature de l'entretien. Certaines personnes l'oublient vite, d'autres y restent sensibles. Si vous sentez comme une gêne, arrêtez-le.

De toute façon, il vous faut apprendre à prendre en note un entretien. Cela n'a pas que des inconvénients. Le sujet, voyant que vous écrivez, parle plus lentement ; il prend le temps de réfléchir (vous aussi). S'il y a un silence, vous pouvez continuer à écrire tout en préparant votre phrase de relance. Vous pouvez noter les gestes et expressions du visage de votre interlocuteur, que votre magnétophone ignore résolument.

Aussitôt après la rencontre, filez dans un café et notez dans votre cahier de terrain tout ce que vous avez retenu du contexte de l'entretien et de son déroulement. Essayez de décrire l'attitude générale du sujet à votre égard, à l'égard du thème de l'entretien, à l'égard de sa propre histoire. Quel « message » voulait-il faire passer ? D'où semblait-il parler ? Quels thèmes paraissait-il vouloir développer et quels thème éviter ?

Si des idées vous viennent, des questions, des hypothèses, des intuitions, notez-les. Concentrez votre esprit sur ce qui vous a le plus surpris ou choqué ; essayez de vous mettre à la place du sujet ; cherchez aussi à comprendre pourquoi *vous* avez été surpris. Peut-être cela remet-il en question l'une de vos représentations (« ce n'est pas ainsi que je m'imaginais... »). Nourrissez à chaud votre réflexion de vos impressions, intuitions, émotions : la phase d'analyse a déjà commencé.

L'ANALYSE D'UN RÉCIT DE VIE

1. Introduction

Les récits de vie ne livrent pas d'emblée tous leurs secrets. Ce chapitre est consacré à l'analyse des informations et significations pertinentes qu'ils contiennent.

Écartons d'emblée un malentendu : l'enquête ethnosociologique ne consiste pas à constituer d'abord un corpus de matériaux empiriques, récits de vie ou autres formes de données, puis ensuite seulement à se pencher sur l'analyse de ce corpus. Dans ce type d'enquête, l'analyse commence très tôt et se développe parallèlement au recueil de témoignages. Les résultats de l'analyse des premiers entretiens sont non seulement intégrés au modèle en cours de construction, mais repris dans le guide d'entretien évolutif. Ils influencent également le choix des personnes à interviewer ultérieurement. Enfin, c'est principalement par la *comparaison* entre récits de vie que se consolide le modèle.

C'est dire que l'analyse d'un récit de vie ne constitue qu'un moment au sein d'une totalité dynamique. Mais à l'inverse, pour que les comparaisons entre récits soient fructueuses et cumulatives, pour qu'y apparaissent des récurrences par exemple, il faut bien que les contenus latents de chacun des récits recueillis aient été d'abord explicités. S'il n'existe à ma connaissance aucune technique pour atteindre ce but, on peut cependant dégager quelques procédures sociologiquement pertinentes.

Un récit de vie n'est pas n'importe quel discours : c'est un discours *narratif* qui s'efforce de raconter une histoire *réelle* et qui de plus, à la différence de l'autobiographie écrite, est improvisé au sein d'une relation dialogique avec un chercheur qui a d'emblée orienté l'entretien vers la description d'expériences pertinentes pour l'étude de *son* objet.

La question de l'analyse devient dès lors beaucoup plus précise : il ne s'agit pas d'extraire d'un récit de vie *toutes* les significations qu'il contient, mais seulement celles qui sont *pertinentes* pour l'objet de la recherche et qui y prennent le statut d'*indices*. Ces significations-là sont relatives à diffé-

rents « niveaux » ou ordres de réalité que nous nous efforcerons de préciser et d'exemplifier.

L'objectif de ce chapitre est donc de proposer, non pas un mode d'analyse valable pour n'importe quel récit de vie *isolé*, mais un mode d'analyse destiné à expliciter ce que chacun des récits de vie recueillis au cours d'une enquête ethnosociologique contient d'éléments pertinents d'information et de signification, afin de préparer leur mise en rapport par l'analyse comparative.

2. RETRANSCRIRE ?

La plupart des sociologues travaillant par récits de vie non seulement enregistrent les entretiens, mais les retranscrivent ou les font retranscrire[1].

Ni la retranscription ni même l'enregistrement ne sont indispensables ; la prise de notes en cours d'entretien peut suffire. Cependant, ils sont nécessaires si l'on veut analyser à fond un récit de vie.

Dans une conversation entre deux personnes, la communication passe par trois canaux simultanés : la communication non verbale (gestes, mouvements des yeux, expressions du visage), les intonations de la voix et les mots eux-mêmes. L'enregistrement sonore ne retient pas le non verbal, de même que l'opération de retranscription ne retient pas la voix. Il ne reste que les mots qui, selon certains spécialistes, ne contiennent que 10 % des messages émis.

1 Le terme de « transcription » peut signifier l'action de transcrire ou son résultat. Pour éviter les confusions nous désignerons ci-dessous l'action de transcrire par « retranscrire » et « retranscription », réservant le terme de « transcription » au texte qui en résulte. Il faut environ cinq à six heures pour retranscrire une heure d'entretien (moins si l'on est entraîné et si l'on dispose d'une platine à pédale). Une heure d'entretien donne environ trente pages de texte à double interligne. La retranscription partielle pose un problème spécifique : elle nécessite de toute façon une première réécoute intégrale sur une platine à compteur fiable, pour repérer les passages à ne pas retranscrire dont on noterait le thème et les contenus. Or il s'avère qu'on passe à peu près autant de temps, sinon plus, à décider des passages à éliminer qu'on en aurait mis à les retranscrire…

Il est donc nécessaire de considérer l'opération de retranscription comme un travail en soi, destiné à retenir non seulement tous les mots, mais une partie des intonations. Quelle que soit la personne qui effectue la première retranscription, il faut absolument que celle-ci soit vérifiée minutieusement par l'interviewer lui-même. Réécoutant l'entretien, tout en lisant le texte de la transcription, il ajoutera les mots manquants, indiquera les silences et leur longueur, les intonations. On adjoindra à ce texte la partie du journal de terrain concernant l'entretien.

Si l'on ne peut retranscrire tous les entretiens, comment choisir ? D'un côté, les premiers entretiens sont en général, du point de vue du chercheur, les plus riches en découvertes, informations et significations nouvelles. D'un autre côté, son ignorance initiale et son inexpérience réduisent leurs qualités intrinsèques par rapport aux suivants ; qui plus est, les premiers sujets rencontrés ne sont pas forcément les meilleurs informateurs. Malgré ce second type d'arguments, je recommande de procéder à la *retranscription intégrale des trois ou quatre premiers entretiens effectués*, afin de procéder immédiatement à leur analyse, car c'est ainsi que le chercheur peut accélérer son entrée dans le vif de l'étude. En procédant ainsi, il en apprendra beaucoup, non seulement sur l'objet de sa recherche et sur les lacunes de son guide d'entretien, mais aussi sur ses défauts en tant qu'interviewer. S'il manque de temps ou de moyens, il pourra se contenter, pour les entretiens suivants, de la réécoute des cassettes — crayon en main — *et des notes prises pendant l'entretien*, quitte à revenir à la retranscription intégrale si tel ou tel entretien ultérieur lui semble particulièrement riche.

3. RETROUVER LA STRUCTURE DIACHRONIQUE DE L'HISTOIRE RECONSTITUÉE

Deux caractéristiques du récit de vie comme production discursive, à savoir qu'il parle de *réalités* extérieures au sujet et qu'il en parle sous une forme *narrative*, le distinguent des productions discursives recueillies par d'autres types d'entretien. Elles conduisent à développer des modes d'analyse qui respectent ces caractéristiques.

3.1 Trois ordres de réalité

Un récit de vie constitue un effort pour raconter une histoire réellement vécue. Pour bien comprendre ce que cela signifie, il faut distinguer non pas deux, mais trois ordres de réalité :

– **la réalité historico-empirique** de l'histoire réellement vécue, que nous désignons ici par *parcours biographique* (terme que nous préférons à celui de « trajectoire »). Notons au passage que ce parcours inclut non seulement la succession des situations objectives du sujet, mais aussi la manière dont il les a « vécues », c'est-à-dire perçues, évaluées et « agies » sur le moment ; de même pour les événements de son parcours ;

– **la réalité psychique et sémantique** constituée par ce que le sujet sait et pense rétrospectivement de son parcours biographique ; elle résulte de la totalisation subjective que le sujet a fait de ses expériences jusqu'ici ;

– enfin, **la réalité discursive** du récit lui-même tel que produit dans la relation dialogique de l'entretien, correspondant à ce que le sujet veut bien dire de ce qu'il sait (ou croit savoir) et pense de son parcours.

Très schématiquement, ces trois ordres de réalités entretiennent entre eux des relations de même type que celles identifiées par Saussure entre, respectivement, *référent*, *signifié* et *signifiant*.

Il y a donc, entre le parcours biographique et le récit qui le raconte, un niveau intermédiaire, celui de la totalisation subjective (toujours en évolution) de l'expérience vécue. Elle constitue l'ensemble des matériaux mentaux à partir desquels le sujet cherche à produire un récit. Elle est faite de souvenirs, mais aussi de leur mise en perspective, de réflexions et d'évaluations rétrospectives. Mémoire, réflexivité, jugement moral y contribuent ensemble, ainsi que les autres facultés intellectuelles du sujet, ses « équipements » culturels et son idéologie.

Dans la perspective ethnosociologique, la question essentielle est de savoir si l'on peut se fier au récit de vie comme description du parcours biographique ou, plus précisément, dans quelle mesure on peut s'y fier. Tant le bon sens que l'expérience conduisent à rejeter simultanément deux positions trop tranchées : celle qui postule que *tout* ce que dit le sujet dans son

récit est objectivement exact ; et celle qui, à l'inverse, tient que *rien* de ce que dit le sujet ne peut être tenu pour certain.

Ces deux positions sont également fausses parce qu'elles méconnaissent la nature du travail qui consiste à raconter une histoire qui s'est réellement passée (par contraste avec une histoire inventée, « récit de fiction » tel que conte ou roman). Le travail d'historien implique en effet deux tâches distinctes bien qu'étroitement imbriquées : d'une part, reconstituer les *faits* ; d'autre part, les mettre en relation par des *interprétations*. Pour bien comprendre ce qui est en jeu, faisons un bref détour en examinant le travail de rédaction d'une biographie.

Le « biographe » qui cherche à rédiger la biographie d'un personnage célèbre, homme politique, écrivain, artiste ou autre, dispose d'une masse de matériaux : archives de l'époque contenant les traces des faits et gestes de son personnage, ses archives personnelles, sa correspondance. Il est manifeste que cette somme de matériaux, qui constituent les sources sur lesquelles se fondent le travail du biographe, ne constitue pas en tant que telle une histoire. Celle-ci (la biographie du personnage) reste à reconstituer, à compléter par la reconstruction des nombreux maillons manquants des chaînes de causalité, et à mettre sous forme narrative.

Le travail du biographe consiste d'abord à reconstituer les faits et leur ordre diachronique, c'est-à-dire la succession temporelle des événements, situations, actions de son personnage et de ses proches ; puis à chercher à comprendre les contextes de ces faits (travail d'une ampleur indéfinie) ; à mettre en relation toutes sortes de faits saisis dans leurs contextes en cherchant à identifier des enchaînements plausibles de cause à effet ; enfin, à construire un récit englobant la biographie.

Ce travail demande une large part de *sélection* et *d'interprétation*. Tel biographe mettra l'accent sur les contextes politiques ou culturels de l'époque pour tenter de comprendre comment son personnage a été façonné, quels étaient ses « champs des possibles » étant donné la « place » qu'il occupait, et comment il a été poussé à faire ce qu'il a fait. Tel autre au contraire, frotté à la psychologie voire à la psychanalyse, cherchera à reconstruire la formation du psychisme de son personnage, son caractère, ses schèmes de conduite récurrents. Un troisième concentrera son attention sur ses réseaux de relations interpersonnelles.

Tous ces points de vue sont légitimes ; chacun est porteur d'un éclairage particulier et de clefs d'explication spécifiques, mais aucun ne peut prétendre à la saisie de *tous* les aspects de l'objet « parcours biographique ». Aussi objectif que se veuille le travail du biographe, son résultat ne saurait que tendre vers l'objectivité ; il dépendra toujours dans une certaine mesure du point de vue de son auteur (point de vue incarnant sous une forme particularisée le point de vue de son époque et de son groupe social). On pourra donc toujours arguer que toute biographie porte la marque de la subjectivité de son auteur, à condition de reconnaître que c'est précisément grâce à la mobilisation de ses capacités subjectives (connaissances, imagination, intelligence, réflexion, capacités d'analyse, de mise en relations, de synthèse, et style narratif) qu'une biographie a pu être écrite.

On peut dire la même chose de l'autobiographe qui s'efforce d'écrire (de mettre sous forme narrative) l'histoire de sa propre vie. Ce qui le différencie du biographe, c'est qu'il connaît cette vie de l'intérieur et qu'il la considère rétrospectivement d'un point de vue subjectif ; cela comporte, par rapport au point de vue extérieur, des risques de biais mais aussi des avantages cognitifs indéniable : cette vie-là, il ou elle la connaît de l'intérieur.

Au terme de ce bref détour, on comprend mieux ce qu'est un récit de vie : une improvisation sans notes (sans recours aux archives écrites), se fondant sur la remémoration des principaux événements tels qu'ils ont été vécus, mémorisés et totalisés, et s'efforçant d'en discerner les enchaînements.

Qu'il y entre une large part de sélection et d'interprétation, sans laquelle il n'y aurait que succession de faits, *curriculum vitae* sans articulations, cela est indéniable, et inévitable : sinon, il n'y aurait pas de récit.

Mais il serait parfaitement arbitraire d'en déduire que *tout* le récit n'est que reconstruction, voire pure fiction ; un tel jugement peut à la rigueur être porté *à titre d'hypothèse* sur les interprétations d'enchaînements proposées par le sujet mais, en tant que jugement *a priori* sur ses efforts pour reconstituer la chronologie des événements eux-mêmes, il est manifestement irrecevable.

3.2 La structure diachronique des événements biographiques

Quelle que soit en effet la façon de raconter un parcours — et nous avons vu qu'elle dépend du point de vue général adopté, des sélections et des interprétations qui lui correspondent —, elle ne peut faire l'impasse sur un certain nombre d'événements structurants qui ont marqué ce parcours : tel est le noyau central stable autour duquel se développe nécessairement la construction du récit qui s'édifie par « mise en intrigue », comme le dit Ricœur dans *Temps et récit*, de ces événements principaux. Sans doute les différentes versions de la même histoire réelle, qui mettent en perspective ses principaux événements de façon sensiblement différente en fonction du point de vue adopté, tendront-elles à accorder à chacun un poids, une « place », une signification différentes. Toutefois, ces événements, « ce qui est réellement arrivé », constituent le noyau commun de toutes les formes possibles de mise en intrigue de cette histoire.

Or ce noyau commun possède une structure, et cette structure est *diachronique*. Nous voulons dire par là que les événements marquants se sont succédé dans le temps, qu'il existe donc entre eux des relations avant/après qui sont aussi factuelles que les événements eux-mêmes.

S'agissant de la véracité des récits de vie, l'hypothèse la plus plausible est que non seulement ces événements marquants, mais leur ordre temporel ont été mémorisés correctement par le sujet et qu'il est donc capable de restituer dans son récit non seulement les événements, mais cet ordre. Certes, il ne le fera pas sous forme linéaire : le récit de vie vagabonde, saute en avant puis revient en arrière, prend des chemins de traverse comme tout récit spontané. Il faudra donc, par un patient travail d'analyse sur le récit lui-même, *reconstituer la structure diachronique* qui y est évoquée. Quel que soit l'analyste et ses orientations herméneutiques, il/elle devrait arriver au même résultat : cette structure diachronique présente donc une objectivité discursive.



Dans quelle mesure correspond-elle exactement à la structure diachronique du parcours lui-même ? Elle peut présenter quelques distorsions à la suite d'erreurs de mémoire ou de remémoration, de confusions d'événements, de

« condensations » et de « déplacements », ou de dissimulations volontaires ; mais la plupart de ces éventuels écarts devraient apparaître à l'analyse sous la forme d'incohérences. Elles seront probablement minimes et il nous paraît de toute façon beaucoup plus plausible de présupposer une bonne correspondance que de postuler que le récit de vie déformerait la structure diachronique du parcours biographique au point de la rendre méconnaissable.

3.3 Structure diachronique et causalité séquentielle

L'objectivité discursive de la structure diachronique sous-jacente à tout récit de vie suffirait à ce qu'on s'attache à retrouver cette structure. Mais il y a à cela une autre raison, qui tient cette fois aux cheminements de la causalité séquentielle.

Ce qui est arrivé *avant* ne peut en effet avoir été causé en aucune façon par ce qui est arrivé *après*. Les exceptions apparentes à cette règle ne font que la confirmer. Ce n'est que par abus de langage qu'on peut soutenir que l'action orientée vers un but est « causée » par ce but. C'est le projet qui est cause de l'action téléologique, et le projet vient avant l'action, même s'il se développe et se précise en cours d'action. De la même façon, si l'anticipation d'un événement engendre une action, ce n'est pas l'événement lui-même mais son anticipation qui est la cause de l'action ; sans anticipation, il n'y aurait pas eu d'action.



On saisit donc toute l'importance qu'il y a à reconstituer avec précision des enchaînements de situations, événements et actions pour ouvrir la voie à la compréhension de la causalité séquentielle. Ceci est moins banal qu'il n'y paraît à première vue. Comme nous le verrons plus loin, le travail de reconstitution patient et modeste de la structure diachronique est un préalable indispensable à la saisie de possibles enchaînements de causalité. Ceux-ci à leur tour s'avèrent très éclairants pour la compréhension des mécanisme sociaux que l'on cherche à identifier.

C'est d'ailleurs en suivant principalement ces mêmes fils séquentiels que les sujets reconstituent leur propre histoire. On n'est certes pas tenu de les suivre dans toutes leurs imputations causales, et c'est précisément l'une des valeurs ajoutées de l'étude de parcours biographiques parallèles que de

mettre en évidence, à travers l'observation de récurrences de l'un à l'autre, des phénomènes difficilement perceptibles au niveau individuel. Mais du moins, en s'attachant à retrouver par l'analyse d'un récit la structure diachronique qu'il cherche à « mettre en intrigue », se place-t-on dans la même perspective que celle qui a engendré le matériau discursif lui-même.

3.4 Structure diachronique et récit

À la différence d'une autobiographie, texte écrit travaillé et retravaillé afin de lui donner une structuration linéaire et une cohérence interne, le récit de vie est très largement spontané. Si l'invitation au récit de vie comporte implicitement un appel à la linéarité et à la cohérence, le sujet ne peut y répondre que de manière très imparfaite. L'évocation d'un proche, d'une scène, d'une crise, d'un événement l'entraîne dans des digressions qui le font revenir en arrière ou anticiper sur la suite. Associations d'idées, nécessités d'expliquer, de justifier, d'évaluer, éloignent le récit d'un exposé linéaire.

La forme la plus courante d'écart du récit par rapport à la description linéaire de l'histoire reconstituée n'est pas tant le retour en arrière que le « saut en avant » : par associations d'idées ou pour d'autres raisons, le sujet saute comme à pieds joints par-dessus toute une période de sa vie ; cela l'amène ensuite, spontanément ou parce que le chercheur a visiblement perdu le fil, à retourner au moment précis du saut.

Dans un entretien biographique d'une heure trente avec un apprenti boulanger, nous avons compté seize sauts en avant, suivis d'autant de retours en arrière. Ce chiffre paraît élevé pour un parcours aussi court, mais il est en réalité tout à fait normal. Bien entendu, chaque saut en avant brouille, non pas le cours du récit lui-même, mais l'image mentale que l'interviewer (ou le lecteur de la transcription) tente de se faire du parcours biographique. C'est l'une des raisons pour lesquelles les transcriptions sont très rarement publiées telles quelles : à la première lecture, « on n'y voit pas très clair ». Il en est de même au cours de l'entretien lui-même ; il faut apprendre à s'en accommoder.

Dans la phase d'analyse, chaque chercheur développera ses propres techniques graphiques pour représenter la structure diachronique d'un parcours.

L'important est de la mettre à plat, ce qui demande des lectures successives de la transcription, crayon en main, jusqu'à ce qu'on soit assuré du résultat. Bien entendu, celui-ci dépend du récit lui-même. Il se peut par exemple que certaines déclarations du sujet apparaissent à l'analyse comme contradictoires : il a mentionné une fois l'événement A comme précédant l'événement B, une autre fois comme le suivant. Par l'examen attentif des contextes discursifs de ces deux mentions, on cherchera non seulement laquelle des deux est la bonne, mais aussi pour quelle raison subjective ou intersubjective l'autre mention, « l'erreur », a pu être commise par le sujet, car cela peut ouvrir une piste de réflexion intéressante. Nous remédions en effet constamment aux insuffisances de notre mémoire par des recherches conscientes fondées sur la connaissance que nous avons des enchaînements de cause à effet, diachroniques ou synchroniques, en nous appuyant sur des repères qui nous sont propres et qui font sens *pour nous*. Observer le travail de remémoration d'un sujet s'efforçant de reconstituer le fil de son parcours biographique renseigne sur ce qui fait sens *pour lui*.

Une autre façon de vérifier la cohérence diachronique d'un récit est de disposer de *récits croisés*, par exemple du mari et de la femme, du frère et de la sœur. Au cours d'une enquête sur l'après-divorce, nous avons pu constater que même dans le cas de divorces très conflictuels, les deux descriptions de la succession d'événements menant au divorce et suivant celui-ci (conflits autour de l'enjeu de l'autorité parentale et du droit de visite), bien que fort différentes en termes de « coloration », étaient cependant compatibles entre elles (Bertaux et Delcroix, 1990). Certes, chacun relisait l'histoire commune à sa façon, avec une tendance à passer sous silence ses propres manquements et à souligner ceux du partenaire. En cela, les deux témoignages étaient complémentaires mais pas contradictoires : pourvu qu'ils fussent sincères, ils apparaissaient convergents et donc fiables quant aux *informations factuelles* que chacun d'eux apportait sur les événements ayant marqué le processus de désagrégation du couple.

Tout récit de vie comporte par ailleurs ce que Fritz Schütze (1984) appelle des *background constructions*, des descriptions de contexte ou de l'arrière-plan. La narration s'interrompt pour remonter le fil d'une chaîne d'événements *a priori* sans rapports avec le sujet, mais qui a finalement

abouti à « toucher » son parcours et à le modifier. Soit l'exemple d'une femme âgée décrivant comment, jeune villageoise, elle a été amenée à venir à Paris en 1935 : « Ma marraine m'a écrit pour me dire qu'elle pourrait me loger quelque temps et m'aider à trouver un travail. Elle était montée à Paris avec son mari, que son oncle avait fait venir pour l'aider dans son commerce. J'ai sauté sur l'occasion ; j'étais jeune, j'avais envie de bouger. »

On voit ici comment se combinent, dans la conformation d'un parcours, deux séries de raisons *a priori* indépendantes, qu'Alfred Schütz a désignées comme raisons *because* et raisons *in order to* (Schütz, 1987). Du point de vue du sujet, l'occasion est venue à la suite d'une série de circonstances extérieures (raisons « parce que »), mais c'est le sujet lui-même qui, en se saisissant de cette occasion pour réaliser un de ses projets, en a fait un moment de *son* parcours biographique (raison « dans le but de »).

Si le phénomène de *background construction* est si fréquent, c'est notamment parce qu'il constitue la forme discursive à travers laquelle on peut rendre compte d'un phénomène très courant, celui par lequel une chaîne indépendante d'événements vient toucher, comme un météore aveugle, le parcours d'un sujet et modifier sa « trajectoire ». Condorcet, anticipant de deux siècles la théorie du chaos de Prigogine, avait déjà vu que des événements imprévisibles peuvent se produire au sein d'un univers régi par des lois déterministes. Il suffit pour cela que des chaînes de détermination indépendantes se rencontrent de façon aléatoire. On retrouve ici le problème de la causalité historique, qu'on ne peut ni résoudre ni ignorer, mais seulement éclairer partiellement par le raisonnement sociologique (dans l'exemple ci-dessus, ce serait par le recours à la théorie des émigrations en chaîne).

Dans l'exemple suivant, l'effort de *background construction* confine au pathétique ; cependant, il illustre très bien la profondeur du problème. Il n'est pas extrait d'un récit de vie mais d'un article de journal retraçant le parcours biographique de Yolanda Giglioti (la future Dalida), née en 1933 au Caire de parents italiens émigrés : « en 1954, Yolanda gagne le concours de Miss Égypte, en cachette de sa mère Peppina, qui élève, seule, ses trois enfants depuis la mort du père, revenu désemparé et violent de trois ans d'enfermement dans un camp réservé aux Italiens d'Égypte, internés en

1940, quand le roi Farouk s'allie avec l'Angleterre contre l'Italie mussolinienne» (V. Mortaigne, in *Le Monde*, 11-12 mai 1997).

L'empilement rétrospectif d'événements et de situations de plus en plus «macrosociales» est ici particulièrement exemplaire, ainsi que l'articulation directe entre des événements historiques de grande ampleur et leurs conséquences sur les parcours familiaux et individuels (l'emprisonnement du père, pourtant «premier violoniste à l'Opéra du Caire», en raison de sa nationalité italienne, finit par «causer» la déstabilisation du cadre familial, ce qui permet l'émergence d'une vocation d'artiste).

3.5 Diachronie, chronologie, Histoire et changement social

Il ne faut pas confondre *diachronie* et *chronologie*. La diachronie concerne la succession temporelle des événements, leurs relations avant/après ; la chronologie concerne leur datation en termes de millésimes (1968, 1981...) ou en termes d'âge (sujet âgé de seize ans, quarante-cinq ans...). Autant on doit chercher au cours de l'entretien à faire en sorte que le sujet fournisse les éléments nécessaires à la reconstitution de la diachronie, autant il convient de ne pas l'importuner par d'incessantes questions sur les dates précises de tel ou tel événement.

Il suffit en effet de quelques dates ou âges pour reconstituer entièrement la chronologie au moment de l'analyse. Les deux échelles temporelles que sont le *temps historique collectif* et le *temps biographique* sont parallèles. Il suffit de connaître l'année de naissance du sujet pour les situer l'une par rapport à l'autre. Quand on travaille à reconstituer la structure diachronique d'un parcours, on trace à l'encre sur une feuille de papier quadrillé deux axes parallèles, l'un gradué en millésimes, l'autre en âges du sujet. On porte en regard les événements du parcours, au crayon lorsqu'ils ne sont pas datés précisément dans le récit, ce qui permet de les déplacer lorsque, par recoupements, on parvient à les situer plus précisément.

Prendre une pleine conscience du parallélisme entre temps historique et temps biographique demande d'y avoir consacré toute son attention au cours des premières analyses, mais ce travail est payé de retour par «l'équipement intellectuel» qu'il inscrit dans l'esprit du chercheur, et dont l'efficacité se révélera au cours des entretiens ultérieurs.

Ce parallélisme paraît simple : un sujet né en 1950 aura eu vingt ans en 1970, quarante ans en 1990, et ainsi de suite. Mais l'inscription de la *temporalité biographique* au sein du *temps historique* signifie beaucoup plus. Un sujet né en 1950 aura eu dix-huit ans au cours des événements de mai-juin 1968, et il y a des chances pour qu'il ait été touché par ces événements. S'il a fait des études supérieures, il sera arrivé sur le marché du travail au moment où la conjoncture se retournait (1975). La question de la sexualité, du mariage et de la procréation se sera posée pour lui dans les termes du tournant des années soixante-dix (nouvelle permissivité sexuelle, mais pilule contraceptive difficilement accessible ; avortement légalisé seulement après 1974 ; en revanche, inexistence de l'épidémie de sida).

Autre exemple, un homme né entre 1936 et 1942 aura sans doute été confronté directement à la guerre d'Algérie puisqu'il aura eu vingt ans entre 1956 et 1962, quand les jeunes gens effectuant leur service militaire y étaient envoyés presque systématiquement.

Par comparaison, les cohortes nées à la fin des années soixante-dix ou au début des années quatre-vingt auront connu de tout autres contextes collectifs.

Le temps historique est un temps vivant ; c'est aussi le temps du changement social. Si, à part la période 1940-1944, notre pays n'a pas connu depuis longtemps de grands bouleversements historiques sur son sol (il suffit de comparer notre histoire depuis 1918 à celle de pays tels que l'Allemagne, l'Espagne, l'Algérie, la Russie ou les pays d'Europe centrale pour s'en rendre compte), le changement social y a été particulièrement rapide, surtout depuis les années soixante. L'expérience du changement social, si elle s'est faite collectivement, a marqué très différemment les cohortes et générations successives (Terrail, 1995). L'effervescence de mai 68 a touché surtout les cohortes nées de 1945 à 1952, beaucoup moins les autres (Bertaux, Le Wita, Linhart, 1988). La récession économique a touché toutes les cohortes nées après 1957, celles précisément qui avaient grandi dans une ère de forte croissance, induisant pour leurs parents une relative prospérité inconnue des grands-parents. Et l'on pourrait continuer ainsi pour toute une série de phénomènes.

Travailler à la reconstitution des structures diachroniques de parcours biographiques et à leur inscription dans le temps historique, c'est prendre progressivement conscience de l'impact des phénomènes historiques collectifs et des processus de changement social sur les parcours biographiques. On retrouve ici le projet intellectuel de C. Wright Mills.

Mais il ne suffit pas de connaître les grandes lignes de notre histoire collective, il reste à analyser les nombreuses *médiations* entre processus collectifs de changement social et parcours individuels ou familiaux.

Ces médiations sont d'ailleurs réciproques : le changement social ne s'est pas fait tout seul, par en haut. Aucune autorité n'a imposé aux jeunes ruraux de quitter leurs villages, aux familles de chercher à prolonger la scolarité de leurs enfants, aux femmes d'espacer les naissances, de réduire le nombre de leurs enfants et de conserver leur emploi après la première maternité, aux couples de se former en-dehors de l'institution du mariage (Thompson, 1980). Tous ces phénomènes « spontanés » mais de masse ont pourtant considérablement transformé la morphologie sociale du pays. Autant on ne peut comprendre un récit de vie si on ne le réinsère pas dans le temps historique collectif, autant on ne peut comprendre les phénomènes de changement social si on ne se réfère pas aux transformations des modèles culturels, des mentalités et des conduites « privées » qui, par leur simple nombre et leur agrégation, ont participé à la formation de ces phénomènes.

3.6 Les zones blanches

La mise à plat (en succession temporelle) des événements ayant constitué le parcours biographique du sujet fera nécessairement apparaître des « zones blanches » sur lesquelles aucune information n'a été donnée. De tels oublis peuvent être fortuits, ou au contraire hautement significatifs, soit qu'il s'agisse de périodes d'existence routinière, soit au contraire qu'il s'agisse de moments ou segments que le sujet préfère ne pas évoquer.

Le rôle du sociologue ne consiste pas à pénétrer par effraction dans la vie privée des sujets. Il doit en toutes circonstances respecter leur volonté quant à ce qu'ils désirent garder pour eux-mêmes. Mais il est toujours utile, après — et seulement après — avoir procédé à une analyse approfondie d'un

entretien, de retéléphoner au sujet (ce nouveau contact sera facilité si l'on a fait en sorte qu'il garde plutôt un bon souvenir de la rencontre). Pour des raisons évidentes, c'est toujours l'interviewer lui-même qui doit le recontacter. Après les politesses d'usage, on pourra lui demander quelques compléments d'information sur son parcours, mais il est essentiel que cette demande de renseignements complémentaires reste à l'intérieur du « pacte » tel qu'il a été initialement négocié.

Le travail de reconstitution de la *structure diachronique du parcours* peut prendre plusieurs heures, voire plusieurs jours si l'entretien (ou la série d'entretiens) est très long. C'est cependant un travail extrêmement fécond, non seulement parce qu'à relire plusieurs fois le texte de la transcription on verra apparaître de nombreuses pistes d'analyse (que l'on aura soin de noter immédiatement), mais parce que ce travail est très formateur. On en ressortira meilleur interviewer et meilleur connaisseur du terrain.

4. Reconstituer l'évolution de la composition des groupes de cohabitation

Chaque individu actif mène en quelque sorte plusieurs vies parallèles ; chacune a ses lieux, sa temporalité, et surtout ses propres logiques de développement. Lorsque quelqu'un tente de raconter son parcours biographique, il ou elle est amené à se référer tantôt à l'histoire (et à la « logique séquentielle ») de l'une ou l'autre des composantes de sa vie, tantôt à leurs interférences.

Les chercheurs de l'INED, qui ont effectué une enquête par questionnaires destinée à retracer les parcours biographiques d'un échantillon représentatif de la population française, ont été amenés à construire leur questionnaire selon trois « dimensions » : la formation (scolarité) et la trajectoire professionnelle, la formation du groupe familial, la trajectoire résidentielle (y compris la mobilité géographique). C'est pourquoi ils ont appelé leur enquête « Triple biographie » (Courgeau et Lelièvre, 1990).

On ne s'étonnera donc pas, lorsqu'on cherchera à reconstituer la structure diachronique d'un parcours de vie, de constater que les efforts du sujet pour décrire son histoire suivent des fils parallèles, tantôt la carrière profes-

sionnelle, tantôt la formation du groupe familial, la trajectoire résidentielle ou d'autres fils encore. Dans la représentation graphique du parcours, on pourra reporter les événements concernant tel ou tel de ces fils conducteurs sur des lignes parallèles.

Mais il faudra aussi concentrer l'attention sur les points du récit où ils s'entrecroisent, car on y voit s'articuler, voire s'opposer, des logiques *a priori* indépendantes. Une offre de promotion professionnelle peut être refusée parce qu'elle impliquerait un déménagement et que le conjoint perdrait son emploi. Un déménagement peut au contraire être décidé pour pouvoir inscrire un enfant dans un établissement scolaire désirable, ou pour se rapprocher d'un parent malade. Souvent, c'est par rapport à une logique *familiale* que des décisions concernant la carrière ou la résidence peuvent se comprendre. Cela signifie que le modèle de l'acteur individuel cherchant à maximiser ses intérêts dans un champ donné, professionnel ou autre, est largement irréaliste. Non seulement les actes et les décisions d'agir, mais aussi les projets préalables aux actes, s'élaborent le plus souvent collectivement, au sein du couple et plus largement du *groupe familial* qui constitue alors le véritable «décideur» : il est le lieu où des projets s'affrontent et finissent par se combiner, via la négociation, en de véritables *transactions.*

Cette dernière observation fournit le point de départ d'une seconde tâche de l'analyse, à savoir la reconstitution aussi précise que possible de la composition exacte du *groupe de cohabitation* ou «ménage» à chaque période du parcours du sujet. Comme la reconstitution de la structure diachronique du parcours, cette tâche vise à obtenir un résultat objectif, indépendant sinon du récit lui-même, du moins de l'analyste.

Au sein d'un même groupe familial s'entrecroisent des destinées qui sont en interaction constante et se trouvent infléchies par leurs interactions. Par exemple, au sein de la famille d'origine, le *rang de naissance* est important. Les aînés sont censés porter plus que les cadets les espérances de tel ou tel de leurs parents. Un processus très fréquemment observé veut qu'un parent dont le projet de scolarisation, le projet professionnel (ou sportif, ou artistique) a été frustré dans sa jeunesse, reporte ce projet sur l'un de ses enfants, en général l'aîné du même sexe, quitte pour l'enfant à accepter ou à refuser ce projet, ce qui n'est simple ni dans un cas ni dans l'autre. Par comparaison, ce processus épargne en général les derniers-nés d'une fratrie, laissés plus libres d'affirmer et d'assumer leurs propres orientations.

Un autre phénomène concerne l'évolution des ressources de la famille d'origine. En règle générale elles vont croissant, ce qui signifie, pour les familles à ressources limitées, que la pression des parents s'exercera en priorité sur les aînés. Combien de fois n'avons-nous pas entendu : «J'aurais bien voulu continuer mes études, mais il fallait que je gagne ma vie ; on était trop nombreux à la maison.» À cet égard, les derniers de la fratrie bénéficient souvent d'un triple avantage lorsqu'arrive le moment du choix (continuer les études ou chercher du travail) : les aînés ne sont plus à la charge des parents ; les revenus de ceux-ci ont augmenté ; enfin l'offre locale de scolarisation s'est entre-temps développée. Bien entendu, cette règle souffre de nombreuses exceptions, qui ne sont pas les moins intéressantes.

Nous pourrions multiplier les exemples. Contentons-nous de souligner l'importance qu'il y a à prendre en compte les différentes dimensions de ce que l'on pourrait appeler «l'économie familiale». «Économie», au sens économique d'abord : l'économie des ressources disponibles, qui limitent parfois de façon drastique les champs des possibles des enfants (il faut rappeler à ce sujet que la fameuse enquête de l'INED qui a inspiré à Bourdieu et Passeron le concept de «capital culturel» avait comme résultat principal de démontrer que la sélection et l'autosélection scolaires étaient *surtout* affaire de ressources *économiques*, plutôt que *culturelles,* des parents : cf. Bertaux, 1985).

Mais le sens du terme «économie familiale» peut être étendu aussi à l'économie culturelle, affective et surtout *morale* d'un groupe familial. Les membres d'un même groupe familial sont liés les uns aux autres non seulement par des rapports affectifs et psychiques profonds (cf. Freud), mais par des *engagements moraux* réciproques. Je suis convaincu que la clé de cette économie morale est à chercher du côté de types d'actions «rationnelles en valeur» (Weber) et/ou «visant à l'intégration» (Dubet, 1994). Les études de cas familiaux effectuées par Françoise Bloch et Monique Buisson (1991 ; 1994) montrent à quel point la logique du *don*, du *sentiment de dette* que le don peut créer, et du désir ou de l'obligation de *contre-don*, sous-tend les transactions familiales dans le long terme.

En dire plus dépasserait le cadre de cet ouvrage. Nous avons voulu souligner l'importance centrale du familial et de ses multiples effets sur les parcours de vie individuels. La meilleure façon d'en prendre une pleine conscience est de travailler à reconstituer la composition des groupes familiaux successifs dont le sujet a fait partie. Même si l'objet d'étude est un milieu professionnel, on fera bien de ne pas ignorer le familial ; on y trouvera de nombreuses clés pour la compréhension des logiques d'action, celles des entrepreneurs comme celles des salariés.

5. L'ANALYSE COMPRÉHENSIVE

5.1 Imagination et rigueur

L'analyse d'un entretien biographique a pour objectif d'expliciter les informations et significations pertinentes qui y sont contenues. La plupart ne sont pas apparentes à première lecture ; cependant l'expérience montre qu'elles émergent les unes après les autres au cours de lectures successives. Chaque lecture «révèle» de nouveaux contenus sémantiques.

Ce phénomène figure au centre de la méthode herméneutique. Des nombreux ouvrages la concernant (la référence principale est ici Gadamer, *Vérité et méthode*), nous ne retiendrons qu'un principe fondamental : les significations d'un texte se situent à la rencontre de deux «horizons», celui du sujet et celui de l'analyste. Ce qui est au-delà de l'horizon de l'analyste ne peut être perçu par lui. C'est la raison pour laquelle, comme j'en ai fait moi-même l'expérience, un psychanalyste et un sociologue auront des lectures très différentes du même entretien ; ils y «liront» des significations différentes, parce qu'ils rapporteront ce qu'ils lisent à des horizons sémantiques différents. Le psychanalyste y percevra les traces de processus qui, du fait de sa culture spécifique, lui sont familiers, alors qu'ils se situent au-delà de l'horizon du lecteur sociologue, et vice versa. De la même façon, plus la culture sociographique, sociologique et historique d'un lecteur sociologue est riche, plus large est son horizon, plus il sera capable de repérer dans un entretien biographique les traces à peine affleurantes de processus sociaux. On le vérifie aisément en revenant, à la fin d'une recherche, sur

le premier entretien où l'on découvrira certainement des significations passées d'abord inaperçues.

Plutôt que d'analyse «herméneutique», qui renvoie à une tradition centrée sur le déchiffrement de textes canoniques, nous parlerons ici d'*analyse compréhensive*. Le terme allemand «*verstehen*» (comprendre) utilisé par Dilthey puis Weber exprime exactement l'esprit de ce mode d'analyse. On en trouvera une bonne description et mise en œuvre dans les ouvrages de J.-C. Kaufmann (cf. en particulier Kaufmann, 1996, chap. 4).



Imagination *et* rigueur, tel est le couple fécond qui engendre une bonne analyse compréhensive. Mais ici la priorité va à l'imagination, puisqu'il s'agit d'*imaginer*, c'est-à-dire de se former une représentation (d'abord mentale puis discursive) des rapports et processus qui ont engendré les phénomènes dont parlent les témoignages, le plus souvent sous forme allusive. C'est par le travail de son imagination sociologique que le chercheur mobilise les ressources interprétatives dont il dispose, qu'il anime l'ensemble de l'espace cognitif situé à l'intérieur de son horizon. Travailler en équipe à l'analyse d'un entretien enrichit l'analyse, car chacun des chercheurs y apporte son propre horizon.

La reconstitution de la structure diachronique n'est pas seulement une opération technique ; elle vise à préparer l'analyste à la recherche de chemins de causalité séquentielle, de processus d'enchaînements susceptibles d'être retrouvés sur d'autres récits de vie. Elle constitue aussi un entraînement à replacer en imagination les parcours de vie dans leurs contextes sociaux-historiques.

De même l'attention portée au familial et à son économie morale aide l'analyste à visualiser un «plan» situé entre l'individuel et le sociostructurel, entre *habitus* et champs, entre «action» et «structures» : le plan des relations intersubjectives fortes.

5.2 Les indices

Tout récit de vie orienté vers les pratiques du sujet et les contextes sociaux de ces pratiques comporte nécessairement nombre d'indications sur des phénomènes proprement sociaux. On ne peut s'attendre à ce que de tels

phénomènes et leurs logiques (sociales) soient décrits par le sujet ; sauf exceptions, il y fera seulement allusion, parfois sous la forme d'une simple phrase, voire d'un seul mot («je galère»). À moins qu'on n'ait eu la présence d'esprit de saisir l'allusion au vol et de l'inciter à en dire plus par une relance, ou qu'on ait affaire à un sujet particulièrement réflexif (il en existe dans toutes les catégories sociales, y compris chez les handicapés mentaux ; cf. Diederich, 1990), il faudra se contenter de ces quelques mots. L'un des enjeux centraux de l'analyse compréhensive consiste précisément à identifier ceux qui renvoient à un mécanisme social ayant marqué l'expérience de vie, à les considérer comme autant d'*indices,* à s'interroger sur leur *signification* sociologique, c'est-à-dire sur ce à quoi ils réfèrent dans le monde socio-historique.

Parmi tous les *indices* (Bertaux-Wiame, 1992) que recèlent un récit de vie, certains «brillent» et nous frappent d'emblée, tandis que d'autres restent longtemps cachés dans la gangue de leur apparence banale. Parmi ceux qui attirent notre attention figurent tous les indices de fonctionnement (de personnes, de relations entre personnes, de formes culturelles et sociales) différents de ceux que nous connaissons : quiconque a lu ne serait-ce qu'une seule «autobiographie indigène» publiée dans la collection «Terre Humaine» en a fait l'expérience. Si de tels textes stimulent autant notre imaginaire, c'est parce qu'il nous faut à chaque pas imaginer les modes de fonctionnement d'une autre culture, ses propres modes de relations intersubjectives, ses schèmes de perception, d'action et d'interaction, ses codes de bonne conduite, ses valeurs collectives. Or, quand il s'agit de témoignages émanant de membres de notre société, nous avons tendance à oublier qu'ils y participent à d'autres places, dans d'autres contextes et milieux que les nôtres, et à projeter sur eux notre propre sous-culture ; notre attention tend à faiblir, alors même qu'elle devrait s'aiguiser.

Chacun des indices repérés doit être considéré comme la pointe à peine visible d'un immense iceberg. Donnons tout de suite un exemple. Le tout premier récit de vie recueilli auprès d'un vieil ouvrier boulanger né en 1909 contenait, à propos de ses années de jeunesse, cette simple phrase : «On travaillait sept jours sur sept.» Sept jours sur sept ? Un indice précieux nous était donné ici sur le fonctionnement de la boulangerie artisanale. Il aurait

fallu le creuser dans l'entretien lui-même ; par manque d'expérience nous ne l'avons pas fait. C'est seulement au fil d'autres entretiens que se sont dégagées peu à peu quelques-unes de ses implications.

«Travailler sept jours sur sept» signifiait d'abord que l'ouvrier boulanger, comme d'ailleurs l'artisan et son épouse, n'avait jamais un jour de repos, que *toute sa vie* s'organisait autour du travail et tendait à s'y réduire. Un tel rythme n'est pas tenable à long terme. «Quand on était trop fatigué on s'arrêtait ; on dormait, on récupérait» (extrait d'un autre entretien). Mais il fallait bien que le pain se fasse. L'artisan s'adressait alors à un bureau de placement qui lui dépêchait aussitôt un remplaçant. Certains jeunes ouvriers célibataires se spécialisaient dans les remplacements. «On les appelait des rouleurs» (extrait d'un troisième entretien). Ils y trouvaient leur compte, non seulement en étant un peu mieux payés, mais en faisant ainsi le tour du métier, comme certains intérimaires de nos jours.

Comment les ouvriers géraient-ils leur fatigue ? Une phrase nous avait frappé dans un quatrième entretien : «Quand on est trop fatigué, on ne peut plus dormir ; alors on est foutu.» Elle a attiré notre attention sur une distinction entre deux types de fatigue. Il y a celle qui est due à l'exercice normal de l'activité professionnelle quotidienne ; elle s'efface dès lors que les conditions de nourriture et de sommeil sont suffisantes. Mais il y a l'autre, la fatigue accumulée, qui est signe d'usure physique et nerveuse qui atteint le corps dans son fonctionnement même. Comprendre cela, c'est aussi comprendre que ceux qui y sont confrontés ont à gérer avec une grande précision l'entretien de leurs forces vives mises en péril constant par les conditions d'exercice du métier.

Nous avions appris dès le premier entretien que le gouvernement issu du Front populaire de 1936 avait imposé l'obligation d'un jour de congé hebdomadaire pour les ouvriers. Nous avions naturellement déduit que cela avait représenté un progrès mais c'était une erreur. «Les patrons n'arrivaient pas à se mettre d'accord pour fermer à tour de rôle. En fait chacun avait peur que l'autre ne lui pique ses clients. Donc ils fermaient tous le même jour. La veille, les clients achetaient deux fois plus de pain ; alors il fallait faire vingt heures d'affilée. À l'arrivée on était complètement cuits. On passait le jour de congé à dormir» (synthèse d'un passage d'un cinquième entretien). Cette

fois-ci, c'était bien un mécanisme proprement *social*, engendré par la situation de concurrence locale entre artisans, qui nous était décrit en réponse à une question suggérée par les entretiens précédents.

D'autres conséquences de l'absence de jour de congé nous sont apparues par la suite, comme l'isolement social des jeunes ouvriers boulangers, la plupart du temps migrants originaires d'un village, ne connaissant donc personne en ville et n'ayant jamais le temps de « sortir » pour faire connaissance.

Tels étaient donc quelques-uns des phénomènes qui se cachaient derrière cette simple phrase : « On travaillait sept jours sur sept. » Ce n'était pas seulement la description d'un fait, mais un *indice* dont il restait à découvrir les multiples significations (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980).

Dans le texte intitulé « Comprendre » qui clôt *La Misère du monde*, Bourdieu insiste sur l'idée qu'il faut déjà posséder un « immense savoir acquis, parfois tout au long d'une vie de recherche » pour « être véritablement à la hauteur de son objet » (p. 911). Mais s'il fallait déjà tout savoir pour poser les bonnes questions et pour comprendre ce que signifient leurs réponses, la question de la recherche serait déjà résolue : on aurait atteint son but, la connaissance, avant même que de s'être mis en route. Fort heureusement, il existe aussi un chemin fait de tâtonnements, qui mène de l'ignorance et des présupposés à un certain degré de savoir et de lucidité : celui de l'enquête. Il progresse en cherchant des indices, en conférant à chaque indice le statut d'un tremplin pour l'engendrement par l'imagination sociologique d'hypothèses plausibles sur des processus sous-jacents dont l'indice révélerait la présence, en insérant de nouvelles questions dans les entretiens ultérieurs, dont les réponses diront si les processus en question sont bien ceux que l'on imaginait, ou s'il faut les imaginer autrement.

6. Essai de classification des niveaux de signification

6.1 Trois niveaux principaux

Tout récit de vie apporte simultanément des éléments d'information et des indices concernant des phénomènes situés à des niveaux très divers : structuration initiale de la personnalité du sujet en *habitus*, apprentissages culturels et professionnels, transformations psychiques ultérieures, type habituel de conduite, historique des relations du sujet avec ses proches, les *significant others* de G.H. Mead (expression que F. de Singly propose de traduire par « autruis significatifs »), rapports sociaux « objectifs », ou mieux *objectivés* propres à tel ou tel monde social et y définissant des places (des positions, des statuts), des rôles, des normes et attentes de conduite, des jeux de rivalité, de concurrence, de conflit ouvert ou larvé, mécanismes sociaux, logiques sociales, processus récurrents, phénomènes culturels, sémantiques et symboliques.

Pour mettre un peu d'ordre dans cette richesse foisonnante, on peut être tenté d'élaborer une classification de ces niveaux. Quelle serait donc, concernant les récits de vie, la classification la plus pertinente ?

La plupart des théorisations sociologiques contemporaines se construisent autour d'une même distinction fondamentale entre système et acteur(s) (Touraine, Crozier), champ et *habitus* (Bourdieu), ou *structure vs agency* (Giddens). Notre propre expérience des récits de vie nous a conduit à la conclusion qu'à ces deux principaux niveaux, il conviendrait d'ajouter un niveau intermédiaire, celui des *relations intersubjectives fortes* (et en général *durables*) : celles qui s'établissent naturellement entre des personnes reliées entre elles par des relations de parenté, de conjugalité, voire de hiérarchie, et celles de l'amour, de la camaraderie et de l'amitié (ou de la haine), de l'alliance ou de la rivalité « micropolitiques » qui sont construites par les acteurs eux-mêmes.

Cette classification en trois « niveaux » aide à situer les indices que contient un récit de vie. Elle concerne non seulement les événements, mais aussi les *états* : à chaque moment du parcours de vie correspond un certain état physique et psychique du sujet, de sa « personnalité » mais aussi de ses forces vives, un certain état de ses relations intersubjectives fortes et de sa situation sociale (emploi, ressources, logement, patrimoine, statut familial, « chances de vie » objectives). Tout ce qui modifie sensiblement l'un au moins de ces trois états constitue un *événement* et réciproquement, tout événement dans le parcours biographique modifie l'un au moins de ces trois états. Tels sont en particulier les *actes* décisifs du sujet qui visent à transformer l'un de ces trois états, évidemment dans le sens d'une amélioration escomptée.

En raison de leur orientation narrative, les récits de vie s'avèrent particulièrement adaptés à la saisie des *processus*, c'est-à-dire des enchaînements de situations, d'interactions, d'événements et d'actions. Par définition, ceux-ci s'inscrivent dans la durée, et parfois la longue durée. Des récurrences dans les processus seraient plus faciles à identifier et à analyser s'ils consentaient à se limiter à un seul des trois niveaux proposés, mais bien entendu il n'en est rien. Un processus proprement social a besoin pour s'accomplir de la mobilisation d'acteurs, et souvent aussi de celle de leurs relations intersubjectives. La transformation de soi n'est que rarement le résultat d'un processus purement subjectif, et il est aisé de voir comment les « mouvements de l'âme » les plus intimes, coup de foudre, conversion religieuse ou décision de suicide par exemple, ne peuvent se comprendre sans qu'on se réfère au moins au complexe de relations intersubjectives qui caractérise le sujet à ce moment-là. Quant aux processus qui transforment, peu à peu ou brutalement, telle ou telle relation intersubjective forte, par exemple une relation de couple, une relation parent-enfant ou une relation d'amitié, ils impliquent à la fois les personnalités des sujets et, le plus souvent, le rapport social objectivé qui existe entre les places qu'ils occupent.

La sociologie cherche à identifier des processus *sociaux*. On aurait compris ce terme, à l'époque du structuralisme, comme désignant des enchaînements récurrents de mécanismes sociaux saisissant le vif des « agents » et leur imposant leurs conduites. La sociologie contemporaine, plus consciente du caractère « construit » des contextes sociaux et de la différentialité des personnes, amène à concevoir les processus sociaux comme des enchaînements probables d'actions et d'interactions d'acteurs placés en situation.

En dire plus reviendrait à sortir du cadre du présent ouvrage pour développer une théorie des processus sociaux. Cependant, compte tenu de l'importance de la question, il nous paraît nécessaire de l'illustrer par un exemple. Celui que nous avons choisi n'est pas tiré de l'une de nos recherches, mais d'un des très rares récits de vie qui aient été publiés *in extenso* et pratiquement tel qu'il a été recueilli. Chacun peut donc en retrouver le texte intégral qui occupe trois pleines pages du numéro du journal *Le Monde* daté du 7 octobre 1995.

6.2 Un exemple

Ce récit de vie est celui de Khaled K., garçon né en Algérie en 1970 et venu à l'âge de deux ans habiter dans une cité à Vaulx-en-Velin, banlieue ouvrière de Lyon, où il a grandi. Le politologue allemand Dietmar Loch, qui faisait du terrain à Vaulx-en-Velin, l'y a rencontré à l'automne 1992. Khaled avait alors vingt-deux ans. Il sortait de prison, où il avait eu le temps de réfléchir longuement à son parcours biographique de lycéen devenu délinquant. Il désirait s'exprimer et l'entretien, remarquablement conduit par D. Loch, présente un grand intérêt sociologique. Arrêtons l'horloge du temps historique au 3 octobre 1992, le jour où Loch a recueilli ce récit de vie, en tâchant de faire abstraction des événements dramatiques qui se sont produits au cours des années suivantes.

Tout l'entretien illustre ce qui a été dit dans les pages précédentes sur les divers niveaux de signification ; en particulier ce que Khaled dit du moment-charnière où il a commencé à basculer dans la délinquance. Ce passage est repris ici en y insérant quelques phrases tirées de passages ultérieurs de l'entretien (ces insertions sont encadrées par des //).

Khaled (il parle de l'ambiance du collège de Vaulx-en-Velin) : « C'était un groupe homogène, on avait tous la même mentalité, on parlait peu mais on se comprenait vite et c'était ça qui était bien // [Les profs avaient eu] beaucoup d'élèves comme nous. Ils ont vu nos frères, nos sœurs. Ils nous ont suivis, ils nous connaissent. // Et moi personnellement, quand j'ai changé d'école, c'était plus ça. Je ne retrouvais plus cette mentalité.

– C'était quoi, exactement, cette mentalité ? (excellente « relance » de l'interviewer !)

– On travaillait et on rigolait. Et on pouvait se permettre de rigoler parce qu'on avait de bonnes notes, toujours sérieux. // En troisième j'étais bien. [Avec un ami] on est arrivés les premiers de la classe, tout en rigolant. On était sains, tranquilles // Mais quand je suis arrivé au lycée c'était plus ça. J'ai pas tenu.

J'avais des capacités de réussir, mais j'avais pas ma place (...). Eux [les lycéens de ce lycée « bourgeois » de Lyon] ils n'avaient jamais vu dans leur

classe un « Arabe ». Comme ils disent : « franchement, tu es le seul Arabe » ; et quand ils m'ont connu ils m'ont dit : « Tu es l'exception. » Eux ils avaient plus de facilités entre eux à discuter. (...) C'était un peu froid. // Vous aviez un trou de mémoire, ils vous disent rien, ils cachent. // Même si (...) j'avais une bonne entente avec eux, c'était pas naturel. Ma fierté, elle descendait ; ma personnalité, il fallait que je la mette de côté. Je peux pas ; et je trouvais pas ma place. Alors j'ai commencé à faire sauter des cours ; une fois, deux fois. C'est un enchaînement, jusqu'au jour où je faisais des rencontres (...). Je commence à faire un tour, et on fait des connaissances. Mais c'est des gens bien, même si le mec est un voleur (...). Quand c'est un copain, c'est un copain ; c'est question sentiment, c'est pas le juger de tel ou tel acte. Parce qu'ici (...) le mec vient s'acheter un beau jeans, comme l'autre ; il n'a pas d'argent ; il est obligé de se débrouiller tout seul. Alors je commençais à traîner avec eux. On voit la différence entre l'ambiance du lycée et l'ambiance du dehors, des voleurs. On était plus à l'aise, c'est la même mentalité qu'au collège, mais avec des adultes. Et quand vous volez vous vous sentez libre, parce que c'est un jeu. Tant qu'on ne m'attrapera pas, c'est moi qui vais gagner. C'est un jeu : ou on perd ou on gagne. Mais c'est vrai, suivre cette route, ça ne mène nulle part. Après avoir fait de la prison j'ai vu que j'étais perdant à cent pour cent. »

Plutôt que de commenter cet extrait, on proposera au lecteur — comme le font les manuels américains — d'en faire la base d'un exercice. On cherchera à répondre aux questions suivantes :

– ce passage décrit un *processus* de transformation important. Sur quels plans ou « niveaux » : personnalité, relations intersubjectives, situation objective (« place ») ? Si les trois « états » ont changé au cours de la période décrite, dans quel ordre ? Par quels enchaînements ? Où se situent les points de bifurcation, les carrefours ? Quelles étaient les directions alternatives ? Quels en auraient été les avantages et les coûts subjectifs pour le sujet, à chacun des trois niveaux ?

– Peut-on identifier, en comparant la description de l'atmosphère au collège et au lycée, des cohérences ou des contradictions entre les « états » des trois niveaux (personnalité, complexe de relations intersubjectives, statut objectif référant au contexte institutionnel) ?

– La trajectoire de K. est atypique. Pour autant, peut-on en tirer des hypothèses de portée générale sans verser dans le psychologisme ou le culturalisme ?

– À quel « niveau » référer les phénomènes suivants : sentiment d'identité, perceptions de l'identité d'autrui, raisons « objectives » (sociales) de ces perceptions (structures des établissements scolaires, structure sociale, contexte historique, « sens commun » engendré par le discours collectif) ?

Question subsidiaire : En se référant à l'intégralité du texte original, évaluer la « justesse » des opérations de montage effectuées : insertions de passages ultérieurs, indiquées par des // ; suppressions de passages, indiquées par des (...).

7. Autres techniques d'analyse des récits de vie

Ce chapitre ne serait pas complet s'il ne faisait au moins référence à d'autres techniques d'analyse de récits de vie constituant un corpus.

La plus simple consiste à repérer dans chaque récit de vie les passages concernant tel ou tel *thème*, dans le but de comparer ensuite les contenus de ces passages d'un récit à l'autre (si les transcriptions ont été faites sur traitement de texte, des logiciels permettent de constituer facilement des fichiers par thème). Souvent utilisée pour l'analyse de corpus d'entretiens ouverts ou semi-centrés, cette technique d'*analyse thématique* (Blanchet et Gotman, 1992), quand elle est appliquée à des récits de vie, semble présenter l'inconvénient de détacher les passages de leurs contextes discursifs, et ainsi d'en appauvrir voire d'en modifier le sens. Pourtant, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, il se pourrait que cet inconvénient soit finalement moins grave lorsqu'il s'agit d'entretiens destinés à décrire des pratiques et leurs contextes sociaux (cf. ci-dessus l'exemple du « on travaillait sept jours sur sept ») que s'il s'agit d'entretiens destinés à faire s'exprimer des « idéologies » personnelles, qui constituent en principe des « totalités » relativement cohérentes.

Facile à mettre en œuvre, l'analyse thématique des récits de vie a donc ses mérites, notamment celui de préparer un certain type d'analyse compa-

rative (par thèmes) et de faciliter la rédaction du compte rendu de recherche, chaque « thème » pouvant faire l'objet d'un chapitre. Mais compte tenu de la violence faite ainsi aux récits, il faudra prendre soin de vérifier que leur découpage ne transforme pas le sens des morceaux ainsi isolés. Si un passage ne peut se comprendre que réinséré dans l'histoire du sujet, on pourra faire précéder sa citation d'un résumé de cette histoire qui rappellera ce qu'il faut en connaître pour ne pas interpréter de travers la citation (cf. chap. 7).

D'autres techniques d'analyse font appel à des savoirs spécialisés, linguistiques ou sémiotiques, psychologiques ou psychanalytiques. Pour le premier cas, l'ouvrage de référence sera sans doute constitué dans les années à venir par l'ouvrage de Demazière et Dubar (1997) qui fait appel à des techniques d'*analyse structurale* développées d'une part par des linguistes et sémioticiens, d'autre part par le sociologue J.-P. Hiernaux.

Pour ce qui est de l'articulation entre phénomènes psychiques et phénomènes sociaux, la référence principale est constituée par les travaux de Vincent de Gaulejac (1987 pour l'ouvrage fondateur). Leur apport principal me semble résider dans la tentative de saisir non seulement l'articulation du psychique et du social, mais aussi leur transmutation réciproque : une enfance affectée, voire traumatisée par le contexte *social* dans lequel elle a été vécue se traduit en caractéristiques *psychiques* ; inversement, celles-ci induiront chez l'adulte des modes de conduites répétitifs pouvant avoir des effets *sociaux*. Dans la mesure où de tels phénomènes sont récurrents et présentent une dimension collective, on reste bien, malgré le détour psychique, à l'intérieur d'une région de la sociologie que de Gaulejac désigne comme « sociologie clinique ».

Il existe encore d'autres façons d'analyser les récits de vie, telles que celles mises en œuvre par Maurizio Catani (1982) ou, en Allemagne, par le sociologue Oevermann, l'inventeur de la technique d'« herméneutique objective ». Dans la mesure cependant où l'objectif commun à ces orientations méthodologiques est d'expliciter des significations référant à l'univers mental d'*une* personne singulière, elles sortent du cadre du présent ouvrage.

Signalons enfin les recherches effectuées en Allemagne par Fritz Schütze (1983), en Belgique par Michel Legrand (1993), ou en France par Michèle

Leclerc-Olive (1997) et plus anciennement par Lucien Sève (1969) pour constituer le parcours biographique lui-même, la « biographie », en objet d'analyse. Ces travaux visent à élaborer des concepts ou « catégories biographiques » tels que « tournant », « carrefour » ou « moment-charnière » (je traduis ainsi le terme de *turning point* employé par Schütze), « concours de circonstances », « événement biographique », « impasse », « catastrophe ». Ce champ de recherches en est à ses débuts. Il n'a pas encore produit selon nous de concepts qui marqueraient une rupture franche avec les catégories du langage ordinaire à travers lesquelles chacun de nous s'efforce d'exprimer le relief de son propre parcours ou de celui d'autres personnes. Il reste encore à démontrer que « la biographie » au sens le plus universel du terme peut être constituée en objet sociologique.

Quant aux lois, institutions et normes sociales qui structurent au sein d'une société donnée les parcours biographiques en « âges de la vie », elles font l'objet d'un champ de recherches sociologiques beaucoup plus développé (Attias-Donfut, 1991) ; cependant, comme il s'agit de phénomènes sociétaux, leur étude ne nécessite pas un recours à la perspective ethnosociologique. On en retiendra seulement, quand on étudiera un monde social ou une catégorie de situation, l'idée centrale selon laquelle les droits et les devoirs liés aux âges de la vie, les normes et les attentes de conduites en fonction de l'âge, qui semblent aller de soi pour les citoyens ordinaires, résultent au contraire d'un travail incessant de « la société » sur elle-même : les débats sur l'âge de la retraite ou les droits à la préretraite en fournissent un exemple patent. Chaque monde professionnel ou social élabore ainsi ses propres normes d'âge et de parcours « normal », par rapport auxquelles bien des parcours se trouvent décalés, soit en avance, soit en retard, ce qui a de multiples conséquences. Mais avec cette dernière remarque nous sommes déjà entrés dans l'analyse comparative.

L'ANALYSE COMPARATIVE

1. L'ESPRIT COMPARATIF

Le « moment » de l'analyse comparative constitue le véritable cœur d'une enquête ethnosociologique. C'est en effet par la confrontation des données recueillies à différentes sources, et en particulier auprès de différents « cas » (ici des récits de vie), que s'élabore progressivement dans l'esprit du chercheur ou de l'équipe un *modèle* — d'abord grossier et entaché des présupposés initiaux, puis de plus en plus précis et riche en formulations sociologiques — du « comment ça se passe » au sein de l'objet étudié. C'est par la comparaison entre parcours biographiques que l'on voit apparaître des *récurrences* des mêmes situations, des logiques d'action semblables, que l'on repère, à travers ses effets, un même mécanisme social ou un même processus.

C'est par la comparaison encore que des hypothèses imaginées à partir d'un tout petit nombre de cas, voire d'un seul, se précisent, se confirment et prennent une forme sociologique, souvent par distanciation ou « rupture » avec les représentations de sens commun. C'est la recherche systématique de « cas négatifs » qui amène à consolider ou au contraire force à reformuler une telle hypothèse. C'est ainsi que s'atteint finalement le moment de la saturation qui permet de considérer l'enquête comme (provisoirement) terminée.

Le « moment » de l'analyse comparative commence en réalité dès le recueil du deuxième entretien, voire dès le premier récit de vie puisqu'il remet en question le plus souvent ce qu'on croyait déjà savoir de l'objet (comparaison implicite). Ceci distingue l'enquête ethnosociologique à la fois de l'enquête quantitative, où l'analyse des données avance par d'autres voies, et de la sociologie clinique qui tend à concentrer l'attention sur un seul cas ou un tout petit nombre de cas pour les étudier de façon très approfondie. Dans l'enquête ethnosociologique, tout est construit dès le début pour rendre la comparaison possible et fructueuse : l'unité de l'objet social, le choix des cas à observer (choix qui cherche la variation au sein d'un même univers social), la constance de la consigne de départ et du filtre et la primo-analyse, qui en s'attachant à retracer l'objectivité des parcours par-delà la variété des formes

discursives, met les données factuelles contenues dans les récits de vie sous une forme comparable. En amont du moment de l'analyse comparative, c'est donc un *esprit comparatif* qui irrigue toute l'enquête.

Si grande est la variété des objets sociaux qu'il nous paraît difficile d'en dire plus sur l'analyse comparative sans tomber dans des assertions trop générales. Il nous paraît plus instructif de procéder au moyen d'exemples. Nous les avons tirés de nos propres recherches pour la simple raison que, les connaissant de l'intérieur, nous pouvons dévoiler les cheminements qui nous ont permis de passer de cas empiriques à des hypothèses sociologiques.

La situation de chercheur au CNRS n'est pas celle d'un étudiant ; elle permet de consacrer la totalité du temps à la recherche et impose en même temps de parvenir chaque fois au stade de la saturation. La situation d'étudiant est tout autre, et les enseignants le savent. Au chapitre 3, on a distingué la phase exploratoire de la phase analytique, qui correspondraient respectivement aux situations d'étudiant et de chercheur à plein temps, mais on a aussi souligné qu'elles se situent dans la continuité l'une de l'autre. On ne saurait attendre d'un étudiant de maîtrise ou de DSTS qu'il atteigne toujours le moment de la saturation. En revanche, on peut espérer qu'il aura su mettre en œuvre l'esprit ethnosociologique à partir d'une dizaine de récits de vie, complétés par le recours à des sources complémentaires. Si ce petit nombre ne peut permettre d'atteindre la saturation, du moins suffit-il amplement — si l'objet d'étude est bien délimité — à faire apparaître des basculements d'hypothèses, des récurrences, quelques mécanismes sociaux. Le tissu social est en effet bien plus « tricoté serré » qu'on ne le croit généralement et les récurrences apparaissent très tôt. Si un seul récit de vie ne prouve rien, contrairement à ce que la publication d'autobiographies ou de récits de vie célèbres tendrait à faire croire, quelques-uns, intelligemment confrontés les uns aux autres, doivent suffire à engendrer des hypothèses sociologiques intéressantes.

2. DES RÉCURRENCES DANS LES PARCOURS

Quel que soit le type de l'objet social que vous ayez choisi d'étudier par l'approche ethnosociologique —, monde social, catégorie de situation, type particulier de trajectoire —, vous serez d'emblée confronté à des parcours

présentant des traits communs. Leur comparaison pourra vous amener à les classer en quelques *types* différents. Il vous faudra alors justifier la construction de ces types, non seulement en montrant la pertinence sociologique des caractéristiques qui les distinguent les uns des autres, mais en démontrant la *cohérence interne* de chaque type (pour un exemple de construction réussie d'une typologie, cf. Nicole-Drancourt, 1991).

C'est en s'interrogeant sur ce qui fait la cohérence d'un type que l'on est conduit à remonter vers la découverte de mécanismes sociaux.

Dès le début des entretiens biographiques auprès de quelques vieux ouvriers boulangers parisiens, nous avions été frappés par le parallélisme de leurs parcours de vie. Tous étaient nés dans un village, dans diverses régions de France ; tous étaient issus de familles nombreuses et pauvres ; tous avaient été recrutés par le boulanger du village qui connaissait bien leur père ou leur mère : « Ton gamin, qu'est-ce qu'il va faire après l'école ? Il ne voudrait pas apprendre le métier de boulanger ? » Les uns comme les autres s'étaient ainsi retrouvés, à un très jeune âge (treize ou quatorze ans), apprentis chez le boulanger du village. Après trois années passées à apprendre le métier, mais aussi à balayer le fournil, ils avaient été renvoyés par leur maître d'apprentissage et étaient partis vers la ville voisine pour s'y embaucher comme jeune ouvrier. De proche en proche, ils étaient « montés » à Paris où nous les avions retrouvés.

La similitude était telle qu'elle ne justifiait même pas la construction d'une typologie. Ce qu'il fallait comprendre, c'était la logique d'un tel parcours. Il y avait du social là-dessous.

Une première clé nous a été donnée par les descriptions très semblables de la situation d'apprenti boulanger, qu'il nous est arrivé de qualifier d'*esclavage temporaire* tant l'exploitation y était sans limites. Il était manifestement dans l'intérêt du boulanger de village de se faire seconder dans son travail — fabrication du pain et tournées dans les fermes — par un apprenti « nourri-logé » mais non payé. Mais c'était aussi son intérêt objectif, une fois que l'apprenti formé osait enfin réclamer un salaire, de le renvoyer pour en embaucher un autre, les enfants en fin de scolarité (primaire) obligatoire étant alors nombreux dans les villages. Le jeune homme renvoyé n'avait plus qu'un seul « choix », partir vers la ville avec sa qualification toute neuve, y chercher du travail, puis aller de place en place, de ville en ville pour apprendre les différentes facettes du métier auprès de divers artisans.

Nous avions ainsi découvert le mécanisme social qui alimentait constamment les boulangeries urbaines en jeunes ouvriers issus du milieu rural. Mais pourquoi ne se mêlait-il pas à ce flux des jeunes issus des milieux urbains ? Aidés par les premiers ouvriers boulangers interrogés, nous partîmes à la recherche de tels « cas négatifs » — des ouvriers boulangers adultes d'origine parisienne — sans pouvoir en trouver un seul. Une visite à un centre d'apprentissage parisien, où l'on donnait une fois par semaine une formation générale à des apprentis de divers métiers artisanaux, dont la boulangerie, nous a suffi pour en comprendre la raison. Ayant organisé une discussion de groupe avec la vingtaine d'apprentis boulangers parisiens qui s'y trouvaient en formation alternée, nous nous sommes aperçus que presque tous, instruits par leur première expérience de travail, désiraient quitter ce métier au plus vite. Comparant en effet ses longs horaires nocturnes, six fois par semaine, à ceux de métiers alternatifs tels que mécanicien dans un garage ou ouvrier d'usine, ils se rendaient compte que n'importe quel autre emploi urbain offrait des horaires « normaux » et la liberté du samedi soir, ce qui leur paraissait hautement préférable. On pouvait donc s'attendre à une déperdition considérable à l'issue de l'apprentissage, et ceci était confirmé par une enquête déjà ancienne de l'INED sur la pyramide des âges des métiers artisanaux qui montrait que la boulangerie était, de tous ces métiers, celui qui perdait de loin le plus d'apprentis après le service militaire.

Parmi les apprentis qui participaient à cette discussion de groupe, un seul désirait continuer, mais il se distinguait des autres par son origine sociale non populaire, et surtout par le projet précis qu'il avait de se mettre à son compte dès que possible.

Les deux mécanismes sociaux que nous pensions avoir ainsi découverts au moyen de quelques récits de vie, d'une discussion de groupe et d'une statistique nationale, pouvaient-ils être généralisés à l'ensemble d'une branche employant environ cent mille ouvriers et apprentis boulangers à travers toute la France ? Nous nous sommes autorisés à le croire, tant leurs logiques

étaient limpides : l'un, véritable pompe à main-d'œuvre, puisant des jeunes dans les campagnes puis les rejetant vers les villes ; l'autre détournant du métier les jeunes urbains qui s'y étaient fourvoyés. La circulation des flux humains («anthroponomiques») qu'ils engendraient par leur combinaison correspondait non seulement à nos observations «positives», mais expliquait aussi notre incapacité à rencontrer des «cas négatifs» (ouvriers boulangers d'origine urbaine). Le sentiment d'avoir ainsi saturé le modèle ne provenait pas du nombre de récits de vie recueillis — à ce stade nous n'en avions qu'une dizaine — mais de la cohérence du modèle lui-même, qui reposait sur l'articulation de deux logiques sociales complémentaires[1].

On remarquera que ces logiques sociales peuvent être interprétées de deux façons : soit, de façon structuraliste, comme des *mécanismes sociaux* ; soit au contraire comme le produit de deux *logiques d'action rationnelle en finalité* : celles des boulangers ruraux, celle des apprentis boulangers d'origine urbaine comparant leur situation à celle de leurs copains travaillant dans d'autres branches. Une telle convergence est plutôt bon signe (sur la confrontation de deux modèles explicatifs, le paradigme structuraliste et le paradigme actionnaliste, dans l'interprétation d'un même cas empirique, cf. Bertaux et Bertaux-Wiame, 1988). Cependant l'étude approfondie menée par Isabelle Bertaux-Wiame (1978) sur l'*apprentissage* montre les limites du second de ces deux paradigmes. Arrachés brutalement à leur famille, projetés soudain dans une situation d'esclavage temporaire leur occasionnant beaucoup de souffrances, tentant de s'en échapper par des fugues mais ramenés au maître artisan par leur père, les jeunes apprentis se trouvaient confrontés à un complexe de pouvoirs, le maître artisan cumulant vis-à-vis d'eux le pouvoir du patron *et* celui, autrement plus englobant, de maître d'enseignement au sens patriarcal du terme. C'est par référence aux travaux de Michel Foucault sur le pouvoir, plutôt qu'aux théories sur le choix rationnel, qu'on peut comprendre ce type de situations de dépendance.

1. Ceci ne signifie évidemment pas qu'on ne puisse trouver par d'autres enquêtes des exceptions empiriques à ce modèle. Mais soit elles confirment la logique sociale que nous pensons avoir découverte, soit elles sont suffisamment nombreuses pour justifier l'intégration d'un nouveau type de trajectoires dans le modèle, et donc son enrichissement.

Examinons rapidement un second exemple. Il s'agissait d'étudier les migrations de jeunes villageoises vers Paris dans les années vingt, en recueillant des témoignages auprès de femmes âgées d'origine rurale vivant en région parisienne (Bertaux-Wiame, 1980). Le sens commun de l'époque se représentait l'exode rural comme un phénomène essentiellement masculin. Or, les statistiques montraient que dès l'entre-deux-guerres, les jeunes femmes avaient été plus nombreuses que les jeunes hommes à quitter les villages pour les villes, et plus nombreuses également à venir à Paris. Notre hypothèse de départ était que le développement industriel de la région parisienne avait offert des emplois aussi bien féminins que masculins, quoique sans doute dans différentes branches. Or, toutes les femmes rencontrées étaient venues occuper des emplois de bonne, de vendeuse dans un petit commerce, ou de servante dans les hôtels et foyers pour jeunes ouvriers célibataires d'origine provinciale. Aucune n'avait été ouvrière en région parisienne. Pour quelle raison ?

La clé de l'explication n'était pas à chercher du côté des marchés du travail, mais de celui du logement. Un point commun — une «récurrence» — caractérisait les divers types d'emploi occupés par les jeunes rurales migrantes : elles étaient toutes logées (et même nourries-logées) par leur employeur. Il n'existait guère à l'époque de foyers de jeunes filles, ni d'autre segment du marché du logement pour des jeunes filles seules et la crise du logement parisien était telle que les personnes qu'elles connaissaient à Paris ne pouvaient les héberger. Le problème des jeunes migrantes n'était donc pas de trouver un emploi — il y en avait en abondance — mais de trouver à se loger, ce pourquoi elles se tournaient vers un type très spécifique d'emplois au statut de «nourrie-logée».

Les exemples précités ont en commun de montrer comment, à partir d'un très petit nombre de cas, on peut découvrir des mécanismes sociaux (des logiques sociales) de grande ampleur, touchant des milliers voire des millions de parcours. Certes il n'en est pas toujours ainsi, mais que cela soit possible suffit à indiquer que ce n'est pas la logique de la représentativité statistique qui régit ici le passage des observations empiriques aux hypothèses sociologiques, mais celle du raisonnement proprement sociologique. La validité de telles généralisations se mesure non seulement par confronta-

tion avec les statistiques disponibles, mais aussi par comparaison avec des explications alternatives « purement théoriques », c'est-à-dire élaborées sans référence explicite précise à des observations empiriques. Comme on le sait, ce type d'explication est très abondant non seulement dans le sens commun, dont c'est le pain quotidien, mais aussi dans le discours des essayistes et même de nombre de théoriciens. S'il est évident que des enquêtes par questionnaires auprès d'échantillons représentatifs de populations spécifiques (ici les ouvriers boulangers ou les migrantes des années vingt) constitueraient le moyen idéal de confirmer les modèles explicatifs ainsi proposés — à condition que les hypothèses du modèle aient été incluses dans le questionnaire, donc qu'elles aient été découvertes et explicitées auparavant —, il est illusoire d'envisager qu'à chaque nouvelle hypothèse puisse correspondre une telle enquête statistique. C'est donc bien un statut spécifique qui doit être conféré aux hypothèses fondées sur l'enquête de terrain et élaborées par le raisonnement sociologique, et qui les distingue aussi bien des hypothèses vérifiées par une enquête quantitative spécifique que de celles élaborées de façon spéculative. Ce statut est précisément celui que désigne l'expression de « *grounded theory* » proposée par Glaser et Strauss, la théorie fondée ou enracinée dans les observations empiriques.

La valeur de ce type d'hypothèses se mesure non seulement à ce qu'elles rendent compte des récurrences observées, mais à ce qu'elles en rendent compte sociologiquement. Telle est la vertu de la découverte d'un mécanisme social — comme, dans un tout autre registre, celle d'un mécanisme économique ou d'un « mécanisme » psychanalytique — : une fois qu'il a été perçu, identifié, théorisé sur un petit nombre de cas, voire à la limite (Freud) sur un cas singulier, il se détache de ce cas et prend valeur d'universalité.

3. La construction d'hypothèses et de concepts sociologiques

Dans l'enquête ethnosociologique, la relation entre hypothèses et concepts est différente, voire inverse de celle qui est généralement enseignée à partir de l'exemple des enquêtes quantitatives, et qui est donc familière aux sociologues. Schématiquement, dans une enquête par questionnaires, les

concepts sont préalables aux hypothèses ; ils sont traduits en variables, celles-ci en indicateurs, et il revient aux données empiriques de dire si les relations supposées de causalité entre variables (les hypothèses) se vérifient ou non.

Dans l'enquête de terrain en revanche, où il s'agit de construire progressivement un modèle d'interprétation des phénomènes observés, l'élaboration d'hypothèses et de concepts va de pair. Glaser et (surtout) Strauss décrivent le processus de théorisation comme un processus de création continue de « catégories » qui sont autant d'embryons de nouveaux concepts, la plupart n'ayant d'ailleurs qu'une vie de courte durée, dans la mesure où les observations et théorisations ultérieures montrent leur incapacité à rendre compte de la nature proprement sociale des phénomènes. Kaufmann, qui suit de près les conceptions de Glaser et Strauss en leur imprimant sa propre marque, va jusqu'à considérer les hypothèses comme « formes originales », c'est-à-dire initiales, de nouveaux concepts.

3.1 Les transferts de concepts

On peut présenter le problème un peu différemment. Il existe déjà, préalablement à toute enquête de terrain, un très riche corpus de concepts sociologiques élaboré sur plus d'un siècle de travaux. Glaser et Strauss font mine de l'ignorer et préfèrent forger de toutes pièces leurs propres catégories et concepts au fur et à mesure de leurs observations, la légitimité de cette attitude reposant sans doute dans leur esprit sur la nouveauté de leur méthode d'observation, et sur sa mise en œuvre sur des fragments de réalité sociale jusque-là inexplorés. Reprendre cette attitude à son compte nous paraît toutefois quelque peu risqué pour des étudiants.

Il est exact que face à un phénomène que l'on voit réapparaître de façon récurrente, un moment important est celui où l'on passe de l'intuition de ce phénomène à sa « nomination ». En le baptisant, en lui donnant un nom, on le distingue de l'arrière-plan où s'entrelacent trop de processus, on le fait naître et émerger dans le discours sociologique, on le transforme en objet de pensée ; on peut commencer à réfléchir sur ses causes, ses conséquences, la variation de ses formes d'apparition selon les contextes. Mais, avant de lui

forger un nom original, on fera bien de vérifier que quelque autre chercheur ne l'a pas déjà identifié et baptisé.

Dans l'enquête sur les pères divorcés n'ayant plus que des contacts épisodiques avec leurs enfants, nous avions été frappés par l'expression récurrente d'une plainte liée spécifiquement à l'impossibilité de leur *transmettre* quelque chose, non seulement de les voir grandir et se développer au quotidien, mais de participer directement à ce développement. Souvent ces hommes faisaient mention à ce propos de ce qu'ils avaient reçu de leur père, voire de leur grand-père : conseils, expériences vécues ensemble, apprentissages («mon père m'a appris à pêcher»), pratiques de transmission rendues impossibles par la séparation ou par un droit de visite réduit au strict minimum.

C'est un peu par hasard que nous avons retrouvé, dans un texte du célèbre psychologue Erik Erikson sur les phases du cycle de vie, un concept — celui de «générativité» — qui fournissait une clé de compréhension de cette souffrance. Pour Erikson (1963), le plein développement de la personnalité passe notamment, à l'âge de la maturité, par une phase où la personne sent monter le désir de rendre à des enfants ce qui lui a été donné par des adultes (ses parents, grands-parents, un maître ou une maîtresse d'école) alors qu'il était lui-même enfant. Ce désir de «générativité» constituerait d'après Erikson un des moments clés de l'épanouissement de la personnalité à l'âge l'adulte. Ne pas pouvoir répondre à ce désir émergent, soit par l'éducation de ses propres enfants, soit en s'occupant — à titre d'enseignant, de moniteur, d'éducateur — d'autres enfants, bloquerait cet épanouissement. Hypothèse psychologique concentrée en un concept, l'idée de générativité nous a permis de conférer un statut nouveau à l'expression d'une souffrance qui ne parvenait pas à se théoriser et qui, il faut bien le dire, n'était en tant que plainte guère prise au sérieux par les mères, magistrats et autres professionnels impliqués dans la gestion de l'après-divorce.

Autre exemple de transfert d'un concept, celui que Catherine Delcroix a opéré au cours d'une enquête sur les «médiatrices», ces femmes de quartiers populaires — banlieues et autres — souvent d'origine immigrée qui prennent des initiatives visant à régler les multiples problèmes survenus à l'occasion de frictions et conflits entre les populations de ces quartiers et les «professionnels» : enseignants, policiers, administrations. Leurs activités,

d'abord bénévoles, amènent les travailleurs sociaux du quartier à s'appuyer sur elles, mais à partir de leurs propres objectifs de travail social qui visent un peu trop souvent l'adaptation aux demandes des institutions locales, voire l'assimilation pure et simple de populations ayant leurs propres codes culturels. Les médiatrices se trouvent ainsi prises entre deux feux. Or un phénomène similaire avait été perçu et identifié par Ehrard Friedberg, sociologue des organisations, à propos du rapport des exécutants aux objectifs de l'organisation les employant. Il avait été conduit à le désigner par le dilemme entre «participation par assimilation» et «participation critique»[1]. Plutôt que de forger de nouvelles catégories et de contribuer ainsi à l'efflorescence cacophonique du jargon sociologique, mieux valait reprendre des termes déjà éprouvés (Delcroix *et alii*, 1996).

Il est patent qu'au regard du développement collectif du vocabulaire sociologique, de tels transferts conceptuels valent beaucoup mieux que la multiplication continue de catégories dont seule la forme est nouvelle. Cependant ces transferts supposent déjà une connaissance approfondie du vocabulaire de la discipline ; d'où l'utilité, pour les étudiants, de se cultiver par des lectures, mais aussi d'exposer leurs travaux en cours dans des séminaires de recherche dirigés par un enseignant, ou à défaut, de rencontrer fréquemment leur directeur de mémoire ou de thèse et de suivre ses conseils de lecture.

3.2 Les mots du savoir local

Pour rendre compte de phénomènes collectifs, coutumes, croyances ou autres caractéristiques de cultures très spécifiques, les ethnologues ont souvent recours aux termes de la langue locale, qui est évidemment parfaitement adaptée à leur expression. Ils consacrent beaucoup d'attention à pénétrer les significations et implications de ces termes. L'ethnosociologie, quand elle cherche à comprendre des sous-cultures particulières, professionnelles ou autres, peut s'inspirer de cette démarche. Certains au moins des

1. Friedberg, «L'analyse sociologique des organisations», *Pour*, n° 28, 1988.

phénomènes et mécanismes récurrents au sein d'un milieu finissent par y être désignés d'un terme spécifique ; et réciproquement, tout terme d'usage courant indique la présence d'un phénomène spécifique récurrent, sinon il disparaîtrait. Prêter attention aux mots de l'argot d'un métier, d'une sous-culture ou d'une contre-culture organisée autour d'un type spécifique d'activité, c'est multiplier ses chances d'accéder directement à des phénomènes caractéristiques du milieu en question. Il reste au sociologue à en comprendre pleinement le sens, à l'expliciter et à l'intégrer à son modèle.

3.3 L'élaboration de concepts *ad hoc*

Depuis que Glaser et Strauss ont en quelque sorte démocratisé la création de concepts, autrefois réservée à l'aristocratie de la profession, il est possible à tout un chacun de s'y essayer.

Au cours de la recherche sur les pères divorcés, une série d'entretiens auprès de SDF a montré la fréquence de parcours d'hommes dont l'équilibre de vie avait été initialement détruit non pas par la perte d'emploi, un accident du travail ou l'alcoolisme, mais par le divorce, celui-ci entraînant une profonde démoralisation, le recours à la boisson, la mise au chômage et finalement la perte du logement. D'autres hommes ayant quant à eux conservé leur emploi ont témoigné qu'ils avaient néanmoins frôlé la chute à la suite de ce même moment de démoralisation consécutif à une brutale solitude.

L'observation de ces récurrences nous a conduit à proposer le concept de *triple étayage*. L'idée sous-jacente est qu'à l'âge adulte, du moins pour les hommes, un mode de vie stable se construit sur les trois «étais» du logement, du travail — apportant non seulement revenu, mais insertion sociale — et d'une famille constituée d'une compagne et de ses enfants. Il ne s'agit pas d'en faire une norme conservatrice — là n'est pas la vocation du sociologue —, mais de constater que lorsqu'une de ces trois composantes disparaît, les hommes, qui semblent à cet égard beaucoup plus vulnérables que les femmes, se trouvent placés en situation d'équilibre instable. Le départ de la compagne et de ses enfants — ou pire, la mise à la porte de l'homme —induit notamment, avec la disparition de relations intersubjectives fortes,

celle d'une source de sens qui pouvait faire accepter des conditions de travail très éprouvantes. Dès lors, «à quoi bon ?» Comme le souligne de son côté Robert Castel, la *désaffiliation,* qui est l'amorce d'un processus d'exclusion, peut se produire soit au sein de la sphère du travail (perte d'emploi), soit au sein de la sphère familiale.

Bien entendu la métaphore du triple étayage ne constitue que l'amorce d'un concept pleinement développé, un concept-graine en quelque sorte, dont la validité demande à être testée dans différents contextes, dont la cohérence interne demande à être travaillée. Mais du moins désigne-t-elle une question à creuser, en identifiant et en nommant un ensemble de traits communs à une situation récurrente.

3.4 Interprétation ou description approfondie ?

Un bon modèle est un modèle qui rend intelligible une série de phénomènes observés ; cela n'implique pas nécessairement le recours à des concepts sophistiqués. L'essentiel est d'abord d'élaborer de bonnes descriptions, les plus approfondies possibles : c'est dans la profondeur que se trouve la voie vers le général. Plus que la sociologie contemporaine, c'est l'anthropologie qui a développé cette idée, notamment avec Clifford Geertz. Au moment de terminer ce manuscrit, je tombe sur un passage où l'ethnologue Daniel Fabre, qui travaille sur certains aspects de la société française, exprime excellemment l'esprit qui anime ses recherches et celles de ses collègues ; ce passage tiendra lieu de conclusion de ce chapitre et de transition vers le chapitre suivant consacré à l'écriture du compte rendu de recherche :

«Le terrain reste le moment où, à partir de la perception de l'inaperçu, dans un travail de dessillement devant l'évidence qui aveugle, se dégagent quelques hypothèses qu'une exploration raisonnée va ensuite mettre à l'épreuve, vérifier, affiner, étendre. Ensuite, au moment de la mise en écriture, la plupart des ethnologues d'aujourd'hui, quel que soit leur rapport aux «sources», vont entrelacer les effets de réel qui rendent *sensible* l'espace social peuplé de figures personnelles dont ils témoignent et le déroulement de leur analyse qui tente de ramener à l'*intelligible* cette réalité toujours quelque peu étrangère» (Fabre, 1992, p. 50).

MISE EN FORME ET RÉDACTION

Ce dernier chapitre est consacré à la phase de rédaction, c'est-à-dire à l'exposé sous forme écrite des résultats de la recherche. Pour la plupart des étudiants, jeunes chercheurs et même chercheurs confirmés, c'est un moment à la fois stimulant et redoutable. Stimulant car la phase d'analyse et d'approfondissement des idées se prolonge au cœur même du travail d'écriture. Redoutable pour deux raisons au moins : l'une tient à la quasi-absence dans l'enseignement secondaire français de l'apprentissage des techniques d'argumentation (rhétorique) et de rédaction ; l'autre résulte de la pression des normes universitaires à la rigueur de l'argumentation.

Le recours aux récits de vie dans une perspective ethnosociologique conduit à spécifier les problèmes généraux de la consolidation du modèle et de son exposé sous forme écrite. Ils introduisent la forme narrative (la forme-récit) non seulement au niveau des données, mais par extension à celui de la réflexion, ainsi orientée vers la saisie d'enchaînements séquentiels. Il nous faudra examiner si l'on ne peut en tirer parti pour mettre aussi en œuvre cette forme dans la rédaction elle-même. Nous traiterons enfin de l'insertion d'extraits de récits de vie dans le texte du compte rendu, et des problèmes posés par leur publication intégrale.

1. LA CONSOLIDATION DU MODÈLE

Le modèle que le chercheur se fait à un moment donné de son objet d'étude a évolué au cours de la recherche. Au départ, il n'était fait que des représentations offertes par le sens commun, de quelques questions, de premières hypothèses spéculatives. Le travail de terrain et d'analyse l'a considérablement transformé. Certaines au moins des représentations initiales sont apparues inexactes, voire carrément fausses. La découverte de mécanismes, de logiques, de processus a enrichi le modèle. Le chercheur a compris certains aspects du fonctionnement de son objet, il pense en avoir «saturé» les représentations. D'autres aspects cependant restent inévitablement à l'état

d'hypothèses plausibles non saturées. Enfin il faut ajouter toutes les intuitions qui sont apparues au cours du terrain et de l'analyse, qui flottent «quelque part» à la périphérie semi-consciente du modèle, et auxquelles aucun statut n'a encore été donné. La première rédaction n'a pas seulement pour fonction de clarifier l'architecture du modèle, mais aussi d'expliciter ces intuitions flottantes, de les mettre en mots, de les tester par retour aux données, et de les inclure à leur juste place sous forme d'hypothèses non saturées dans la présentation écrite du modèle.

Il y a donc à la fois continuité et discontinuité entre observations, analyse et écriture ; mais la discontinuité ne se situe pas là où on la place généralement, c'est-à-dire entre la fin de l'analyse et le début de la rédaction «finale». Dans une recherche ethnosociologique bien conduite, l'écriture a commencé dès le début, par la tenue d'un *cahier de terrain* où l'on aura noté non seulement tout ce qui concerne les démarches de terrain, mais aussi toutes les idées nouvelles sur l'objet d'étude, voire les notes de lecture. Écrire au fil des jours entraîne à l'écriture et constitue une excellente préparation à la rédaction finale.

C'est donc la continuité entre observations, analyse, réflexions *et écriture* qui devrait prédominer tout au long de l'enquête, jusques et y compris lors du premier jet de la rédaction finale ; jusque-là le chercheur écrit *pour lui*. S'il y a discontinuité, elle me paraît se situer plutôt à compter du moment où il se voit contraint d'écrire pour autrui ; par exemple, s'il est étudiant, pour son jury de mémoire ou de thèse. Il est alors conduit à intérioriser et mettre en œuvre les règles universitaires : progressivité et clarté de l'exposé, rigueur des argumentations proposées, cohérence du modèle. L'apprentissage de ces règles se fait dans la douleur, mais constitue un passage obligé vers la professionnalisation.

Certaines techniques de mise en ordre des idées peuvent aider à la construction et à la consolidation du modèle. C.Wright Mills, Glaser et Strauss préconisent de rédiger des fiches au fur et à mesure de l'enquête ; c'est ainsi que travaille Kaufmann, et il en a fort bien décrit le processus (Kaufmann 1996, chap. 5). D'autres chercheurs préfèrent remplir des cahiers de terrain. Le recours à un ordinateur éventuellement portable peut également faciliter le travail pour ceux et celles qui le manient avec suffi-

MISE EN FORME ET RÉDACTION

Ce dernier chapitre est consacré à la phase de rédaction, c'est-à-dire à l'exposé sous forme écrite des résultats de la recherche. Pour la plupart des étudiants, jeunes chercheurs et même chercheurs confirmés, c'est un moment à la fois stimulant et redoutable. Stimulant car la phase d'analyse et d'approfondissement des idées se prolonge au cœur même du travail d'écriture. Redoutable pour deux raisons au moins : l'une tient à la quasi-absence dans l'enseignement secondaire français de l'apprentissage des techniques d'argumentation (rhétorique) et de rédaction ; l'autre résulte de la pression des normes universitaires à la rigueur de l'argumentation.

Le recours aux récits de vie dans une perspective ethnosociologique conduit à spécifier les problèmes généraux de la consolidation du modèle et de son exposé sous forme écrite. Ils introduisent la forme narrative (la forme-récit) non seulement au niveau des données, mais par extension à celui de la réflexion, ainsi orientée vers la saisie d'enchaînements séquentiels. Il nous faudra examiner si l'on ne peut en tirer parti pour mettre aussi en œuvre cette forme dans la rédaction elle-même. Nous traiterons enfin de l'insertion d'extraits de récits de vie dans le texte du compte rendu, et des problèmes posés par leur publication intégrale.

1. La consolidation du modèle

Le modèle que le chercheur se fait à un moment donné de son objet d'étude a évolué au cours de la recherche. Au départ, il n'était fait que des représentations offertes par le sens commun, de quelques questions, de premières hypothèses spéculatives. Le travail de terrain et d'analyse l'a considérablement transformé. Certaines au moins des représentations initiales sont apparues inexactes, voire carrément fausses. La découverte de mécanismes, de logiques, de processus a enrichi le modèle. Le chercheur a compris certains aspects du fonctionnement de son objet, il pense en avoir « saturé » les représentations. D'autres aspects cependant restent inévitablement à l'état

d'hypothèses plausibles non saturées. Enfin il faut ajouter toutes les intuitions qui sont apparues au cours du terrain et de l'analyse, qui flottent « quelque part » à la périphérie semi-consciente du modèle, et auxquelles aucun statut n'a encore été donné. La première rédaction n'a pas seulement pour fonction de clarifier l'architecture du modèle, mais aussi d'expliciter ces intuitions flottantes, de les mettre en mots, de les tester par retour aux données, et de les inclure à leur juste place sous forme d'hypothèses non saturées dans la présentation écrite du modèle.

Il y a donc à la fois continuité et discontinuité entre observations, analyse et écriture ; mais la discontinuité ne se situe pas là où on la place généralement, c'est-à-dire entre la fin de l'analyse et le début de la rédaction « finale ». Dans une recherche ethnosociologique bien conduite, l'écriture a commencé dès le début, par la tenue d'un *cahier de terrain* où l'on aura noté non seulement tout ce qui concerne les démarches de terrain, mais aussi toutes les idées nouvelles sur l'objet d'étude, voire les notes de lecture. Écrire au fil des jours entraîne à l'écriture et constitue une excellente préparation à la rédaction finale.

C'est donc la continuité entre observations, analyse, réflexions *et écriture* qui devrait prédominer tout au long de l'enquête, jusques et y compris lors du premier jet de la rédaction finale ; jusque-là le chercheur écrit *pour lui*. S'il y a discontinuité, elle me paraît se situer plutôt à compter du moment où il se voit contraint d'écrire pour autrui ; par exemple, s'il est étudiant, pour son jury de mémoire ou de thèse. Il est alors conduit à intérioriser et mettre en œuvre les règles universitaires : progressivité et clarté de l'exposé, rigueur des argumentations proposées, cohérence du modèle. L'apprentissage de ces règles se fait dans la douleur, mais constitue un passage obligé vers la professionnalisation.

Certaines techniques de mise en ordre des idées peuvent aider à la construction et à la consolidation du modèle. C.Wright Mills, Glaser et Strauss préconisent de rédiger des fiches au fur et à mesure de l'enquête ; c'est ainsi que travaille Kaufmann, et il en a fort bien décrit le processus (Kaufmann 1996, chap. 5). D'autres chercheurs préfèrent remplir des cahiers de terrain. Le recours à un ordinateur éventuellement portable peut également faciliter le travail pour ceux et celles qui le manient avec suffi-

samment d'aisance pour en faire un prolongement du cerveau ; des logiciels permettent de classer les notes par thèmes, de les assembler, d'en faire des copies pour ce qui concerne plusieurs thèmes à la fois. Chacun trouvera la méthode qui lui convient. Quelle qu'elle soit cependant, n'importe quelle méthode vaut mieux que pas de méthode du tout. Ce qu'il faut surtout éviter, c'est de remettre l'analyse à plus tard ; on risque de se retrouver avec une masse de données dont on ne saurait que faire. L'analyse mais aussi l'écriture doivent progresser parallèlement au travail de terrain.

2. LA CONSTRUCTION DE L'EXPOSÉ

Le modèle est en quelque sorte pluridimensionnel, comme l'est l'objet lui-même. L'exposé écrit du modèle, en revanche, ne peut être que linéaire. Le passage de l'un à l'autre pose donc la question du plan de l'exposé. Comment le structurer ? Un bon plan est un plan logique, mais il y a plusieurs logiques possibles.

L'une d'elles est celle de la découverte progressive des caractéristiques de l'objet. Elle reproduit pour le lecteur le cheminement qu'a suivi le chercheur et l'a mené de ses présupposés initiaux à sa compréhension finale en passant par ses découvertes empiriques, ses basculements d'hypothèses, la construction progressive de nouvelles représentations. Cette logique est « génétique » au sens où elle retrace la genèse du modèle ; sa présentation prendra une forme narrative. Bien qu'elle soit encore assez peu courante, elle me paraît adaptée à la forme ethnosociologique d'enquête.

Une autre logique possible est celle du fonctionnement de l'objet lui-même. C'est la forme scientifique par excellence. Mais elle suppose une connaissance déja très approfondie de l'objet. On commence par exposer le mécanisme qui constitue le cœur de son fonctionnement, puis on en montre les conséquences, chapitre par chapitre.

Ce type de plan a l'inconvénient d'effacer les chemins de la découverte. Il convient mieux à la science faite qu'à la science en train de se faire : la recherche. Si l'on pense avoir découvert un processus central au fonctionnement de l'objet, au lieu de le placer en tête, on le situera de préférence vers le milieu de l'exposé. Des descriptions de quelques-unes de ses manifestations peuvent anticiper sur le chapitre qui lui sera consacré, sans toutefois « vendre la mèche » trop tôt. Une fois dévoilé, on pourra consacrer le reste des chapitres à en explorer les conséquences. Cette façon de faire préserve l'intérêt de la lecture.

Dans l'enquête sur la boulangerie, nous avons mis longtemps à saisir que le processus d'*installation* par lequel de jeunes ouvriers boulangers désargentés parvenaient néanmoins à se mettre à leur compte constituait la clé de tout le fonctionnement interne de cette branche artisanale, la clé aussi de sa résistance historique à la boulangerie industrielle. Si nous avions commencé le compte rendu par cette clé, nous nous serions placés « en surplomb » et en dehors du paysage décrit par l'exposé. Or, dans une enquête ethnosociologique, le cheminement qui mène de l'ignorance à une certaine connaissance doit être exposé ; qui plus est, comme il n'est pas seulement mental — à la différence du travail spéculatif ou purement théorique — mais qu'il implique nécessairement une succession d'événements concrets, il *peut* être décrit. Enfin et surtout, en restituant — certes de façon lissée — la démarche qui a été suivie concrètement, l'exposé ajoute par son honnêteté même de la crédibilité aux hypothèses proposées.

Un troisième mode d'exposition serait celui du récit historique qui décrirait la genèse de l'objet lui-même. Celui-ci se trouve franchement aux antipodes des habitudes de la sociologie universitaire. Pourtant tous les objets sociaux ont une dimension historique, qui se sera reflétée peu ou prou dans les récits de vie. Par exemple, la situation des pères divorcés telle que nous l'avons étudiée au milieu des années quatre-vingt, avec une profondeur rétrospective d'une quinzaine d'années, dépendait fortement de la législation concernant le divorce et l'attribution de l'autorité parentale. Or, cette législation avait considérablement évolué, depuis les années soixante, en faveur des mères, et les mouvements de pères faisaient pression pour qu'elle revienne à un « meilleur équilibre » entre droits des mères et des pères (ils y ont partiellement réussi dans les années suivant notre recherche). Il fallait donc non seulement décrire l'évolution de la législation, mais tenter de reconstituer les raisons profondes, sociales et culturelles, de cette évolution (transformation des mœurs, des formes de famille, des rapports sociaux de sexe, de la relation entre droit et pratiques privées).

S'il y a lieu de restituer l'objet dans son cadre historique, on le fera de préférence vers le début de l'exposé ; mais on saura y revenir à la fin pour dégager, à partir des tensions et dynamiques internes que l'on aura su identifier, les tendances probables d'évolution à venir des formes de l'objet.

Une quatrième logique sous-jacente à toute recherche sociologique est celle qui organise les passages du général au particulier et vice versa. L'objet étudié, monde social, catégorie de situation, type de trajectoire, est d'ordre général, de même que les questions initiales que l'on se pose à son sujet ; et l'on attend du sociologue qu'il aboutisse à des conclusions d'ordre général. En revanche, l'enquête de terrain n'aura pu porter que sur une ou quelques-unes des unités concrètes composant l'objet social, microcosmes, petits ensembles de parcours biographiques. Le pari qui préside à toute enquête ethnosociologique est celui d'une universalité des rapports, mécanismes et processus sociaux correspondant à certaines formes d'organisation (au sens large) des activités sociales. On pourrait donc en observer la présence et en étudier le fonctionnement sur n'importe quel composant particulier. Mais la validité de ce pari doit être redémontrée pour chaque enquête.

Le mouvement d'ensemble de l'exposé doit donc aller du général au particulier (justification du choix du terrain) puis du particulier au général. C'est pourquoi les statistiques disponibles sur l'objet social «global» (ainsi un monde social) donnant à voir un cadre général doivent être présentées en tête. Si l'on dispose de statistiques sur l'objet «local» étudié empiriquement, il faudra non seulement les donner, mais les comparer aux statistiques nationales pour mettre en évidence le caractère typique ou au contraire atypique de l'objet local. Les statistiques locales ou écostatistiques (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980) ne doivent pas être négligées : si l'on sait par exemple qu'il existe trente mille boulangeries réparties sur tout le territoire, on peut en déduire qu'une seule fournit en moyenne leur pain quotidien à deux mille personnes ou environ cinq cents familles (ce calcul ne tient évidemment pas compte des achats de pain en grande surface, qui se développent rapidement). Ce dernier chiffre peut être comparé au nombre de personnes qui franchissent chaque jour le seuil de telle boulangerie, et permet donc de la «situer» grossièrement par rapport à la moyenne nationale

ou locale. Décrire de façon concrète mais quantifiée certaines des caractéristiques de l'objet particulier étudié empiriquement permet de le replacer au sein d'ensembles nationaux pour lesquels on ne dispose en général que de descriptions statistiques.

Si le passage du général au particulier se pose en termes de typicalité morphologique, le retour vers le général se formule en de tout autres termes. Plus on aura été loin dans la découverte d'agencements concrets de logiques d'action et de logiques sociales, de mécanismes sociaux et de leur articulation en processus, plus on sera assuré que ce qu'on aura mis en évidence a valeur de généralité. Tel est le point essentiel. On pourra y ajouter, si cela est possible, un réexamen des statistiques nationales d'où l'on était parti, pour en montrer la «véritable signification» (par exemple, montrer comment vivent concrètement des familles disposant d'un revenu total inférieur à la moitié du revenu médian, c'est-à-dire en-dessous du seuil de pauvreté défini statistiquement, et quelles sont les conséquences à moyen terme de tels modes de vie). On conférera ainsi aux résultats d'une enquête forcément très locale une portée beaucoup plus large.

Dans certains cas, on pourra envisager une cinquième logique qui serait celle d'une dynamique de développement biographique caractérisant un type particulier de trajectoires. Pourtant le sociologue doit, même dans ce cas, s'efforcer de concentrer son attention sur les cadres proprement sociaux qui «conforment» des parcours en un type de trajectoires particulières, et centrer son exposé sur eux. Si contracter une maladie chronique déterminée peut se faire de multiples façons, c'est la manière dont cette maladie est perçue dans la culture et dont elle est traitée par le système de soins qui constituera un fonds commun à ces expériences. Les pères divorcés que nous avons rencontrés constituaient autant de cas particuliers ; mais ce que leurs situations très diverses avaient en commun, c'est que leur rapport à leurs enfants était construit autour d'un même noyau juridique et judiciaire définissant leurs droits de visite. Certes, les processus de devenir biographique ne peuvent être entièrement réduits à des processus sociaux, mais la tâche du sociologue est d'en chercher les éléments *communs* qui manifesteraient les effets de phénomènes sociaux sous-jacents.

Cinq logiques ont donc été mentionnées, qui toutes peuvent contribuer à la logique de l'exposé. C'est à chacun, en fonction de son objet d'étude et de ses orientations personnelles, de les articuler au mieux.

À toutes fins utiles, précisons ce qu'un lecteur attend du compte rendu d'une enquête ethnosociologique. Qu'on lui explique d'abord de quoi il s'agit, quelle est la question ou le «problème» qui va faire l'objet d'un examen. Puis qu'on lui rappelle comment le sens commun voit cette question et quelles sont les incohérences de ce point de vue : incohérences internes et écarts avec des données déjà existantes, par exemple des statistiques. Qu'on lui dise aussi, sans trop y insister, à quelles conclusions sont arrivés les travaux sociologiques antérieurs (s'il en existe) sur la question, et quels concepts leurs auteurs ont proposé pour déchiffrer le problème en question. Puis qu'on en vienne à présenter le terrain qui a constitué le lieu des observations concrètes et la méthode utilisée. Si le chercheur a pu situer cet objet local par rapport à l'objet social étudié et en déterminer le degré de typicalité, par exemple grâce à des statistiques, qu'il s'en explique brièvement ; mais le lecteur est impatient de savoir comment il a mené concrètement son travail, car c'est cela qui permettra d'en évaluer les résultats et conclusions.

Le lecteur veut voir le terrain mais aussi le chercheur sur son terrain qui doit s'être inclus lui-même dans son étude, pour qu'on sache non seulement ce qu'il a trouvé mais aussi comment il l'a trouvé. En d'autres termes, il serait bon qu'il évoque quelques-unes des fausses pistes qu'il a un temps suivies et comment il a été convaincu de les abandonner, à la suite de quels témoignages il a fini par prendre conscience de la fausseté de telle ou telle de ses prénotions ; sous quelles formes lui sont d'abord apparus les mécanismes, logiques et processus qu'il pense avoir découverts et comment il s'y est pris pour confirmer les hypothèses qu'il avait formulées à leur sujet ; pourquoi il a abandonné telle hypothèse qui lui avait longtemps paru vraisemblable. Et encore, quels sont les points qui, à l'issue de son travail, demeurent obscurs parce qu'il n'a pu les étudier soit faute de temps, soit parce que le secret qui les entoure s'est avéré trop difficile à percer. Enfin, ayant développé son modèle à partir d'observations locales, qu'il dise dans quelle mesure, avec quel degré de vraisemblance, et à quels types de phénomènes il pourrait être généralisé.

À l'issue de la lecture, le sociologue désire avoir appris quelque chose sur l'objet étudié mais aussi sur les capacités du chercheur lui-même, c'est-à-dire sur ses aptitudes à détecter des indices, à suivre des pistes avec opiniâtreté, à remettre en question ses hypothèses face aux évidences contraires, à comprendre de l'intérieur les situations et les interactions qui s'y développent, et dans l'idéal, à trouver les mots justes, les mots de la théorisation, pour exprimer ce qu'il a cru élucider. Selon nous, une description sincère de tâtonnements successifs et du développement des hypothèses est de loin préférable à un exposé trop parfait, trop lisse et trop cohérent du mode de fonctionnement de l'objet, qui laisse peu de place à l'évaluation personnelle. Et puisqu'on a travaillé avec des récits de vie, qu'on en rapporte au moins quelques extraits. Mais que publier des récits de vie recueillis ?

3. La publication de récits de vie

3.1 La publication d'extraits

L'insertion dans le compte rendu d'enquête d'extraits de récits de vie, c'est-à-dire de leurs passages les plus significatifs, me paraît essentielle. Ces passages constituent en effet les marches, les degrés successifs du grand escalier qui mène au modèle — sinon tous ces degrés, du moins une bonne partie d'entre eux.

Encore faut-il citer à bon escient. L'erreur la plus courante consiste à avancer une hypothèse, par exemple sur un mécanisme social, puis à citer un extrait de récit de vie qui «illustre parfaitement» ce mécanisme. Ce faisant, on donne à un cas particulier le statut de confirmation d'une hypothèse générale ; et de plus, il est probable qu'on inverse ainsi artificiellement l'ordre de la découverte. Si l'exemple cité illustre particulièrement bien l'hypothèse, c'est sans doute en effet que c'est à partir de lui qu'on a, dans le courant de la recherche, élaboré cette hypothèse : il avait rempli la fonction d'un *indice,* et on voudrait lui conférer maintenant un statut de *preuve* ? Si le procédé est courant chez les essayistes, il est scientifiquement inacceptable.

Les extraits dans le texte doivent tenir la même place que celle qu'ils ont occupée dans le déroulement même de l'enquête. S'ils ont fonctionné comme indice ouvrant une piste, qu'ils jouent à nouveau ce rôle dans le texte de la rédaction finale. Si l'un d'eux a fait basculer une hypothèse, que le chercheur n'attribue pas ce basculement à la toute puissance de sa réflexion critique. Les extraits ayant confirmé une intuition, une hypothèse, seront inclus en tant que tels. Si un sujet perspicace a fourni une description particulièrement éclairante d'un mécanisme social, on ne s'en attribuera pas la découverte en la faisant «confirmer» par l'extrait en question, mais on aura l'honnêteté et l'humilité de citer sa source initiale, quitte à expliquer en quoi cette description nous a paru convaincante et par quelles autres données on a pu la confirmer.

Cela vaut surtout pour des passages d'entretiens avec des informateurs centraux, ou des fragments de récits de vie qui peuvent être extraits de leur contexte discursif sans perte sensible. Mais bien souvent, justement parce qu'on dispose de tout un récit de vie, qu'on sait grâce à son analyse approfondie «d'où parle» le sujet, qu'on est conscient de déformer le sens d'un extrait en le coupant non seulement du contexte discursif, mais de l'histoire du sujet lui-même, on est embarrassé. Citer le récit sur deux pages briserait le fil du texte sociologique ; ne citer qu'un paragraphe modifierait le sens du passage cité. La solution, dans ce cas fréquent, est de *résumer soi-même* le contexte discursif, voire le segment pertinent d'histoire du sujet qui l'a amené à la scène, à la situation, à l'action, à la révélation d'un mécanisme social décrit de façon si juste ou si expressive qu'on tient à reproduire ses paroles.

C'est ainsi que l'on peut *personnaliser* les extraits cités sans trop surcharger le texte. Pour que le lecteur s'y retrouve, il est recommandé de donner à chaque sujet un pseudonyme, qui sera répété chaque fois qu'il sera cité. Il est tentant de choisir des pseudonymes qui expriment la caractéristique principale de tel ou tel sujet telle qu'on l'a perçue, d'en faire ainsi des *personnages* ; mais attention à la caricature !

Si l'on n'a recueilli qu'un petit nombre de récits de vie mais qu'on les a étudiés avec soin, il est bon de résumer le parcours biographique de chacun d'eux. On mettra ces matériaux en annexe ; ils constitueront ainsi une description morphologique de l'échantillon. Si une telle pratique ne posait pas des problèmes de confidentialité (plus grand est le nombre d'informations biographiques donné sur une personne, plus élévé est le risque qu'elle puisse être identifiée), on serait tenté de la poser en norme de toute recherche ethnosociologique réalisée à partir de récits de vie.

Dernier point : faut-il, et a-t-on le droit, de réécrire les extraits que l'on inclura dans le texte ? La question est complexe mais quelques règles simples permettent de traiter la plupart des cas.

La tentation d'«arranger» les extraits est naturelle car les règles de la communication écrite ne sont pas les mêmes que celles de la parole (orale). Ce qui «passe» bien dans l'oral, parce qu'il s'accompagne de gestes, d'intonations, d'un rythme parlé, s'appauvrit dans la transcription. D'autre part, l'oral s'accommode de phrases non terminées et de répétitions qui paraissent insupportables dans le discours écrit. Les sujets eux-mêmes, quand on leur donne une copie de la transcription, le constatent et remarquent souvent : «Si c'est pour publier, il faudra le réécrire.»

Mais inversement, s'autoriser à réécrire à sa guise, en fonction par exemple de l'esthétique littéraire, ce serait se permettre de trafiquer les données. Il faut donc respecter des règles très strictes, dont l'esprit peut être résumé en ce principe simple : les changements de *forme* ne doivent en aucun cas changer le *sens*. Par ailleurs, on doit s'interdire d'ajouter un seul *mot* que le sujet n'aurait pas employé.

On ne peut donc utiliser que deux types d'opérations : les coupures, qui seront indiquées par : (...) ; et le montage par déplacement de phrases, qui pourra être indiqué par : // //. Encore faut-il absolument qu'aucune de ces opérations ne modifie le sens du discours : il est essentiel dans le contexte universitaire que le lecteur soit assuré de l'authenticité des extraits qui lui seront donnés à lire. Dans ce cadre, le respect des matériaux recueillis prime sur l'esthétique littéraire. Le texte du compte rendu de recherche étant destiné à être compris dès la première lecture, si un passage d'un récit de vie mentionne quelque chose d'important mais en des termes difficilement compréhensibles, on pourra toujours le résumer soi-même, quitte à rejeter en annexe le passage en question.

3.2 La publication *in extenso*

Le sens commun des sociologues à l'égard des récits de vie a été jusqu'ici très largement déterminé par la publication *in extenso* de récits de vie «complets», le plus souvent d'ailleurs à l'initiative de journalistes et dans l'intention de séduire le grand public. Évaluer (péjorativement) la validité de ce que j'ai appelé autrefois l'«approche biographique» en sociologie d'après ce type de publications extrasociologiques est une erreur manifeste mais assez courante (Bourdieu, 1986 ; Peneff, 1990).

Il faut véritablement des circonstances exceptionnelles pour qu'un récit de vie puisse donner matière à publication *in extenso*. En premier lieu, on doit obtenir l'accord du sujet. Publier, c'est mettre sur la place publique, alors qu'on lui avait initialement promis la confidentialité. Il faut aussi que le récit soit suffisamment riche pour mériter publication, ce qui suppose de multiples entretiens, une concentration des efforts sur une seule personne, et — si l'on maintient une intention de connaissance sociologique — une argumentation sur la représentativité ou typicalité du cas en question ; il faut, de plus, le réécrire entièrement pour le rendre lisible. Enfin, pour éviter que le chercheur ne soit perçu comme un simple pousseur de touches sur un magnétophone, mieux vaudrait accompagner la publication du récit de vie d'un commentaire sociologique approprié.

Or cette dernière tâche équivaut à une mission impossible. En effet, pour rendre le récit de vie lisible, le chercheur aura été amené non seulement à supprimer ses questions, abandonnant ainsi tout espoir de se voir reconnues au moins ses qualités d'interviewer, mais aussi à travailler sur la transcription, à la réécrire — selon les règles strictes rappelées ci-dessus — jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement lisible.

Ce travail de réécriture suppose lui-même un énorme travail d'analyse des entretiens eux-mêmes, comprenant notamment la reconstitution du parcours du sujet et de la succession de ses micro-groupes d'appartenance, la compréhension de chaque situation décrite, de son contexte et de la façon dont le sujet et ses proches ont perçu, analysé, et réagi à la situation, la mise en évidence des multiples couches de sens contenues dans le récit et la mise en rapport de tout cela. C'est seulement à l'issue de ce travail d'analyse que

le chercheur peut passer à la réécriture, qui consiste pour l'essentiel à un travail de montage et de sélection.

Si le travail a été fait avec art, comme c'est le cas dans *Les Enfants de Sanchez* (Lewis, 1963) par exemple, son résultat se lit d'une seule traite, le lecteur oubliant complètement qu'il s'agit d'un texte réécrit : les échafaudages ont disparu, le travail d'analyse du chercheur est devenu parfaitement invisible. Pourrait-il alors rappeler son existence en faisant suivre le texte «autobiographique» d'un commentaire ou d'une analyse sociologique ? En réalité, l'essentiel de ce qu'il a compris par l'analyse minutieuse du récit de vie, il s'est efforcé de le faire dire au texte lui-même, par un montage visant à le rendre immédiatement perceptible au lecteur. Celui-ci, s'identifiant au narrateur le temps de la lecture et nourrissant l'histoire qu'on lui raconte de son propre imaginaire, aura subconsciemment perçu ces rapprochements sémantiques ; aussi, tiendrait-il pour paraphrase oiseuse un commentaire qui lui expliquerait ce qu'il a (grâce au travail invisible du chercheur) déjà parfaitement compris à demi-mot.

La publication *in extenso* ne peut donc être envisagée que dans des cas exceptionnels, et à d'autres fins (expressives) que des fins de recherche. Faire entendre dans l'espace public les voix de personnes relevant de catégories qui n'ont jamais la possibilité de s'y exprimer est une tâche noble, une tâche de «passeur» qui contribue à la démocratisation de l'espace public et à l'approfondissement de la réflexivité d'une société (de la conscience qu'elle peut avoir d'elle-même). Ce n'est toutefois pas une tâche réservée aux chercheurs. Certains publicistes ont à cet égard plus de talent ; et c'est, pour le chercheur, une tâche littéralement ingrate pour les raisons exposées ci-dessus.

Si l'on tient néanmoins, dans un cadre universitaire, à insérer en annexe d'un compte rendu d'enquête un récit de vie particulièrement riche, typique, illustratif ou «exemplaire», ma suggestion est d'en publier la transcription telle quelle, y compris les questions de l'interviewer. On pourra la faire précéder d'une introduction présentant le «profil» du sujet et les conditions de sa rencontre. Si l'on en rédige un commentaire, on le placera à sa juste place, c'est-à-dire *après* le texte de la transcription.

CONCLUSION

Le présent ouvrage ne rend compte que d'une des façons possibles d'utiliser les récits de vie, celle qui consiste à les considérer comme des moyens d'accès à la connaissance d'objets socio-historiques tels que mondes sociaux ou situations socialement construites. Dans cette perspective que j'ai proposé d'appeler « ethnosociologique », les sujets prennent le statut d'informateurs sur leurs propres pratiques et sur les contextes sociaux au sein desquels elles se sont inscrites ; on accorde *a priori* à leurs témoignages un statut de véracité, que l'on vérifie néanmoins en les comparant systématiquement et en recoupant leurs dires avec d'autres sources.

Pour dégager la cohérence de cette approche, nous avons été conduit à en expliciter les fondements épistémologiques, puis à préciser la conception spécifique du récit de vie qu'elle met en œuvre. Nous avons montré à partir d'exemples comment on peut passer d'observations locales à des généralisations sociologiques et avons esquissé ce qu'une telle démarche pourrait apporter à la connaissance sociographique et sociologique des champs où elle serait mise en œuvre.

La moitié de l'ouvrage a été consacrée aux questions d'analyse qui sont généralement laissées dans l'ombre. Compte tenu de l'importance de l'imagination sociologique dans le processus d'analyse des matériaux, on a proposé au lecteur non seulement quelques opérations simples destinées à faire ressortir les contenus « objectifs » d'un récit de vie (une objectivité de type discursif), mais également des outils théoriques originaux : ainsi la différentialité, ou le « niveau » des relations intersubjectives fortes et durables. Ces termes désignent des phénomènes qui contribuent au processus permanent de fabrication des formes sociales-historiques, sans pour autant être pris en compte ni par les enquêtes statistiques ni par l'observation directe et donc synchronique des comportements.

En réinscrivant les pratiques dans leurs contextes concrets et dans la durée, les récits de vie montrent l'importance des engagements moraux des acteurs les uns vis-à-vis des autres ; une sociologie réaliste se doit de les

inclure dans son champ de perception et de réflexion. On ne peut plus se satisfaire désormais d'une conception de l'*homo sociologicus* qui le réduise soit au statut de simple porteur de structures et de rôles, soit à celui d'individu parfaitement autonomisé et n'agissant qu'en fonction de ses intérêts : de telles conceptions mutilent son humanité. Il est d'ailleurs inquiétant qu'à une telle vision mutilante la langue française semble apporter sa caution quand elle met systématiquement au masculin les termes génériques : « agent », « acteur », « individu », « sujet ». Or non seulement plus de la moitié des « sujets » sont des femmes, mais c'est en pensant à elles que l'on peut le mieux se rendre compte de l'inadéquation des conceptions canoniques de l'*homo sociologicus*. Ce problème « terminologique » n'est toujours pas résolu.

Nous sommes convaincu que la perspective ethnosociologique a de beaux jours devant elle et qu'elle a besoin de l'apport des récits de vie. La demande sociale de sociologie générale est aujourd'hui stagnante, et un certain type de discours généraliste sur « la société » est mis en crise par l'affaiblissement de la forme État-nation. En revanche, la demande d'expertise professionnelle sur tel ou tel secteur de la vie sociale est en expansion rapide et continue, et la perspective ethnosociologique peut y répondre. Si l'on raisonne en termes de professionnalisation, on n'oubliera pas que choisir un objet d'étude, monde social ou catégorie de situation, c'est déjà choisir le champ dont on entend devenir à terme un expert.

Quant au choix du recours aux récits de vie dans cette perspective, il s'inscrit, nous semble-t-il, dans le droit fil de l'orientation humaniste telle qu'un Sartre en son temps a su l'expliciter, en particulier dans *Questions de méthode*. S'attacher à écouter longuement des sujets raconter « ce qu'ils ont fait de ce qu'on a fait d'eux », selon la belle formule du philosophe, constitue un contrepoids au risque de dérive technocratique inhérent à toute expertise commandée d'en haut. Prendre en compte la charge d'humanité contenue dans tout témoignage sur l'expérience vécue éloigne certes la sociologie du modèle des sciences exactes, mais la rapproche de l'histoire et de l'anthropologie tout en renforçant sa vocation démocratique.

BIBLIOGRAPHIE

1. Enquêtes empiriques de référence (par ordre chronologique de parution).

LEWIS, Oscar (1963), *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 638 p.
Ouvrage composé pour l'essentiel des récits de vie des quatre enfants (deux frères et deux sœurs) d'un paysan émigré dans les faubourgs de Mexico. Ces récits recueillis au magnétophone sont si criants de vérité qu'à leur lecture, Sartre et de Beauvoir s'étaient demandé publiquement si, après de tels témoignages, il restait encore une place pour la littérature romanesque. Il semble cependant que la qualité littéraire de cet ouvrage doive beaucoup au travail de réécriture d'Oscar Lewis et de son épouse Ruth. Par sa forme, l'ouvrage reste un classique du genre ; ses conclusions analytiques ont cependant été vivement contestées.

BERTAUX Daniel, BERTAUX-WIAME Isabelle (1980), *Une enquête sur la boulangerie artisanale,* rapport au CORDES (Commissariat au Plan).

BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine (1990), *La Fragilisation du rapport père-enfant. Une enquête sociologique,* rapport à la CNAF.
Deux enquêtes ethnosociologiques, l'une portant sur un monde social, l'autre sur une catégorie de situation.

SAYAD Abdelmalek (1991), *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité,* Bruxelles, Éditions universitaires/De Boeck, 312 p.
Recueil d'articles de très haute qualité sur les Algériens émigrés en France et leurs enfants.

NICOLE-DRANCOURT Chantal (1991), *Le Labyrinthe de l'insertion*, Paris, La Documentation française, 408 p.
Une enquête sur le difficile passage de l'école à un emploi stable. L'auteur a travaillé essentiellement à partir de cinquante récits de vie d'hommes et de femmes âgés de trente ans, tous sortis du système scolaire à dix-huit ans.

AMIOT Michel (1991), *Les Misères du patronat... Le monde des petites et moyennes entreprises industrielles et de leurs patrons*, Paris, L'Harmattan.
Une exploration du monde social des patrons de PME, réalisée au moyen de quatre-vingts récits de vie.

ANDERSON Nels (1993), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri,* postface d'Olivier Schwartz, Paris, Nathan.
Traduction d'un des classiques de l'école de Chicago, publié à l'origine en 1923. Le terme de «*hobo*» désignait alors les hommes qui voyageaient à travers les États-Unis, cherchant en route du travail sur les chantiers. L'auteur a étudié toutes les facettes de leur condition de travailleur migrant, condition dont il avait lui-même fait l'expérience. Sa recherche et l'ouvrage qui en rend compte constituent des modèles d'articulation de différents types de données, y compris des récits de vie : ceux-ci aboutissent à des portraits résumant des parcours. On lira aussi la postface d'O. Schwartz, «L'empirisme irréductible», réflexion approfondie sur la valeur de la démarche ethnographique pour le développement des connaissances sociologiques.

2. Ouvrages et articles de méthodologie

BERTAUX Daniel (1976), *Histoires de vie — ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, rapport au CORDES.
Ce rapport assez polémique a beaucoup circulé et inspiré nombre de recherches ultérieures. Il a également introduit en France les travaux de l'école de Chicago.

BERTAUX Daniel (1980), «L'approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités», *Cahiers internationaux de sociologie*, LXIX, 2, pp. 198-225.
L'article fait le point à la fin des années soixante-dix et propose quelques distinctions et orientations qui se sont avérées pertinentes.

FERRAROTTI Franco (1983), *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales,* Paris, Méridiens-Klincksieck.
Court et brillant ouvrage théorique, prolongeant dans une direction sociologique les propositions de Sartre dans *Questions de méthode* (1960). On retiendra notamment l'idée originale de «biographie des groupes primaires» qui préfigure le développement des historiques de familles.

POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone, RAYBAUT Paul (1983), *Les Récits de vie. Théorie et pratique*, Paris, PUF, 238 p.
Le premier manuel publié en librairie. Des pages intéressantes sur les ethnotextes ; mais l'ouvrage ne tient pas les promesses de son sous-titre.

PENEFF Jean (1990), *La Méthode biographique*, Paris, Armand Colin, 144 p.
L'auteur dissimule à peine une certaine aversion pour l'approche biographique. Emporté par son esprit critique, il commet de grossières erreurs de jugement, notamment sur l'histoire orale.

HEINRITZ Charlotte, RAMMSTEDT Angela (1991), « L'approche biographique en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, XCI, pp. 330-370.
Rédigé par deux collègues allemandes, l'article passe en revue les travaux de sociologues de langue française fondés sur l'approche biographique. Typologies pertinentes, bibliographie exhaustive.

BATTAGLIOLA Françoise, BERTAUX-WIAME Isabelle, FERRAND Michelle, IMBERT Françoise (1991), *Dire sa vie : entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires,* Paris, Centre de sociologie urbaine/IRESCO ; et des mêmes auteurs. « À propos des biographies : regards croisés sur questionnaires et entretiens », *Population*, 2, 1993.
Les deux références essentielles pour comparer questionnaires biographiques standardisés et récits de vie. On y trouvera aussi de nombreux exemples qui montrent combien les deux trajectoires des membres d'un couple sont en interaction constante l'une avec l'autre.

ALTHABE G., FABRE D., LENCLUD G. (dirs) (1992), *Vers une ethnologie du présent,* Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
Un ensemble de textes destinés à préparer les ethnologues à l'étude d'aspects de la société française. Lire en particulier les textes des trois directeurs du volume et celui de Martine Segalen.

PINEAU Gaston, LEGRAND Jean-Louis (1993), *Les Histoires de vie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? »
Ce petit ouvrage de culture générale se lit aisément et couvre en une centaine de pages un immense territoire, puisqu'il inclut l'histoire du genre autobiogaphique, des réflexions philosophiques sur la vie et l'autoformation, la structuration sociale des parcours de vie et bien d'autres thèmes. La méthode des récits de vie est réduite à la portion congrue.

LEGRAND Michel (1993), *L'Approche biographique : théorie, clinique,* Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Hommes et Perspectives », 301 p.
Essai rédigé par un professeur de psychologie qui s'intéresse à la sociologie — tendance Bourdieu — et cherche à articuler le psychique et le social. Plutôt qu'un manuel, une recherche en cours riche en réflexions personnelles mais finalement orientée vers la clinique.

DEMAZIÈRE Didier, DUBAR Claude (1997), *Analyser les entretiens biographiques*, Nathan.
Le corpus est constitué d'entretiens biographiques de jeunes peu diplomés en recherche d'emploi dans diverses régions de France. Plusieurs de ces entretiens sont donnés *in extenso* et longuement analysés. L'originalité de l'ouvrage réside dans l'application aux entretiens d'une technique d'analyse inspirée de travaux linguistiques et sémiotiques.

3. Ouvrages apparentés.

SCHWARTZ Olivier (1990), *Le Monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord,* Paris, PUF, 544 p.
Bien que l'auteur n'ait pas eu recours aux récits de vie en tant que tels, sa recherche constitue un modèle d'enquête ethnosociologique.

CATANI Maurizio, MAZÉ Suzanne (1982), *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale,* Paris, Librairie des Méridiens.
Ouvrage ambitieux, puisqu'il s'agissait de reconstituer le système de valeurs caractéristique du modèle culturel français (en tous cas celui des classes populaires d'origine rurale) à travers un seul cas. Le chercheur M. Catani publie la transcription intégrale des six entretiens qui constituent l'histoire de vie sociale de Suzanne Mazé. Il découvre dans ces entretiens des récurrences inattendues et en analyse minutieusement les significations.

GAULEJAC Vincent de (1987), *La Névrose de classe*, Paris, Hommes et Groupes, 306 p.
Réflexion approfondie sur l'articulation entre phénomènes psychiques et phénomènes sociaux, psychanalyse et sociologie de la mobilité sociale. La « névrose de classe » est celle qui accompagne les parcours de vie caractérisés par une forte ascension sociale. Plusieurs types de matériaux sont analysés, dont des récits de vie.

BOURDIEU Pierre (dir.) (1993), *La Misère du monde*, Paris, Seuil.
Outre Bourdieu, vingt-trois de ses collègues ont participé à l'enquête. L'ouvrage est centré sur les vécus de membres des classes populaires et petites-bourgeoises, et vise à faire entendre dans l'espace public « une souffrance dont la vérité est dite, ici, par ceux qui la vivent » : le terme de vérité appliqué pour une fois aux entretiens — même s'il ne concerne que l'expression d'une souffrance — dénote un changement d'attitude épistémologique

chez Bourdieu. Les transcriptions des cinquante et quelques entretiens sont données *in extenso*. Chaque entretien est précédé (!) ou suivi d'un commentaire sociologique.

4. Références bibliographiques complémentaires

ATTIAS-DONFUT C. (1991), *Générations et âges de la vie,* Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? »

BEAUD S. (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour "l'entretien ethnographique" », *Politix*, n° 35.

BENGUIGUI G., ORLIC F., CHAUVENET A. (1994), *Le Monde des surveillants de prison*, Paris, PUF.

BERTAUX D. (1977), *Destins personnels et structure de classe*, Paris, PUF.

BERTAUX D. (1979), « Écrire la sociologie », *Information sur les sciences sociales*, 19 (1), pp. 7-25.

BERTAUX D. (1985), *La Mobilité sociale,* Paris, Hatier.

BERTAUX D. (1986), « Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche », in DESMARAIS D., GRELL P. (éds) *Récits de vie. Théorie, méthode et trajectoires types,* Montréal, Éditions Saint-Martin, 180 p.

BERTAUX D. (1992), « Familles et mobilité sociale. La méthode des généalogies sociales commentées et comparées », *in* NUNES de ALMEIDA *et al.* (dirs), *Familles et contextes sociaux. Les espaces et les temps de la diversité,* Lisbonne, ISCTE, pp. 297-31.

BERTAUX D. (1993), « La maîtrise de la production anthroponomique comme enjeu de la modernité », in AUDET M., BOUCHIKI H. (dirs), *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Québec, Presses de l'université de Laval.

BERTAUX D. (1994), « Les transmissions en situation extrême. Familles expropriées par la révolution d'Octobre », *Communications,* n° 59.

BERTAUX D., BERTAUX-WIAME I. (1988), « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », *Life Stories/Récits de vie,* 4.

BERTAUX D., LE WITA B., LINHART D. (1988), « Mai 1968 et la formation de générations politiques en France », *Le Mouvement social,* n° 143.

BERTAUX D., THOMPSON P. (1997), *Pathways to Social Class. A Qualitative Approach to Social Mobility*, Oxford, Clarendon Press.

BERTAUX-WIAME I. (1978), *L'Apprentissage en boulangerie dans les années 20 et 30. Une enquête d'histoire orale,* Rapport au CORDES.

BERTAUX-WIAME I. (1980), « Une application de l'approche autobiographique. Les migrants provinciaux dans le Paris des années vingt », *Ethnologie française*, X, 2.

BERTAUX-WIAME I. (1982a), « L'installation dans la boulangerie artisanale », *Sociologie du travail,* 1.

BERTAUX-WIAME I. (1982b), « Récits de vie, itinéraires professionnels, trajectoires sociales : la boulangerie artisanale », in Colloque de Dourdan, *L'Emploi. Enjeux économiques et sociaux,* Paris, Maspero, pp. 285-296.

BERTAUX-WIAME I. (1992), « Analyse du récit de vie et paradigme indiciaire », in LEOMANT C. (dir.), *L'Histoire de vie*, Centre de recherches interdisciplinaires de Vaucresson.

BLANCHET A., GOTMAN A. (1992), *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 125 p.

BLOCH F., BUISSON M. (1991), « Du don à la dette : la construction du lien social familial », *Revue du MAUSS*, 11, pp. 54-71.

BLOCH F., BUISSON M. (1994), « La circulation du don », *Communications,* n° 59.

BOURDIEU P. (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n° 62-63.

CAMARGO A. (1981), « The Actor and the System : Trajectory of the Brazilian Political Elites », in BERTAUX D. (éd.), *Biography and Society*, London, Sage.

CAMPAGNAC E. (1982), « Division du travail, trajectoires socioprofessionnelles et modes de vie : les ouvriers d'Usinor-Dunkerque », in Colloque de Dourdan, *L'Emploi. Enjeux économiques et sociaux*, Paris, Maspero, pp. 297-312.

CASTEL R. (1995), *Les Métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

CORCUFF P. (1995), *Les Nouvelles Sociologies*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

COULON A. (1992), *L'École de Chicago*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? »

COURGEAU D., LELIEVRE É. (1990), « L'approche biographique en démographie », *Revue française de sociologie* XXXI-1.

DELCROIX C. (1990), « À la recherche des pères défaillants », *Le Groupe familial*, 126, janv.-mars, pp. 20-25.

DELCROIX C. (1995), « Des récits de vie croisés aux histoires de familles », *Current Sociology/La Sociologie contemporaine*, vol 43, automne.

DELCROIX C. et DA CUNHA M. (1991), *Pertinence du territoire et de la fonction d'une police de proximité.* Paris, Institut des hautes études de la sécurité intérieure.

DELCROIX C., BESKI C., RADJA MATHIEU Z. et BERTAUX S. (1996), *Médiatrices dans les quartiers fragilisés : le lien,* Paris, La Documentation française.

DIEDERICH N. (1990), *Les Naufragés de l'intelligence*, Paris, Syros.

DUBAR C. (1991), *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, 2e éd 1995.

DUBET F. (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.

DUBET F. et MARTUCELLI D. (1996), *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Seuil.

ERIKSON Erik H. (1963) *Enfance et société*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

FABRE D. (1992), « L'ethnologue et ses sources », in ALTHABE G., FABRE D., LENCLUD G. (dir.), *Vers une ethnologie du présent,* Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

GEERTZ C. (1986), *Savoir local, savoir global : les lieux du savoir*, Paris, PUF.

GERRITSEN D. (1987), « Limites de l'indépendance et mythe de l'autonomie. Bateliers et chauffeurs de taxi », *Annales de Vaucresson*, 26, pp. 231-242.

GLASER B.G. and STRAUSS A.L. (1967), *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine, 281 p.

GRELL P., WÉRY A. (1993), *Héros obscurs de la précarité : récits de pratiques et stratégies de connaissance,* Paris, L'Harmattan.

GUYAUX A. et DELCROIX C. (1992), *Double mixte. La rencontre de deux cultures dans le mariage*, Bruxelles, Contradictions ; Paris, L'Harmattan.

KAUFMANN J.-C. (1996), *L'Entretien compréhensif,* Paris, Nathan, coll. « 128 ».

LAPASSADE G. (1991), *Ethnosociologie*, Paris, Klincksieck.

LAPLANTINE F. (1996), *La Description ethnographique*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

LAURENS J.-P. (1992), *1 sur 500. La réussite scolaire en milieu populaire,* Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

LECLERC-OLIVE M. (1997), *Le Dire de l'événement (biographique),* Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

LEOMANT C. (dir.) (1992), *L'Histoire de vie au risque de la recherche, de la formation et de la thérapie,* Centre de recherches interdisciplinaires de Vaucresson.

LINDESMITH A. (1949), *Opiate Addiction*, Bloomington, Indiana University Press.

LINHART R. (1981), *L'Établi,* Paris, Éditions de Minuit.

MAUGER G. (1991), « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, décembre, pp. 125-43.

MILLS C. Wright (1967), *L'Imagination sociologique,* Paris, Maspero.

MONJARDET D. (1996), *Ce que fait la police. Sociologie de l'ordre public*, Paris, La Découverte.

NICOLE-DRANCOURT C. (1991), *Le Labyrinthe de l'insertion*, Paris, La Documentation française, 408 p.

NICOLE-DRANCOURT C. (1994), « Mesurer l'insertion professionnelle », *Revue française de sociologie*, XXXV, pp. 37-68.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (1997), *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête,* Paris, P.U.F.

PINEAU G., JOBERT G. (1989), *Histoires de vie,* Paris, L'Harmattan, 2 tomes.

RICŒUR P. (1983-1985), *Temps et récit,* 3 tomes, Paris, Seuil.

RICŒUR P. (1986), *Du texte à l'action*, Paris, Seuil.

ROOS J.-P. (1987), « From farm to office : Family, Self-Confidence and the new Middle-Class », *Life Stories/Récitts de vie*, n° 3.

ROOS J.-P. (1994), « True life revisited. Autobiography and Referentiality after the "posts" », *Auto/Biography*, nr 3.

SCHÜTZ A. (1987), *Le Chercheur et le Quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck.

SCHÜTZE F. (1983), « Biographieforschung und Narrative Interviews », *Neue Praxis* 3, pp. 283-293.

SCHWARTZ O. (1993), « L'empirisme irréductible », postface à l'édition française de ANDERSON Nels, *Le Hobo*, Paris, Nathan, pp. 265-308.

SÈVE L. (1969), *Marxisme et théorie de la personnalité*, Paris, Éditions sociales.

SINGLY F. de (1992), *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

SINGLY F. de (1996), *Le Soi, le Couple et la Famille*, Paris, Nathan.

STRAUSS A. (1995), *La Trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan.

TERRAIL J.-P. (1990), *Destins ouvriers, la fin d'une classe ?*, Paris, PUF.

TERRAIL J.-P. (1995), *La Dynamique des générations. Activité individuelle et changement social 1968-1993,* Paris, L'Harmattan.

THOMPSON P. (1980), « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *Cahiers internationaux de sociologie,* 69, pp. 249-68.

THOMPSON P. (1988), *The Voice of the Past : Oral History,* Oxford, Oxford University Press.

Numéros spéciaux de revue

(1980) *Cahiers Internationaux de Sociologie,* LXIX-2, « Récits de vie ».

(1987) *Annales de Vaucresson*, 26, « Histoires de vies — histoires de familles — trajectoires sociales ».

(1988) *Sociétés*, « Histoires de vie ».

(1995) *Current Sociology/La Sociologie contemporaine*, « The Biographical Method/La méthode biographique ».

Sigles utilisés dans l'ouvrage :

ANPE : Agence nationale pour l'emploi

CGT : Confédération générale du travail

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CORDES : Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social

DSTS : Diplôme supérieur de travail social

INED : Institut national d'études démographiques

IRESCO : Institut de recherche sur les sociétés contemporaines

N° de projet : 10042508 - (1) - 3 - (OSBN 80) Septembre 1997
Imprimé en France par Pollina, 85400 Luçon -n° 73071